

La Municipalité de Pully remet au Conseil communal son

Rapport de gestion

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'article 93 c de la loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 110 du Règlement du Conseil communal du 1^{er} janvier 2009, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport sur sa gestion pendant l'année 2011.

Table des matières

CHAPITRE 1	MUNICIPALITÉ	4
	REPARTITION DES DIRECTIONS ET ORGANISATION RELATIONS AVEC LES AUTORITES CANTONALES, RAPPORTS INTERCOMMUNES ET AVEC LAUSANNE REGION	4 5
CHAPITRE 2	CONSEIL COMMUNAL	7
	BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL COMMISSION DE GESTION SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL	7 7 9
CHAPITRE 3	DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE, DES FINANCES ET DES AFFAIRES CULTURELLES	11
	MESSAGE DU SYNDIC SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE SERVICE DU PERSONNEL SERVICE DES FINANCES SERVICE INFORMATIQUE SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES	11 11 22 26 31 32
CHAPITRE 4	DIRECTION DES DOMAINES, GÉRANCES, ET SPORTS	37
	MESSAGE DE LA CONSILLERE MUNICIPALE SERVICE DES DOMAINES, GERANCES ET SPORTS	37 37
CHAPITRE 5	DIRECTION DES TRAVAUX ET DES SERVICES INDUSTRIELS	45
	MESSAGE DU CONSEILLER MUNICIPAL RÉSEAUX - ASSAINISSEMENT - STEP - EAU POTABLE - ÉLECTRICITÉ - ÉCLAIRAGE PUBLIC VOIRIE, Y COMPRIS GESTION DES DÉCHETS ET ROUTES BUREAU TECHNIQUE - CADASTRE - SIT BUREAU TECHNIQUE - CHANTIER	45 46 51 53 54

CHAPITRE 6	DIRECTION DE L'ORBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE	
	LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	58
	MESSAGE DU CONSEILLER MUNICIPAL	58
	PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE	59
	AMÉNAGEMENTS URBAINS	63
	ACTIVITÉS DE LA CONSTRUCTION	63
	TRANSFORMATIONS ET RÉNOVATIONS DU PATRIMOINE IMMOBILIER	63
	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	64
	DÉVELOPPEMENT DURABLE	65
	TRAVAUX DES COMMISSIONS	66
	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DES CIMETIÈRES	66
	SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	67
	ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE	72
	SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS	75
CHAPITRE 7	DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES AFFAIRES SOCIALES	79
	MESSAGE DU CONSEILLER MUNICIPAL	79
	LES PÔLES DE COMPÉTENCE DE LA DJAS	79
	SERVICE SOCIAL COMMUNAL	79
	STRUCTURE D'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR	81
	ADMINISTRATION SCOLAIRE DE COMPÉTENCE COMMUNALE	82
	SUBSIDES AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	84
	PRESTATIONS PARASCOLAIRES	85
	ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	88
	FONDATION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE	89
CHAPITRE 8	CONCLUSIONS	90
CHAPITRE 9	GLOSSAIRE	91

MUNICIPALITÉ

Au 1er janvier 2011:

• Présidence : M. J.-F. Thonney, Syndic Vice-présidence : M. G. Reichen, Conseiller municipal

Au 1^{er} juillet 2011:

• Présidence : M. G. Reichen, Syndic Vice-présidence : Mme M.-C. Cuendet,

Conseillère municipale

REPARTITION DES DIRECTIONS ET ORGANISATION

Au 1er janvier 2011:

Administration générale, finances et affaires culturelles (ci-après DAGF)

M. J.-F. Thonney, Syndic suppléant : M. G. Reichen, Conseiller municipal

Mme C. Martin, secrétaire municipale

Domaines, gérances, sports et sécurité publique (ci-après DDGS)

M. M. Lambert, Conseiller municipal suppléante : Mme M.-C. Cuendet,

Conseillère municipale

Travaux et services industriels (ci-après DTSI)

M. J.-F. Maire, Conseiller municipal suppléant : M. J.-F. Thonney, Syndic

• Urbanisme et environnement (ci-après DUE)

M. G. Reichen, Conseiller municipal suppléant : M. M. Lambert, Conseiller municipal

• Jeunesse et affaires sociales (ci-après DJAS)

Mme M.-C. Cuendet, Conseillère municipale suppléant : M. J.-F. Maire, Conseiller municipal

Au 1er juillet 2011:

Administration générale, finances et affaires culturelles (ci-après DAGF)

M. G. Reichen, Syndic suppléant : Mme M.-C. Cuendet, Mme C. Martin, secrétaire municipale Conseillère municipale

• Domaines, gérances et sports (ci-après DDGS)

Mme M.-C. Cuendet, Conseillère municipale suppléante : M. M. Lambert, Conseiller municipal

Travaux et services industriels (ci-après DTSI)

M. M. Zolliker, Conseiller municipal suppléant : M. D. Margot, Conseiller municipal

• Urbanisme, environnement et sécurité publique (ci-après DUES)

M. M. Lambert, Conseiller municipal suppléant : M. G. Reichen, Syndic

• Jeunesse et affaires sociales (ci-après DJAS)

M. D. Margot, Conseiller municipal suppléant : M. M. Zolliker, Conseiller municipal

SEANCES DE LA MUNICIPALITE

La Municipalité, qui siège le mercredi matin, a tenu 44 séances ordinaires pour liquider 1'787 objets divers et procéder à l'étude de dossiers particulièrement complexes, nécessitant souvent plusieurs débats, voire des sessions extraordinaires pour approfondir certains sujets, dont notamment :

- le schéma directeur de la mobilité douce ;
- la politique du logement ;
- le programme de législature 2011-2016 ;
- le plan des investissements 2011-2015 ;
- la création de l'Association de communes " Sécurité Est-Lausannois ".

RENCONTRE DES PRÉSIDENTS DE GROUPES ET DE PARTIS

M. le Syndic G. Reichen a rencontré les présidents de groupes le 4 octobre 2011, afin de les informer de l'utilité du tableau de synthèse résultant de la consultation des groupes politiques avant les séances du Conseil communal. Ce tableau destiné aux membres de la Municipalité est également distribué aux présidents de groupes.

RETRIBUTION DU SYNDIC ET DES MEMBRES DE LA MUNICIPALITE

Pour rappel, dans le cadre des travaux préparatoires pour la législature 2011 - 2016, la rétribution du syndic et des membres de la Municipalité a fait l'objet de quelques adaptations, adoptées par le Conseil communal fin 2010 : la rétribution de l'exécutif reste indexée au coût de la vie, comme pour le personnel communal. Les indemnités pour frais de représentation, en cas de décès et en cas de non réélection ont été revues.

RELATIONS AVEC LES AUTORITES CANTONALES, RAPPORTS INTERCOMMUNES ET AVEC LAUSANNE REGION

AUTORITÉS CANTONALES

La Municipalité et les Conseillers municipaux, à titre individuel, entretiennent des relations directes avec les Conseillers d'Etat au gré des dossiers sensibles de la Commune, comme par exemple celui de l'accueil de migrants, de la péréquation, ou encore de la nouvelle Association Police Est-Lausannois. De même, des contacts réguliers ont lieu avec le Préfet, pour des sujets pouvant être réglés à ce niveau, tels que le plan directeur régional ou la réorganisation scolaire.

DISTRICT DE LAVAUX-ORON

La visite annuelle du Préfet a eu lieu en décembre et s'est déroulée à son entière satisfaction. Tous les documents requis ont été présentés, confirmant l'ordre et la rigueur de la gestion administrative communale. Quant aux questions abordées, elles ont notamment concerné : la politique d'investissements, la gestion électronique des documents et la règlementation en matière de déchets.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

La Ville de Pully est représentée, au sein de l'Union des communes vaudoises, par M. le Syndic G. Reichen, au groupe des villes réunissant les communes de plus de 7'000 habitants.

La Municipalité s'est efforcée de répondre aux consultations de l'UCV chaque fois que le sujet revêtait une importance particulière pour Pully, notamment le Règlement sur la participation aux frais de prévention et de défense contre l'incendie et de secours (RPFIEN), la Loi vaudoise sur l'énergie, " le projet territoire suisse ", la Loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Conférence Tripartite sur les Agglomérations et la Loi sur La distribution de l'eau.

LAUSANNE RÉGION

Se référer au rapport d'activité Lausanne Région distribué au Conseil communal par voie de communication (cf. communication n° 2-2012).

RAPPORTS INTERCOMMUNES

Promotion Pully Paudex Belmont (ci-après PPPB)

L'Association a pour but de développer le tourisme sous toutes ces formes et de contribuer au développement économique et culturel de la région dans laquelle elle exerce son activité.

Durant l'année 2011, PPPB a notamment soutenu l'organisation des " Cartes de visite pulliérannes ", la " Course à travers Pully ", les Nocturnes de Pully, le Festival l'Entre 2, le championnat suisse sénior de tennis de table et a financé le remplacement des cloches du Carillon de Chantemerle.

Taxe intercommunale de séjour

Conformément à la Loi cantonale sur l'appui au développement économique, entrée en vigueur le 1er janvier 2008, un nouveau règlement intercommunal sur la taxe de séjour a été élaboré. Il prévoit l'adaptation des barèmes de la taxe de séjour, désormais uniquement communale, une définition simplifiée des assujettis et des personnes exemptées, l'instauration d'un mode de calcul unique de la taxe, sur la base des seules nuitées, l'adaptation des tarifs destinée à financer une offre en matière de transports publics pour les hôtes et, enfin, des modalités simplifiées de collaboration à l'échelle de la région. En complément au règlement, une convention règle les aspects techniques de la collaboration intercommunale.

Pour la commune de Pully, cette taxe est entièrement versée à PPPB, qui répartit conformément au nouveau règlement intercommunal, soit :

•	20 % à l'Office du tourisme de la Commune de Lausanne (Lausanne-Tourisme)	CHF	8'660.45
•	50 % au fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL)	CHF	21'651.20
•	15 % au fonds de réserve pour l'équipement touristique de Pully géré par PPPB	CHF	6'495.35
•	15 % sont utilisés pour le financement de manifestations, concerts, achat de matériel utile à agrémenter le séjour des hôtes de passage	CHF	6'495.35

À Pully, une taxe communale de séjour de CHF 43'302.35 a été encaissée durant l'année 2011.

CONSEIL COMMUNAL

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Composition du Bureau du Conseil communal jusqu'au 30 juin 2011

Président :	M. D. Margot	Les Verts
1 ^{er} vice-président :	M. A. Franscini	UDC
2 ^e vice-présidente :	Mme M. Thalmann	SOC.
Scrutateurs :	M. JR. Chavan	rad.
	M. F. Khosrov-Payot	UP
Scrutateurs suppléants :	M. A. Freise	lib.
	Mme F. Medana	Les Verts
Secrétaire :	Mme J. Vallotton	
Secrétaire-suppléant :	M. JP. Gallay	UP

Composition du Bureau du Conseil communal depuis le 1^{er} juillet 2011

Président :	M. A. Franscini	UDC
1 ^{ère} vice-présidente :	Mme. M. Thalmann	SOC.
2 ^e vice-président :	M. S. Coendoz	rad.
Scrutateurs :	M. P. Haldy	UP
	Mme CL. Tille	lib.
Scrutateurs suppléants :	Mme F. Medana	Les Verts
	Mme L. Vallotton	VL
Secrétaire :	Mme J. Vallotton	
Secrétaire-suppléante :	Mme L. Bianchi	

COMMISSION DE GESTION

Composition de la Commission de gestion depuis le 1^{er} juillet 2011

Président :	M. JM. Chevallaz	rad.	
Membres :	Mme V. Anglard	SOC.	
	Mme V. Bory Beaud	Les Verts	
	Mme C. Corfù Baracchini	VL	
	M. M. Godart	UP	
	M. PW. Loup	lib.	
	M. JM. Marlétaz	lib.	
	M. S. Rinsoz	SOC.	
	M. Y. Rochat	Les Verts	
	M. P. Weber	UDC	
	M. P. Zappelli	rad.	
Membres suppléants :	M. M. Aguet	lib.	
	Mme F. Bouchat	UP	
	M. M. Fernandez	rad.	
	M. R. Golay	Les Verts	
	M. S. Marion	VL	
	Mme A. Mumenthaler	UDC	
	Mme M. Vibert	SOC.	

Pour assurer une parfaite transparence relative à la suite donnée par la Municipalité aux observations de la Commission de gestion, il convient de rappeler ci-après les réponses apportées pour l'exercice 2010.

OBSERVATION N° 1 – URBANISME ET ENVIRONNEMENT – ÉVALUATION DE LA NOUVELLE PROCÉDURE DE MISE À L'ENQUÊTE

La Commission de gestion persiste à penser que, comme elle le disait dans son rapport sur la gestion 2009, " une source récurrente d'insatisfaction semble venir du fait que les cas bagatelles sont soumis aux mêmes délais d'attente que les dossiers conséquents ".

Suite à l'examen de la marche des affaires au service de l'urbanisme, la commission de gestion s'est convaincue de ce que, malgré une amélioration certaine de la situation, il est possible de faire encore mieux pour accélérer le traitement des dossiers les plus simples.

Pour la Commission, l'argument qui consisterait à dire que la procédure actuelle respecte l'égalité de traitement, souci légitime, ne l'emporte pas sur l'intérêt, plus légitime encore selon la Commission, qu'ont les citoyens à voir leur dossier traité dans les meilleurs délais.

Réponse de la Municipalité à l'observation n° 1

Début 2011, les effectifs de la DUE affectés à la police des constructions ont été renforcés. Depuis lors, elle est en mesure de respecter les délais légaux et habituels pour tous les types de dossier, y compris les objets de minime importance.

VŒUX N^{OS} 1 ET 2 - DOMAINES, GÉRANCES, SPORT ET SÉCURITÉ PUBLIQUE - PORT DE PULLY - BATELLERIE

Lors de son examen de la situation au Port de Pully, la Commission de gestion a constaté des progrès notables dans la manière dont était exercé le contrôle sur l'utilisation et l'attribution des places.

Elle a aussi enregistré avec satisfaction qu'un toilettage ou une nouvelle mouture du règlement de ce port était à l'étude.

La Commission ne peut qu'encourager l'Administration à poursuivre ses efforts sur ces deux tableaux. C'est pourquoi elle émet les 2 vœux suivants, à savoir :

- que la révision du règlement du port se réalise dans un délai de 24 mois maximum.
- que la liste d'attente soit consultable par les demandeurs de place.

Réponse de la Municipalité aux vœux nos 1 et 2

Le règlement du port adopté le 16 décembre 2008 par le Conseil d'Etat sera complété par des prescriptions d'application précisant les points pouvant être interprétés comme le prévoit le règlement à l'art. 4. Après consultation de notre juriste, un toilettage du règlement pourra être fait si cela s'impose d'un point de vue juridique.

Nous ne sommes pas favorables à la consultation de la liste d'attente par tout un chacun. Nous estimons que le demandeur peut se renseigner sur sa position personnelle dans cette liste, mais pas nominativement sur les personnes demandeuses d'une place. La sous-commission de gestion a accès à cette liste.

VŒU N° 3 – DOMAINES, GÉRANCES, SPORT ET SÉCURITÉ PUBLIQUE – USAGE DE LA MAISON PULLIÉRANE PAR LES SOCIÉTÉS LOCALES

La Commune ayant résilié le contrat de bail qui la lie au locataire actuel du restaurant du Prieuré, qui jouit également d'une totale exclusivité sur la restauration et les boissons servies (hors événements mineurs), la Commission de gestion est de l'avis unanime que cette opportunité doit être saisie pour que cette exclusivité soit aménagée en faveur des sociétés locales.

La Commission émet donc le vœu :

• que, dans le contrat liant la Commune avec le locataire actuel ou futur du restaurant du Prieuré, il soit mis fin à l'exclusivité de ce locataire sur toute forme d'utilisation de l'entier de la Maison pulliérane par les sociétés locales.

Réponse de la Municipalité au vœu n° 3

Une procédure juridique est en cours suite à la contestation par le locataire de la résiliation de bail qui lui a été signifiée. Compte tenu de ce désaccord et jusqu'à l'issue de cette affaire, la Municipalité ne désire pas se prononcer sur la teneur de ce vœu.

Nous pouvons toutefois préciser que, pour les sociétés locales, il est déjà possible d'organiser des repas de soutien à la Maison Pulliérane sans passer par le tenancier du restaurant du Prieuré.

SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Durant l'année 2011, le Conseil communal a traité les objets suivants au cours de 8 séances :

9 mars

- Préavis 1-2011 Création d'une association de communes entre les communes de Pully, Paudex, Savigny et Belmont-sur-Lausanne, sous la dénomination "Sécurité Est-Lausannois ";
- Postulat de Mme la Conseillère A. Mumenthaler "pour l'adoption d'un règlement de police à Pully interdisant la mendicité sur le territoire de la commune ";
- Postulat de M. le Conseiller G. Mieli "Wi-Fi pour tous";
- Motion de M. le Conseiller M. Zolliker et consorts " pour l'élaboration d'un objectif logement à Pully " ;
- Motion du parti libéral et du parti radical soutenue par l'UDC " pour une politique du logement efficace et réaliste à Pully " ;
- Motion de M. le Conseiller Y. Rochat et consorts "pour la création d'un Conseil des Jeunes à Pully ".

13 avril

- Préavis 2-2011 Immeuble locatif sis à la pl. de la Gare 2 Démolition Crédit demandé CHF 285'000.00;
- Préavis 3-2011 Plan partiel d'affectation (PPA) "Lavaux-Roches-Pallin-Panchaude n°2" et son règlement Désaffectation partielle du domaine public DP 62 Autorisation d'aliéner une propriété communale ;
- Pétition intitulée " En période de pénurie de logement à loyers abordables, le parc immobilier communal locatif ne doit pas diminuer ".

18 mai

- Préavis 4-2011 Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2011, 1ère série;
- Préavis 5-2011 Av. des Cerisiers et des Deux-Ponts Aménagements routiers défrichement reboisement renouvellement des conduites industrielles mise en séparatif des collecteurs d'évacuation des eaux ;
- Préavis 6-2011 Révision partielle du Règlement communal sur l'aménagement du territoire et les constructions (RCATC) Réponse à la motion de M. le Conseiller M. Aguet concernant l'abandon des toits contrés à Pully ;
- Motion de M. le Conseiller Y. Rochat et consorts " pour la création d'un Conseil des Jeunes à Pully " ;
- Pétition intitulée "En période de pénurie de logements à loyers abordables, le parc immobilier communal locatif ne doit pas diminuer ".

22 juin

- Préavis 7-2011 Rapport de gestion 2010 ;
- Préavis 8-2011 Comptes 2010 ;
- Rapport de la Commission des affaires régionales et intercommunales.

14 septembre

- Préavis 9-2011 Création d'une unité d'accueil (UAPE) pour écoliers au collège de Fontanettaz Crédit demandé CHF 110'000.00;
- Préavis 10-2011 Autorisations générales et compétences financières accordées à la Municipalité par le Conseil communal pour la législature 2011-2016;
- Préavis 11-2011 Autorisation de plaider ;
- Postulat de l'UDC sur la stratégie global des Musées de Pully.

12 octobre

- Préavis 12-2011 Indemnités du Conseil communal proposition du Bureau du Conseil pour les indemnités et rétributions des Conseillères et Conseillers communaux, des membres du Bureau, du secrétaire et des scrutateurs (Législature 2011-2016);
- Préavis 13-2011 Arrêté d'imposition pour l'année 2012;
- Pétition de M. Z. V. Kucera, président de l'Association " JardinCity ".

16 novembre

- Préavis 15-2011 Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2011, 2^{ème} série ;
- Préavis 16-2011 Projet MAREP " Mesures accélérées de réduction de la consommation de l'éclairage public " -Crédit demandé CHF 535'000.00.

14 décembre

- Préavis 17-2011 Budget année 2012 ;
- Préavis 18-2011 Préavis d'intention sur le plan des investissements pour les années 2011 à 2015;
- Préavis 19-2011 Fixation du plafond d'endettement et du plafond pour les cautionnements;
- Préavis 20-2011 Acceptation de trois successions.
- Motion de M. le Conseiller P. Diesbach "pour la création d'une cellule logement dynamique et efficace à Pully ".

MOTIONS ET INTERPELLATIONS EN COURS

Motions en suspens au 31 décembre 2011

- Motion de M. le Conseiller G. Mieli "Wi-Fi pour tous ";
- Motion de Mme la Conseillère A. Mumenthaler "Pour l'adoption d'un nouveau règlement de police de Pully interdisant la mendicité sur le territoire de notre Commune ";
- Motion de M. le Conseiller M. Zolliker "Pour l'élaboration d'un objectif logement à Pully ";
- Motion de Mme la Conseillère L. Masmejan "Pour une politique du logement efficace et réaliste à Pully ";
- Motion de M. le Conseiller J.-B. Paschoud "En faveur de mesure de soutien aux membres du Conseil communal ayant des charges de famille ";
- Motion de M. le Conseiller R. Golay "Pully, cité de l'énergie 2012 ";
- Motion de Mme la Conseillère M. Bolognini et M. le Conseiller S. Rinsoz "En vue d'une étude visant à créer un Centre d'animation socio-culturel à Pully ";
- Motion de M. le Conseiller P. Diesbach "Pour la création d'une cellule logement dynamique et efficace à Pully ".

Postulats en suspens au 31 décembre 2011

- Postulat de M. le Conseiller M. Zolliker "Besoins accrus en logements adaptés pour les seniors ";
- Postulat de Mme la Conseillère N. Panizzon-Guisan " Vers une politique sociale des Seniors à Pully ";
- Postulat de M. le Conseiller J.-P. Chapuis " Préserver et vivifier le centre de Pully " ;
- Postulat de l'UDC " Sur la stratégie globale des Musées de Pully ".

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE, DES FINANCES ET DES AFFAIRES CULTURELLES

MESSAGE DU SYNDIC

Ce rapport de gestion 2011 est à l'évidence marqué par le changement de législature que les constituants ont cru bon de fixer en milieu d'année civile, soit au 1er juillet! Compte tenu que les élections communales se sont déroulées au printemps 2011, cette particularité aura ainsi permis, cette année, à sept personnes d'assumer la responsabilité politique des directions de l'Administration, pour un collège exécutif pourtant toujours constitué de cinq membres!

Si le pilotage politique de la barque pulliéranne reste bien sûr indispensable, il est bon de constater que l'Administration fonctionne remarquablement bien et a su garder le cap. Mais il faut être conscient que les six derniers mois de l'année ont demandés un effort particulier, avec l'intégration de deux nouveaux collègues dans le collège municipal et une redistribution de tous les dicastères, ce qui est loin d'être anodin pour le fonctionnement quotidien.

Informer, expliquer ce qui semblait aller de soi, se faire à d'autres approches des problèmes, à d'autres modes de fonctionnement, trouver progressivement ses nouvelles marques tout en poursuivant les tâches courantes, autant de défis qui ont été relevés avec succès par toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, bien sûr à des degrés divers selon leurs fonctions et activités respectives.

Les choses sont maintenant en place ; le programme de législature, feuille de route fixant les intentions et actions de la Municipalité jusqu'en 2016, a été adopté à fin novembre 2011 et rendu publique au début 2012. Le travail ne manque pas et, si les défis que nous devons relever sont difficiles, la période qui s'ouvre s'annonce assurément passionnante.

Avec l'appui d'une administration compétente et performante, d'une politique de communication renforcée auprès de la population et du Conseil communal, nous parviendrons à donner à notre Ville de Pully l'impulsion nécessaire à son développement.

SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PRÉPARATION DE LA NOUVELLE LÉGISLATURE

Evénement marquant s'il en est, le passage d'une législature à l'autre est une période intense et nécessite un effort soutenu de la part de l'Administration. Elle doit assurer, d'une part, la bonne marche des affaires courantes jusqu'au terme du mandat de la Municipalité en charge et, d'autre part, préparer tous les documents et les éléments indispensables à la nouvelle Municipalité pour qu'elle puisse œuvrer dans les meilleures conditions dès son entrée en fonction.

Le Service de l'administration générale a constitué un groupe de travail transversal pour préparer, dès fin mars les documents cadres utiles pour la nouvelle Municipalité, aussi bien que pour les chefs de service et le personnel de l'Administration. Afin d'en faciliter l'accès et la mise à jour, ces 49 documents sont dorénavant inventoriés dans une base de donnée accessible à tout le personnel. Cette base s'étoffe régulièrement de nouveaux documents, en fonction de l'évolution de la législation régissant les affaires communales.

AUTORISATIONS GÉNÉRALES

Autorisations de plaider

Durant l'année, 10 cas de recours ont concerné la Police des constructions. La situation au 31 décembre était de :

- 1 recours rejeté ;
- 4 recours retirés ;
- 5 recours en cours.

La DDGS a usé de l'autorisation de plaider dans le cadre de 2 litiges portant sur le droit du bail :

- 1 recours retiré ;
- 1 recours en cours.

Pour Parcs et Promenades, 3 objets ont eu trait avec le juge de paix :

- 1 recours admis;
- 2 recours en cours.

Opérations immobilières

La Commission d'achat d'immeubles s'est réunie le 6 avril et le 14 novembre 2011 afin de refaire un point de situation sur les dossiers traités en mai 2010, de discuter des projets d'aménagement à l'av. de Lavaux et à l'av. des Cerisiers, ainsi que des nouveaux projets immobiliers.

Les opérations immobilières conclues par la Municipalité ont été les suivantes :

- Parcelle N°521 Sentier des Grives: achat d'une parcelle d'une surface de 525 m², pour un montant de CHF 200'000.00, cette dernière répondant pleinement à la définition du critère d'espace stratégique et se situant dans une zone de développement identifiée dans le Plan Directeur Communal. Cette parcelle est sise dans le secteur nommé " Vallon de la Paudèze ", qui est appelé à se développer;
- Parcelle N°34 Aux Vernettes, Montpreveyres: achat d'une partie de la parcelle, d'une surface de 553 m², pour un montant de CHF 17'600.00, afin d'y faire édifier une station de pompage;
- Parcelle N°114 Au Grand Champ, Montpreveyres: vente de la parcelle à des privés et démolition d'une chambre de rassemblement et de traitement des eaux de sources. Suite au raccordement de ces eaux sur le réseau de l'AIEJ (Association Intercommunale des Eaux du Jorat), cette chambre était hors service (réquisition de transfert);
- Parcelles Nos 1012 et 1042 Av. des Cerisiers : cession à titre gratuit de la part de l'Etat de Vaud des parcelles susmentionnées d'une surface de 1'524 m² et 140 m² en nature de forêt ;
- Parcelles Nos 1013 et 1029 Av. des Cerisiers : achat de deux parcelles d'une superficie de 479 m² et 276 m² pour un montant de CHF 755.00, afin de disposer des emprises nécessaires au réaménagement de l'avenue ;
- Parcelle N°1248 Av. des Cerisiers : achat d'une parcelle d'une superficie de 1'100 m² pour un montant de CHF 1'100.00, permettant le passage en sous-sol de canalisations d'eaux claires et d'eaux usées et le maintien de 2 chambres ;
- Parcelle N°1250 Av. des Cerisiers : achat d'une parcelle d'une superficie de 651 m² pour un montant de CHF 651.00, afin de disposer des emprises nécessaires au réaménagement de l'avenue ;
- Parcelle N°1251 Av. des Cerisiers : achat d'une parcelle d'une superficie de 656 m² pour un montant de CHF 656.00, afin de disposer des emprises nécessaires au réaménagement de l'avenue ;
- Parcelle N°1252 Av. des Cerisiers : achat d'une parcelle d'une superficie de 335 m² pour un montant de CHF 335.00, nécessaire au réaménagement de l'avenue ;
- Parcelle N°7413 Av. des Cerisiers : achat d'une parcelle d'une superficie de 667 m² pour un montant de CHF 667.00, nécessaire au réaménagement de l'avenue.

ANIMATION, COORDINATION ET OPTIMISATION DU FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Conférences des chefs de services, coordination interservices

Les chefs de service se réunissent une fois par semaine pour prendre connaissance des objets traités par la Municipalité, et des décisions qu'elle a prise. Cette conférence leur permet de coordonner les mesures à prendre lorsqu'il s'agit de dossiers impliquant plusieurs services.

Groupe de travail "Locaux "

Il ne s'est pas réuni en 2011, notamment en raison des élections communales.

Les données nécessaires à l'optimisation de l'occupation des locaux administratifs et techniques ont été récoltées et doivent maintenant être analysées en vue d'envisager différentes variantes. Elles permettront à la Municipalité et aux services concernés d'élaborer une stratégie durable à long terme.

Gestion de projets

Plusieurs projets ont pu être menés à bien ou ont connu des développements significatifs en 2011.

- "Bibliothèque des jeunes " : actuellement intégrée à la bibliothèque scolaire, ce projet vise à rattacher la section " jeunesse " à la bibliothèque communale. La bibliothèque scolaire sera déplacée dans de nouveaux locaux. Les bibliothèques communale et jeunesse seront regroupées pour offrir un espace adapté à l'évolution des média et aux attentes des usagers ;
- "Marche à suivre pour les manifestations, les réceptions officielles et calendrier des manifestations " : suite à la mise en place d'une procédure standardisée, une base de données commune a été mise en place et différents formulaires ont été harmonisés, voire regroupés ;
- Le Comité de pilotage du projet précité a poursuivi ses réflexions en vue de doter l'Administration d'un outil informatique de gestion des ressources, utilisable par tous via Internet, et de traiter de façon centralisée l'occupation et la logistique des locaux loués. Au vu des enjeux complexes et multiples, une redéfinition du périmètre de ce projet est en cours.
- La base de données "Xpert.Meeting ", utilisée à l'interne pour la gestion des objets traités par la Municipalité, a été adaptée pour permettre le suivi des décisions, alors assuré manuellement.

Développement durable

L'outil d'évaluation Boussole21 est progressivement utilisé pour l'élaboration de rapports, de préavis et tout autre document nécessitant une réflexion sur la durabilité de l'objet traité. Il permet de structurer la réflexion en amont, le développement de l'argumentation lors de la rédaction et l'évaluation des résultats en aval.

Intégration

Suite aux informations récoltées en la matière dans différentes communes, au plan cantonal et sur la situation à Pully, le Service à rédigé une communication (No 5-2011, intitulée " Politique d'intégration à Pully ") distribuée au Conseil communal lors de sa séance du 13 avril 2011.

Le délégué à l'intégration est en contact avec le Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme et les différentes entités communales concernées, telles l'Office de la population, les naturalisations, la DJAS et la sécurité publique qui portent un regard attentif sur l'évolution de la population pulliéranne afin d'agir le cas échéant de façon proactive.

Cyberadministration

Les résultats du sondage effectué au sein de l'Administration en 2010 ont été distribués au Conseil communal lors de sa séance du 18 mai 2011, par voie de communication (No 9-2011), intitulée "Etat des lieux de la cyberadministration à Pully ".

Représentation au sein de la Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux

La Secrétaire municipale est membre du comité de la CSSM, plateforme riche en échanges d'expériences et en enseignements. Ces contacts réguliers avec des secrétaires municipaux de toute la Suisse lui permettent de représenter les sensibilités latines face à ses homologues alémaniques et de promouvoir la Conférence auprès des Romand. Un de ses adjoints assure la traduction de certains textes de l'allemand en français.

Cinéma CityClub

Le contrat de bail a été dénoncé par les exploitants au 31 mars 2011. L'Association CityClub Pully, avec l'appui de la Ville de Pully et grâce à de nombreux soutiens financiers, a réussi à relancer l'exploitation de cette salle de cinéma indépendante, l'une des dernières de la région. Le Cinéma CityClub étant l'un des piliers de la politique culturelle de la Ville, la Municipalité a octroyé à l'Association CityClub un montant unique de CHF 25'000.00, en 2011, pour contribuer à l'acquisition de matériel de projection vidéo manquant.

Soutenant déjà le précédent exploitant, elle s'est engagée auprès de l'Association à lui allouer, dès 2012, une subvention annuelle de CHF 20'000.00 pour encourager la promotion et la diversité de la vie culturelle pulliéranne. La Municipalité a également prévu au budget une contribution de CHF 2.00 par billet vendu, jusqu'à concurrence de CHF 30'000.00. Cette preuve de confiance de la Ville de Pully devrait encourager d'autres mécènes ou investisseurs à s'impliquer financièrement dans la survie et la renaissance du Cinéma CityClub.

AFFAIRES JURIDIQUES

La juriste, qui occupe un poste à mi-temps, apporte son soutien à l'ensemble des services de l'Administration. Les domaines juridiques concernés sont ainsi très variés.

L'aide est apportée sous diverses formes : conseils oraux, rédaction de courriers, d'avis de droit, de conventions et documents à caractère juridique, ou encore analyse de dossiers et proposition de solutions dans le but d'éviter une procédure devant les tribunaux.

Ci-dessous figurent à titre d'exemple une partie des tâches effectuées par la juriste au cours de l'année 2011 :

Avis de droit et recherches :

- Obligations de la Commune en matière d'accessibilité aux trottoirs pour les personnes handicapées;
- Conditions à remplir en matière d'exemption du service civil ;
- Frais liés à l'élaboration d'un plan de quartier (art. 72 al.1 LATC) : de qui peut-on les exiger et comment doit-on les répartir entre les propriétaires ;
- Conditions à remplir en matière de consultation et d'envoi des dossiers aux mandataires professionnels ;
- Validité d'une servitude de non-bâtir en faveur de la collectivité lorsqu'un propriétaire met à disposition de son voisin, pour le calcul de la surface constructible, une surface de terrain ;
- Issue insuffisante sur la voie publique : conditions à remplir pour l'obtention d'un droit de passage ;
- Conditions auxquelles un propriétaire peut effectuer des travaux touchant aux parties communes de la PPE ;
- Mode de calcul de l'émolument dû par les fournisseurs de service de télécommunication en cas d'entrave au domaine public.

Décisions / recours

- Décisions en matière d'abattage d'arbre et suivi des procédures en cours devant le Tribunal cantonal ;
- Recours au Tribunal cantonal contre des décisions sur opposition rendues par la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS;
- Décisions sur opposition en matière de taxes de raccordement aux réseaux de distribution, d'évacuation et d'épuration des eaux.

Conventions / contrats

- Convention de collaboration entre le Musée de Pully et la Fondation Jacqueline Oyex ;
- Contrat de collaboration entre le Théâtre de l'Octogone et une nouvelle graphiste ;
- Contrat de cession des droits d'auteur avec la graphiste en charge de la nouvelle identité visuelle de la Villa romaine :
- Convention de mise à disposition de locaux pour le "Festival Pully-Lavaux à l'heure du Québec ";
- Conventions de donation entre le Musée de Pully et plusieurs donateurs ;
- Contrat de dépôt entre le Musée de Pully et la Fondation Germaine Ernst ;
- Convention pour la gestion de la structure d'accueil familial de jour entre Pully, Paudex, Belmont et Lutry;
- Convention concernant le transport scolaire des élèves en classe primaire ;
- Convention de soutien avec l'Association CityClub;
- Convention de prêt à usage avec l'EVAM concernant l'abri PC de la Damataire.

Divers

- Dénonciation au préfet pour l'abattage d'arbres situés sur une parcelle communale;
- Courriers d'avertissement et suivi de procédure en matière de retrait d'autorisation d'accueil familial de jour ;
- Refonte des "Directives d'organisation de la Municipalité pour la législature 2011-2016";
- Divers courriers et suivi de procédure dans le cadre de litiges avec des employés;
- Autorisations pour usage accru du domaine public pour les commerçants de la Grand'Rue;
- Règlement du personnel de l'Association Sécurité Est-Lausannois ;
- Prise de position dans le cadre de la consultation de la modification du Règlement sur la participation aux frais de prévention et de défense contre l'incendie et de secours (RPFIEN) ;
- Toilettage des statuts de l'Association des Musées de Pully.

COMMUNICATION

Les besoins en communication des différents services communaux sont allés grandissant à un point tel qu'une aide s'est avérée nécessaire.

Depuis août 2009, un/e stagiaire médiamaticien du CPNV est régulièrement engagé à 90 %, pour une durée de 6 mois à 1 année. Ceci a permis à l'entité communication de pouvoir développer, à moindre coût, du matériel publi-promotionnel (flyers, brochures, annonces, affiches,...), des logos et des pages Internet pour les différents services de l'Administration.

Le stagiaire s'occupe également de la revue de presse. Il est largement occupé par les différents projets qui lui sont confiés et les prestations qu'il fournit sont très appréciées.

Dès fin mars, l'entité a travaillé à la refonte des documents cadres utiles pour la nouvelle Municipalité pour ce qui concerne la "politique de communication ".

En novembre 2011, un webmaster a rejoint l'entité communication pour un 50% (web, réseaux sociaux). Son intégration est bénéfique à plus d'un titre, mais étant entendu qu'il n'intervient pas dans les projets et activités purement communication.

Les activités de communication sont menées selon les 3 axes principaux ci-dessous.

Les actions média

Conférences de presse

Deux conférences de presse ont été organisées en 2011.

• le 3 mai : Les comptes 2010

(Parutions de 1 article dans le Régional et 1 article dans 24Heures);

le 10 novembre : Le budget 2012

(Parutions de 1 article dans le Régional et 1 article dans 24Heures).

La systématisation de l'envoi de communiqués de presse aux journalistes s'est poursuivie, contribuant ainsi à augmenter la visibilité de Pully dans la presse et à valoriser ce que la commune entreprend et réalise.

En 2011, 12 communiqués de presse et 12 communications (respectivement 7 de chaque sous la nouvelle législature) ont été envoyés à la presse (et à l'ensemble du Conseil communal), assurant chaque fois au minimum 2 couvertures media.

Pages communales dans le Régional

Les pages suivantes ont été réalisées durant l'année 2011 pour un coût total de CHF 11'880.00 TTC :

- World Gymnaestrada (30.06.2011)
- Pully en fêtes (1.12.2011)
- Budget 2011 double page (15.12.2011)

8 annonces ¼ de page et 3 annonces ½ pages ont été créées et financées pour les services de l'Administration pour un montant total de CHF 17'785.45 TTC.

Pour cet aspect de la communication à la population pulliéranne, le montant de CHF 29'665.45 TTC a été dépensé, dans le respect du budget imparti.

Les actions relais

Elles permettent de marquer la présence de la Municipalité sur le terrain. En font partie les manifestations que la Municipalité organise, celles auxquelles elle participe et qu'elle soutient, de même que les séances d'information aux Pulliérans et au Conseil communal.

En 2011, la communication a notamment organisé le 1^{er} août et 2 séances publiques d'information.

Les actions images

Ces dernières renvoient à une notion plus subjective difficilement quantifiable et mesurable telle que :

Site Internet www.pully.ch et réseaux sociaux

En 2011, l'entité a mis sur pied en collaboration avec le BIP :

- Nouveau portail de communication interne avec gestion décentralisée dans les services;
- Création d'une base communication " revue de presse " ;
- Création de pages " réseaux sociaux " Facebook (Ville de Pully, Suisse).

De nouvelles pages Internet ont été créées notamment pour le Cinéma CityClub Pully, PPPB, le carillon de Chantemerle.

Les diverses statistiques relatives au site Internet communal figurent plus loin dans les pages du Service informatique.

Identité visuelle avec charte graphique

L'adaptation du matériel publi-promotionnel, développé par les différents services, aux règles définies en la matière par la charte graphique s'est poursuivi.

La même démarche, mise en place, au cas par cas, pour les sociétés et autres institutions soutenues, financièrement ou logistiquement, par la Commune afin qu'elles appliquent également les règles en matière d'utilisation de notre logo sur leurs dépliants, programmes et autres supports.

Projets directement liés aux activités des Directions

Les Directions ont fait appel à l'entité communication pour de très nombreux projets tels que, notamment, rédaction de communications et de communiqués de presse, création de flyers, brochures, annonces affiches ou logos avec charte graphique, organisation de conférences de presse, de séances publiques d'information et du 1er août, coordination, relecture et impression du rapport de gestion.

MANIFESTATIONS

La Municipalité participe à de nombreuses manifestations à vocation politique, économique, culturelle ou sociale, afin de représenter les intérêts de la Ville. Elle s'implique également en organisant ou en apportant un soutien financier ou logistique à maints événements ayant lieu à Pully.

Manifestations organisées par des instances privées, auxquelles la Municipalité est invitée En principe au moins un membre de la Municipalité y assiste et représente les Autorités communales.

Manifestations organisées par des instances privées, pour lesquelles la Municipalité offre un soutien financier et / ou logistique

La coordination des prestations des services communaux est assurée par le Service de l'administration générale; font notamment partie du soutien logistique la mise à disposition de bancs et de tables, ainsi que des boîtiers électriques et du vin de la Ville pour la partie officielle (Festival'Entre2, Pully for Noise, SunDay's Cycling, Fête du sauvetage, Graine de foot, Fête du Tennis Club, diverses fêtes de guartier).

Pour le détail des subventions accordées, se référer au fichier informatique transmis chaque année aux membres de la Commission de gestion.

Manifestations organisées par la Municipalité

La Municipalité a organisé diverses manifestations au cours de l'année dont l'envergure varie. Par exemple :

- L'invitation d'autres municipalités pour favoriser les échanges entre autorités ;
- La soirée des chefs d'entreprises pulliérans, le 7 février. Environ 230 personnes y ont pris part. M. François Gattabin, responsable du trafic régional voyageurs CFF pour la Suisse romande, en était l'orateur invité et a fait un exposé sur les enjeux du développement des CFF dans le canton de Vaud ;
- La commémoration de l'anniversaire de la mort du Général Guisan, qui a eu lieu le 7 avril ;
- La réception, le 13 septembre, des nouveaux bourgeois de Pully, qui a donné lieu à la visite de l'exposition "Robert Ireland. Entrées en matière ", au Musée de Pully, suivie d'un apéritif dînatoire ;
- Les traditionnelles " Cartes de visites pulliérannes " :
- Le 1er août : manifestation qui a bénéficié d'un temps magnifique et connu un beau succès ;
- Pully en fêtes (Nocturnes), dont l'organisation des différentes animations a été coordonnée en collaboration avec le Kiwanis, le Régional, PPPB et les services de l'Administration. Stands, Père Noël et traditionnelle ouverture de la Cave communale ont animé la place d'Obernai. La Maison Pulliérane a ouvert ses portes à la raclette du Kiwanis, ainsi qu'au marché gourmand qui s'est tenu sous une tente chauffée, sur l'esplanade au sud.

AIDES ET SUBVENTIONS

Aide humanitaire et coopération au développement

La Ville de Pully, active depuis de nombreuses années dans le domaine de l'aide humanitaire et de la coopération au développement, a alloué des aides pour un montant total de CHF 8'500.00 (CHF 28'600.00 en 2010).

La Municipalité a collaboré principalement avec des partenaires de longue date (Nouvelle Planète, Caritas Suisse, Fondation Lotti Latrous) et soutenu les principaux projets suivants :

- Plus de santé à Nhualate;
- Enseignement préscolaire aux nombreux enfants du sud ;
- Education des enfants aveugles et sourds-muets.

Transports publics

Deux ans après les importantes améliorations de l'offre des Transports publics de la région lausannoise (ciaprès tl), la demande s'est consolidée. En 2011, la croissance de la clientèle tl atteint 2.8 %, soit près de 98 millions de voyageurs transportés. La fréquentation des métros a connu une augmentation de 5.5 %. Ce bon résultat confirme l'attractivité supérieure de l'offre ferroviaire régulière, indépendante des contraintes de circulation.

Les nouveaux tarifs introduits fin 2010 par la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis ont permis de stabiliser la recette moyenne par voyageur, en décroissance. Par ailleurs, l'entreprise tl s'est investie pour augmenter son efficacité et mobiliser ses collaborateurs ; elle est parvenue à inverser la tendance à la baisse de son taux de couverture, qui s'éloignait de la barre des 35 %.

Les tl ont poursuivi, avec leur partenaires en mobilité, l'avancée des projets du réseau-t (tram et lignes de Bus à Haut Niveau de service-BHNS).

ARCHIVES

Les Archives se sont concentrées, en 2011, sur l'élaboration des normes et d'une charte de nommage des fichiers informatiques afin d'harmoniser les plans de classement établis.

Travaux spécifiques à la DAGF

- Recensement détaillé des préavis au Conseil Communal de 1870 à ce jour (6'200 notices) ;
- Elaboration manuelle des répertoires des livres reliés des procès-verbaux de séance de Municipalité de 1993 à 1997, afin d'assurer la continuité dans la recherche historique ;
- Migration des données concernant 8 fonds privés, 10 fonds historiques, comme celui de l'ancien syndic Thaler, et des conventions dans la base de données " Gestion des inventaires " ;
- Tri, classement et élimination des dossiers des conseillers municipaux sortants, ainsi que du syndic J.-F. Thonney, au changement de législature ;

- Elaboration d'une charte de nommage définissant les règles de dénomination des fichiers informatiques, validée par les différents services après consultation et approuvée par la Municipalité, pour mise en application. La charte est disponible sur le portail Lotus.
- Incitation à la rédaction du manuel pratique de gestion des documents : " Mettre en place les principes de Records management dans les communes vaudoises ", AVA, 2011, 67p., brochure qui a du succès auprès des petites communes vaudoises et dont une partie des exemples pratiques proviennent des archives de Pully ;
- Consultation pour la rédaction finale de la Loi sur l'archivage (LArch, 14 juin 2011) et de son règlement d'application (RLArch) avec comme objectif de veiller à ce que les communes gardent suffisamment d'autonomie dans la gestion de leurs documents et archives privées.

Records Management

Cette mission de gestion des archives courantes et intermédiaires est toujours présente, parallèlement à une gestion plus traditionnelle des archives historiques. Présentations diverses de l'archiviste aux chefs de service, collaborateurs et apprentis. Organisation de cours de paléographie et de l'une des " Cartes de visite pulliérannes ".

- Finances : transfert des archives intermédiaires au dépôt des Alpes et restructuration des archives courantes à la Maison Pulliérane.
- Office de la population : suite aux demandes de recherches régulières entre les archives et l'OPO, création d'une vue informatique mise à jour annuellement (depuis 1983) des habitants de Pully, par ordre alphabétique avec les éléments essentiels. Cela permet de créer un historique informatique, qui n'existe plus depuis l'abandon des fiches cartonnées.
- Théâtre de l'Octogone : tri, classement et répertoriage des affiches des spectacles depuis 1980 au dépôt des Alpes. Une partie des programmes a été scannée en haute définition.
- Musée de Pully : archivage des comptes au dépôt intermédiaire du parking des Alpes.
- DTSI et DUE : poursuite de la précieuse collaboration entre les ingénieurs, spécialistes métiers et archivistes pour le tri des dossiers, dont des recours au Tribunal administratif, et le reclassement centralisé dans les boîtes de parcelles.
- DDGS: mise à jour et communication des inventaires établis pour les différents dépôts. Visite des archives historiques pour faire le lien avec l'existant. Tri et élimination massive des documents restant au galetas.
- ORPC: préparation du transfert des œuvres d'art du Musée à Chantemerle et du projet de description des archives de Belmont (16 fiches d'évacuation et 55 de recensement d'œuvres d'art). Création d'une sauvegarde des fichiers d'évacuation sur disque dur externe, en cas d'urgence.

En 2011, 54 recherches, dont 35 pour la Ville de Pully et 19 pour des particuliers, ont été effectuées. Les demandes ont porté sur : listes de classe et attestations, peintres locaux tels Lecoultre et Hermanjat, ancienne Grande Salle.

Le personnel des archives compte l'apprenti AID qui partage son temps entre les archives et les deux bibliothèques et 2 stagiaires, dont un a travaillé pour l'Octogone.

En conclusion, les gens passent, la Commune reste... Il est important d'harmoniser les pratiques par l'utilisation de la charte de nommage et des plans de classement, sur support électronique et papier, pour que les dossiers créés, historiques et récents, servent de base à la bonne conduite des affaires courantes.

GREFFE MUNICIPAL

Votations

- Pour chaque scrutin, le bureau du Greffe municipal a pour missions de traiter le vote par correspondance et d'assurer la liaison entre l'Etat de Vaud et le Bureau électoral, lequel procède aux opérations de dépouillement. Le rôle des électeurs est tenu par l'Office de la population. En 2011, près de 85 % des votants se sont exprimés en usant de la possibilité de voter par correspondance, soit approximativement 5'000 enveloppes à traiter par scrutin.
- Le traitement du vote par correspondance consiste à ouvrir l'enveloppe de transmission et à en extraire son contenu, soit la carte et l'enveloppe de vote Cette dernière n'étant pas ouverte avant le jour du scrutin.
- Sur recommandation de l'Etat de Vaud, l'Administration communale prend contact, lorsqu'il en est encore temps, avec les électeurs qui n'ont pas correctement rempli leur carte de vote. Ceux-ci (près d'une cinquantaine par scrutin) sont invités à passer corriger leur erreur.

• Conformément à la Loi sur l'exercice des droits politiques, dès et y compris l'ouverture des enveloppes de transmission, la gestion des votes reçus par correspondance est assurée par 2 personnes au moins assermentées par la Municipalité.

Gestion du portefeuille des assurances choses et du patrimoine

Afin de conserver un contact privilégié avec les partenaires, la gestion du portefeuille des assurances choses et du patrimoine est assurée par le bureau. Ce dernier apporte un soutien technique au Service du personnel, en charge de la gestion du portefeuille des assurances de personnes.

Une quinzaine de sinistres ont été déclarés aux différents partenaires durant l'année (principalement dans le domaine de la responsabilité civile et de la responsabilité civile des véhicules).

Nonagénaires, centenaires

Au 1^{er} janvier, la Commune comptait 72 nonagénaires (14 hommes et 58 femmes) et 2 femmes centenaires. Durant l'année, la Municipalité a eu rendu hommage à 42 de ces aînés.

A ces occasions, la délégation municipale remet une lettre de félicitations accompagnée d'un carton de vin, d'un bouquet de fleurs et d'une tourte.

Pour les centenaires, la délégation municipale participe à la cérémonie organisée par la Préfecture et leur remet une lettre de félicitations et un bouquet de fleurs.

Cartes journalières de la CGN

La population pulliéranne a la possibilité d'acquérir des cartes journalières de la CGN, au prix de CHF 45.00 (adultes) et CHF 22.50 (enfants et abonnement ½ tarif des CFF), permettant de naviguer durant une journée en 1^{re} classe. En 2011, 500 cartes ont été vendues (491 en 2010).

Passeport Vacances

Le Passeport Vacances de la région lausannoise s'est déroulé durant 2 semaines en juillet et 2 en août. Il offre, aux enfants de 10 à 15 ans, le libre parcours sur l'ensemble du réseau Mobilis, 3 entrées de cinéma et l'entrée gratuite dans les piscines et musées de la région, ainsi qu'un grand nombre d'activités (CHF 50.00 complet et CHF 35.00 sans les activités).

1'894 enfants ont participé à l'édition 2011 (dont 187 pulliérans) et ont profité des quelques 300 activités organisées par les communes membres (dont une dizaine par la Ville de Pully, le Musée de Pully, le SDIS, le Tennis Club et le Club Nautique).

BIBLIOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUE COMMUNALES

Durant l'année, 958 livres, 550 CD et 368 DVD ont été équipés, indexés, catalogués et mis en service. Pour disposer de plus d'espace dans les bibliothèques et ainsi mieux mettre en valeur les collections actuelles, un important travail de " désherbage " a été entrepris. Ce sont donc 1'918 livres, 952 revues, ainsi que 245 CD et 7 DVD, usagés ou désuets qui ont été retirés des rayons et éliminés

A fin décembre 2011, 25'769 livres, 10'491 CD, 2'010 DVD et 748 revues, totalisant 39'018 documents étaient à disposition du public.

Service au public

Au cours de l'année, 1'058 personnes (dont 262 inscrites en cours d'année) ont emprunté des documents. Chaque personne est venue, en moyenne, 10 fois. Ce sont donc 11'347 personnes qui ont fréquenté la bibliothèque et la médiathèque, soit une moyenne de 55 par jour. Cette statistique n'englobe pas les personnes qui ne viennent que pour lire ou étudier (en moyenne une dizaine par jour), ni les couples qui empruntent sous un seul nom.

Récapitulation des prêts - 2009-2011

Années	Jours ouvrables	Prêts		Prefs Movenne par jour		Total	Total par jour
		Bibliothèque	Médiathèque	Bibliothèque	Médiathèque		
2009	208	34'645	24'540*	166	118	59'185	284
2010	209	34'449	23'781**	165	113	58'230	278
2011	205	30'462	20'877***	149	102	51'344	250

 Le prêt de livres connait une diminution de plus de 13 % (-3'985) en 2011. Cette situation peut être en partie expliquée par l'évolution des tendances des usagers vers les contenus numériques, mais aussi par les changements intervenus au sein de la bibliothèque. Le prêt de DVD diminue de près de 10 % (-881) mais demeure le média avec le taux de rotation le plus important. Le prêt des CD a, quant à lui, atteint un niveau relativement inquiétant (-1'885 en 2009, -969 en 2010, -2'032 en 2011).

Ces éléments invitent donc à une rapide réorientation des missions de la bibliothèque et médiathèque.

Changement de responsable

L'année 2011 marque le départ de M. Maurice Rebetez, bibliothécaire responsable depuis 1980.

Le travail remarquable effectué par ce dernier durant toutes ces années est salué par l'importance que revêt aujourd'hui la bibliothèque de Pully dans le paysage culturel romand. M. D. Roth le remplace depuis le mois d'août avec pour mission de faire évoluer la bibliothèque vers les nouveaux besoins du public. Néanmoins, tout a été mis en œuvre pour continuer à favoriser les aspects sociaux et la convivialité au sein de la bibliothèque.

Animations

• 8 février : Jacques Roman, homme de culture, est venu présenter des extraits de ses textes lors

d'une soirée dédiée en son honneur.

• 15 avril : L'illustrateur Mathieu Berthod, en compagnie de Daniel Maggetti, a présenté son

adaptation en bande dessinée de "I'homme perdu dans le brouillard " de C.F. Ramuz.

7 juin : L'écrivain Annik Mahaim a présenté son livre " Ce que racontent les cannes à sucre ".

10 novembre : L'écrivain Olivier Sillig a présenté son dernier ouvrage paru " Skoda ".

• 22 décembre : La bibliothèque a organisé un petit Noël avec un spectacle musical interprété par Sima

Dakkus et Gérald Rochat.

• Les vitrines de la bibliothèque ont permis d'exposer un hommage à Jacques Roman, ainsi que des planches originales de la bande dessinée de Mathieu Berthod.

OFFICE DE LA POPULATION

Données statistiques

Structure de la population de Pully au 31 décembre 2011

Suisses (dont 1'103 bourgeois de Pully)	12'237	70.19 %
Etrangers	5'196	29.81 %
Total	17'433	100 %
Personnes en séjour (non incluses dans le chiffre précédent)	326	
Nombre de ménages	8'259	

Il convient de relever que l'ensemble de la population étrangère se compose de quelque 113 nationalités différentes.

Le nombre officiel d'habitants, pris en considération par les offices statistiques du Canton et de la Confédération, est de 17'433 au 31 décembre 2011. En effet, ce dernier ne comprend pas les étrangers en courts séjours, les requérants d'asile, les demandes provisoires, etc. Ce nombre est pris en compte pour les versements ou subsides payés par la Commune et qui doivent être calculés au prorata du nombre d'habitants.

Répartition de la population pulliéranne par catégorie d'âge (moyenne d'âge:43.70)

3	-	/	
0-19 ans	3'444	19.76	%
20-39 ans	4'024	23.09	%
40-64 ans	5'923	33.98	%
65-79 ans	2'833	16.26	%
80-89 ans	987	5.63	%
90 et plus	222	1.27	%
Total	17'433	100	%

Tableau des mutations et population

Années	Arrivées	Naissances	Décès	Départs	Population
2001	1'592	137	162	1'739	15'992
2002	1'626	138	147	1'361	16'175
2003	1'551	155	160	1'527	16'181
2004	1'707	164	142	1'512	16'524
2005	1'658	172	167	1'522	16'670
2006	1'649	181	151	1'599	16'575
2007	1'563	184	183	1'523	16'730
2008	1'709	158	173	1'550	16'884
2009	1'620	191	149	1'439	17'078
2010	1'780	225	153	1'618	17'208
2011	1'770	170	176	1'634	17'433

Permis pour étrangers

Etablissement et renouvellement de 2'148 permis d'établissement et de séjour.

Registre civique

L'Office de la population est également chargé de la tenue du registre civique.

11'813 électeurs au 31 décembre 2011

10'131	suisses, dont	5'697 femmes et	4'434 hommes
1'682	étrangers, dont	807 femmes et	875 hommes

Contrôle de listes de signatures : 1 initiative cantonale, 17 initiatives fédérales, 2 référendums fédéraux, représentant 2'759 signatures attestées valables.

Pièces d'identité

Au 31 décembre 2011, 714 demandes de cartes d'identité ont été établies.

NATURALISATIONS

En 2011, la Commission extraparlementaire de naturalisation et la délégation municipale ont tenu 5 séances d'audition et entendu entre 5 et 7 candidats à chaque séance.

Au cours de l'année, le bureau des naturalisations de la Ville de Pully a reçu 85 nouveaux candidats (requérants, épouses, enfants), originaires des pays suivants :

Albanie	1	Estonie	1	Lettonie	1	Russie	2
Algérie	1	France	27	Madagascar	1	Sri Lanka	1
Allemagne	1	Iran	1	Moldavie	1	Suède	5
Bangladesh	1	Irak	1	Pérou	1	Tunisie	1
Canada	1	Italie	7	Portugal	9	Turquie	2
Congo	1	Irlande	1	Roumanie	1	USA	1
Espagne	12	Kosovo	1	Royaume-Uni	2		

61 d'entre eux (en augmentation de 41 % par rapport à 2010) ont déposé leur dossier, à savoir :

- 33 dossiers de naturalisation ordinaire (art. 8 de la Loi sur le droit de cité vaudois LDCV) ;
- 28 dossiers de naturalisation facilitée, destinée aux étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV), aux jeunes étrangers de la deuxième génération (art. 22 LDCV) et aux personnes de plus de 24 ans et remplissant les conditions de l'art. 22 LDCV (art. 53 LDCV).

Durant l'année 2011, 76 candidats ont obtenu la nationalité suisse et la bourgeoisie de Pully. Dans ce chiffre sont compris les candidats bénéficiant d'une procédure facilitée par mariage (art. 27 LDCV).

SERVICE DU PERSONNEL

MUTATIONS AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL

Arrivées

HITIVOUS			
Service de l'administration	K. Meylan	Coordinatrice de la Villa romaine	01.01.2011
générale	M. Mercanton	Assistante de la cheffe de service l	01.04.2011
	D. Roth	Bibliothécaire principal	01.08.2011
	B. Bongard	Employé d'administration (CDD)	17.08.2011
	O. Fabregas	Employée d'administration I	01.05.2011
	C. Crivelli	Employée d'administration II	01.08.2011
	A. Jaquenoud	Stagiaire archiviste	08.08.2011
Service du personnel	C. Thorin	Stagiaire	14.11.2011
Service des finances	M. Parracho	Adjointe I du chef des finances	01.11.2011
Service des affaires culturelles	M. Calderone	Administratrice au théâtre de l'Octogone	01.02.2011
	M. Junet	Collaboratrice scientifique au Musée	01.07.2011
	S. Terrier	Assistante scientifique	01.09.2011
	P. Epiney	Placeuse à l'Octogone	01.09.2011
Service informatique	A. Leresche	Technicien informatique	01.09.2011
Service de la jeunesse et	R. Toscano	Bibliothécaire scolaire ad-intérim	07.03.2011
des affaires sociales	M. Haefeli	Assistante du chef de service I	08.08.2011
	L. Turin	Stagiaire	01.12.2011
	M. Alexaline	Moniteur au home-école des Mosses	01.09.2011
	C. Mottaz-Vaney	Surveillante d'études au Collège Arnold Reymond	12.09.2011
	H. Perren	Dame de réfectoire	07.11.2011
	A. Joray	Dame de réfectoire	22.08.2011
	L. Tairova	Dame de réfectoire	22.08.2011
Service des domaines,	H. Jashari	Nettoyeuse	01.01.2011
gérances et sports	P. Mendes Dos Santos Rodrigues	Nettoyeuse	03.01.2011
	M. C. Alvares Couto	Nettoyeuse	22.08.2011
	A. Von Siebenthal	Concierge-adjoint	01.07.2011
	N. Matic	Concierge-adjoint	01.08.2011
	G. Vergain	Vigneron	18.07.2011
	A. Bujard	Vigneronne (CDD)	01.09.2011
Service des travaux et des	C. Dopazo	Employée d'administration II	01.03.2011
services industriels	S. Villamar	Secrétaire-assistant	01.05.2011
	J. Martins	Appareilleur I	01.05.2011
	R. Da Silva Monteiro	Appareilleur I	01.05.2011
	R. Honkou	Dessinateur en génie civil	01.07.2011
	R. Trujillo	Dessinateur, chef de projet en génie civil	01.08.2011
	A. Machu	Ingénieur I	01.08.2011
	C. Raimundo Alves	Balayeur	01.09.2011
	N. De Jesus Teixeira	Ouvrier d'exploitation I	01.10.2011
	B. Depallens	Stagiaire HEIG-VD	15.09.2011
	K. Benabderrazik	Stagiaire	10.10.2011
Service de l'urbanisme et	G. Bigler	Employé d'administration	01.01.2011
de l'environnement	A. Mengheshia	Employé d'administration	01.02.2011
	M. Montavon	Technicienne-urbaniste II	01.01.2011
	M. Svimbersky	Technicien-urbaniste II	01.01.2011

R	Gogniat	Technicien-urbaniste II	01.02.2011
C	Rigoni	Stagiaire urbaniste	14.03.2011
S.	Pelli	Stagiaire urbaniste	01.10.2011
J.	Förster	Architecte-paysagiste	01.02.2011
A	Caviale	Architecte-paysagiste	01.10.2011
Υ.	Hofer	Jardinier	11.04.2011
	Girardin	Brigadier de police	01.02.2011
publique 0	. Richard	Brigadier de police	01.10.2011
S.	Tschamper	Secrétaire-téléphoniste	10.01.2011
J.	J. Pott	Aspirante de police	01.02.2011
L.	Vouilloz	Aspirant de police	01.02.2011
M	. Kiefer	Aspirant de police	01.02.2011
Н	. Michel	Aspirant de police	01.02.2011
L.	Bovard	Assistant de sécurité publique	01.08.2011
Transferts	_		
Y. Char Wegmuller	Directrice de l'Octogone	d'assistante du chef de service à directrice	01.01.2011
R. Sommer	Employé d'administration II	r equipe comprage	01.03.2011
C. Da Costa Ribeiro	Ouvrier d'exploitation I	d'ouvrier d'exploitation routière à ouvrier à la Voirie	11.04.2011
H. Kanazoe	Ouvrier à la signalisation routière l	d'aide jardinier à Parcs et promenades à ouvrier à la signalisation routière	11.04.2011
S. Selimi	Concierge	de vigneron à concierge à la Maison Pulliérane	01.10.2011
O. Clemente	Concierge	du Collège Arnold Reymond à la Maison Pulliérane	01.05.2011
C. Dutoit	Exploitant du réseau d'évacuation des eaux	de dessinateur chef de projet en génie civil (RAC) à entité " canalisations et épuration "	01.05.2011
JE. Bossy	Webmaster	de technicien informatique II à 100% à technicien informatique à 50% et webmaster chez AGF à 50%	01.11.2011
Retraites Service de l'administration	D. Dooth Kabaaaaa	Assistants de la deffe de suries	20.04.2011
générale	B. Roethlisberger	Assistante de la cheffe de service	30.04.2011
Services des finances	C. Mesot	Adjoint du chef des finances	31.12.2011
Service des affaires culturelles	M. Rebetez	Bibliothécaire principal	30.11.2011
Service de la sécurité publique	G. Dauphin	Sergent-major	30.11.2011
Service des domaines, gérances	S. Guillou	Concierge à la Maison Pulliérane	30.04.2011
et sports	A. Cavigioli	Concierge à la Maison Pulliérane	30.09.2011
Service de l'urbanisme et de l'environnement	M. Strbac	Balayeur	31.10.2011
Départs			
Service de l'administration	G. Sahingoz-Un	Employée d'administration spécialisée	31.05.2011
générale	O. Fabregas	Employée d'administration I	31.12.2011
	A. Jaquenoud	Stagiaire archiviste	21.10.2011
Service des affaires culturelles	S. Cramatte	Auxiliaire d'accueil et de médiation	07.08.2011
	K. Meylan	Coordinatrice de la Villa romaine	31.12.2011
Service informatique	L. Dudding	Technicien-informatique	30.04.2011
•	Y. Blatti	Technicien SIGIP	31.10.2011
Service de la jeunesse et des	C. Delessert	Bibliothécaire scolaire	31.05.2011
affaires sociales	D. Desfayes	Assistante du chef de service	30.06.2011
	M. Russo	Dame de réfectoire	30.09.2011
	IVI. KUSSU	Dame de refectoire	JU.UY.ZUII

	L. Tairova	Dame de réfectoire	21.10.2011
	R. Toscano	Bibliothécaire scolaire ad-intérim	31.12.2011
Service des domaines, gérances et sports	T. Serin	Nettoyeuse au collège des Alpes	31.08.2011
	P. C. Mendes Dos Santos Rodrigues	Nettoyeuse	30.06.2011
Service des travaux et des services industriels	P. Saccu	Appareilleur	31.01.2011
Service de l'urbanisme et de l'environnement	G. Bigler	Employé d'administration	30.06.2011
	A. Mengheshia	Employé d'administration	21.08.2011
	C. Rigoni	Stagiaire urbaniste	15.09.2011
Service de la sécurité publique	G. Dauphin	Sergent-major	30.11.2011
	J. J. Pott	Aspirante de police	30.04.2011
	L. Bovard	Assistant de sécurité publique	31.12.2011
Décès			
Service des travaux et des services industriels	F. Dos Santos Gomes	Balayeur	20.05.2011
services industriels			

TRAITEMENTS DU PERSONNEL

Une nouvelle fois, en 2011, l'indexation n'a pas été donnée au personnel communal en raison d'un indice supérieur à celui du mois d'octobre.

ORGANISATION ET COMMUNICATION

Le "Persinfo", journal destiné au personnel communal, est sorti 3 fois. Plusieurs thèmes ont été abordés, entre autres une présentation du travail des Musées, de la DJAS et des accueillantes en milieu familial.

Plusieurs événements ont eu lieu durant l'année :

- Le Service du personnel a accueilli 49 nouveaux collaborateurs lors de 9 matinées d'accueil ;
- La traditionnelle soirée du personnel a connu un grand succès puisque 185 collaborateurs sont venus faire la fête sous le thème " fiesta latina " (14 janvier) ;
- Quinze enfants de collaborateurs ont participé à la journée "futur en tous genres " et se sont initiés à la géomatique, au monde de la station d'épuration et à celui des bibliothèques (10 novembre) ;
- Une soixantaine de retraités ont retrouvé leurs anciens collègues au restaurant du Prieuré (2 décembre) ;
- Le Père Noël est apparu, comme chaque année, au refuge des Quatre Vents faisant la joie de 32 enfants de nos collaborateurs (14 décembre).

RÉALISATIONS 2011

Durant l'année écoulée les projets suivants ont été menés à bien :

- Vingt-cing recrutements, menés conjointement avec tous les services de l'Administration;
- Négociations avec l'Etat de Vaud pour la reprise de la bibliothèque scolaire et de son personnel;
- Collaboration avec des organismes tels que l'Al, l'ORIPH ou le CGPI pour des réinsertions ou des stages de développement ;
- Procédure de marché public pour le renouvellement de l'assurance perte de gain communale;
- Préparation du transfert du personnel de la Police à l'ASEL : séance d'information aux collaborateurs, préparation des nouveaux statuts, entretiens individuels, mise sur pied de la nouvelle entité (salaires, assurances, gestion du temps, etc.) ;
- Préparation de l'intégration du module e-budget destiné à élaborer le budget directement à partir des données actuelles du logiciel salaires;
- Démarrage de la démarche de révision de la classification des fonctions avec la HEIG-VD.

FORMATION

Comme chaque année, le personnel communal a suivi de nombreuses formations soit de type "métier", soit permettant d'améliorer des compétences personnelles ou managériales. Deux collaborateurs ont entamé des brevets fédéraux, deux autres ont suivi des formations approfondies dans leur domaine de compétence et enfin deux cadres ont poursuivi un master ou une haute école en cours d'emploi.

Le Service du personnel a proposé en interne les formations suivantes :

- Formation " gestion des conflits " (9, 10 et 27 juin) ;
- Formation Goodmanners pour les apprentis afin de leur transmettre les règles élémentaires de savoir-vivre en entreprise (17 août).

SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL

Réunie deux fois en 2011, la Commission de sécurité sous la présidence de M. J.-F. Thonney, ancien syndic, puis de M. G. Reichen, nouveau syndic, a accepté les projets suivants :

- La vaccination contre la grippe dont ont bénéficié 21 collaborateurs ;
- La poursuite de la possibilité de bénéficier de "massage assis " dont ont profité 48 employés malgré le fait qu'une participation financière leur est désormais demandée ;
- La première campagne de " don du sang " à Pully qui a attiré 78 donneurs dont 15 employés communaux ;
- La vérification des pharmacies dans les services ainsi que la distribution d'autocollants avec les numéros d'urgence à coller sur les téléphones ;
- La diffusion d'une directive sur le harcèlement au travail ;
- Un mandat d'audit attribué à Sécuritas afin d'effectuer un état des lieux de la sécurité dans les locaux communaux ;
- Deux cours de prévention incendie pratique pour 21 personnes, (16 septembre et 14 octobre);
- Un cours de prévention incendie théorique pour 23 personnes (16 septembre) ;
- Un cours de rappel des connaissances en matière de prévention incendie pour 16 personnes ayant déjà eu une formation il y a 5 ans (18 octobre) ;
- Le démarrage de l'action "postures au travail " destiné au personnel soumis à des contraintes physiques lourdes afin d'améliorer leur ergonomie.

Une réflexion est actuellement en cours sur l'application de la directive relative au recours à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (Directive CFST N° 6508), afin de renforcer et d'optimiser la structure actuellement mise en place.

APPRENTI(E)S

La Ville de Pully a formé 24 apprentis dans les métiers suivants : employé(e) de commerce (11), agent en information documentaire (1), électricien de réseau (2), horticulteur(trice) (4), viticulteur (1), agent d'exploitation (1), forestier-bûcheron (3), techniscéniste (1).



Sept apprentis ont réussi leur CFC en juin 2011 :

- 1 apprenti horticulteur
- 1 apprenti électricien de réseau
- 1 apprenti forestier-bûcheron
- 4 apprentis de commerce voie B et E

Le Service continue à assurer un suivi de qualité pour ces jeunes en formation, en dispensant notamment des cours internes afin de compléter d'éventuelles lacunes.

La Commune accueille également durant la rentrée d'automne, 4 stagiaires de la HEIG-VD en formation en emploi d'économiste d'entreprise et 2 étudiants en maturité professionnelle commerciale. Elle a formé également 1 stagiaire médiamaticien, issue de l'école de Sainte-Croix, ainsi que des stagiaires de l'HEG en information documentaire de Genève. Enfin, elle a accueilli 4 détenteurs de master en urbanisme qui ont effectué des stages " premier emploi " dans les directions techniques de la Damataire.

4 collaborateurs pulliérans dispensent également des cours pour les apprentis au Centre d'enseignement permanent du canton de Vaud.

SERVICE DES FINANCES

Au-delà des tâches traditionnelles, l'année 2011 a été marquée par les travaux suivants :

BOUCLEMENT DES COMPTES 2010

Les comptes communaux 2010, présentant, avant les écritures de bouclement, un excédent de revenus d'environ CHF 4.8 mios, ont été adoptés par le Conseil communal dans sa séance du 22 juin 2011.

Après les écritures de bouclement, l'exercice 2010 s'est soldé par un excédent de revenus (bénéfice) d'environ CHF 2.8 mios. Ce résultat positif a été obtenu grâce notamment à des recettes fiscales relativement élevées dues à une conjoncture encore soutenue.

En outre, l'exercice 2010 a été influencé par le décompte final 2009 de la péréquation financière, ce dernier améliorant le résultat de CHF 0.2 mio. L'année 2010 a également été marquée par la vente de l'immeuble sis à la Ruelle du Croset 3. Cette opération a permis à la Ville de Pully de réaliser une plus-value de CHF 1'355'000.00.

BOUCLEMENT DES COMPTES 2011

Comme chaque année, les comptes ne sont pas encore bouclés au moment de l'établissement du rapport de gestion. Ils feront l'objet d'une publication détaillée. Néanmoins, selon toute vraisemblance, les comptes 2011 devraient présenter un résultat proche de l'équilibre.

BUDGET 2012

Le budget de l'année 2012 présente un excédent de revenus de CHF 282'300.00. C'est la quatrième année consécutive que la Ville de Pully est en mesure de présenter un budget équilibré et ce, malgré les incertitudes liées à la mise en place de la nouvelle péréquation intercommunale (diminution du taux d'imposition communal de 6 points), à l'introduction de la réforme policière (augmentation du taux d'imposition communal de 2 points) et à la progression des charges maîtrisables (frais de personnel et achats de biens, services et marchandises).

Durant les prochaines années, les marges d'autofinancement ne seront certainement pas suffisantes pour financer l'entier des investissements communaux. Ainsi, l'année 2012 pourrait marquer la fin d'une période de désendettement de la Commune. En effet, Pully devra très certainement recourir à l'emprunt afin de financer une partie des investissements prévus. Cette même tendance devrait perdurer ces prochaines années et par conséquent, la dette communale devrait continuer à progresser. Dans ce contexte, la Municipalité sera particulièrement attentive, dans la détermination des priorités, à ce que les projets d'investissement soient supportables et n'obèrent pas de manière disproportionnée la situation financière de la Ville de Pully.

Des séances d'information aux collaborateurs ainsi qu'aux Conseillers communaux, ont été organisées dans le courant des mois de novembre et décembre 2011.

Le budget de l'année 2012 a été approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 14 décembre 2011.

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2011-2015

Jusqu'en 2011, le plan des investissements était porté à la connaissance du Conseil communal par le biais d'une communication. Soucieuse que le Conseil communal puisse débattre de cette question, la Municipalité a décidé de présenter son plan des investissements par le biais d'un préavis d'intention. Ce procédé permet qu'une discussion ait lieu au sein du Conseil sans que ce dernier ne vote.

La Municipalité n'a retenu pour son programme d'investissements que les objets jugés indispensables ou prioritaires pour l'année 2012. Une nouvelle appréciation sera faite pour les années suivantes lors de la prochaine révision. Cette appréciation tiendra notamment compte du programme de législature qui aura été arrêté d'ici le début de l'année 2012.

En terme d'investissements, la Commune aura, durant les années à venir, à fournir un effort particulier afin de moderniser les infrastructures publiques et ce, dans le but de dynamiser Pully et son centre. Le financement de projets importants pour l'avenir de la Commune ne se fera pas uniquement au moyen de fonds propres et/ou au moyen d'un recours accru à l'emprunt.

En effet, le développement de la Ville de Pully devrait augmenter de manière non négligeable l'assiette fiscale (accroissement de la population et nouvelles entreprises venant s'établir sur le territoire communal). Ceci devrait amener une progression des recettes fiscales et de la marge d'autofinancement, et ainsi permettre un meilleur financement par des fonds propres. De plus, les projets de développement de la Ville permettront de valoriser de manière importante certaines propriétés communales, contribuant à apporter des liquidités supplémentaires qui pourront être attribuées au financement des futures infrastructures communales.

IMPÔTS

La facturation et la perception des impôts communaux sont assurées par l'Office d'impôt du district de Lavaux-Oron, hormis l'impôt foncier, facturé par la Commune. Cette manière de procéder donne entière satisfaction. Les liquidités courantes sont régulièrement alimentées par des versements de l'Office, limitant ainsi l'utilisation des comptes de crédits bancaires et reportant d'autant la souscription d'emprunts nouveaux.

Il est à noter que durant l'année 2010, l'avancement des taxations des personnes physiques relatives aux impôts sur le revenu et sur la fortune est resté relativement stable, comme en 2009, soit aux alentours de 75 %. Ainsi, les autorités fiscales cantonales ont atteint leur rythme de croisière, avec comme principal avantage pour les prochaines années, une stabilisation des revenus fiscaux au titre de l'impôt sur le revenu et l'impôt sur la fortune.

Au moment de la rédaction du présent rapport, le bouclement des impôts de l'année 2011 n'est pas encore disponible.

ARRÊTÉ D'IMPOSITION

Le 1er janvier 2012 marque l'entrée en vigueur de la réforme policière. Cette dernière prévoit une bascule de deux points d'impôts du Canton en faveur des communes. Par conséquent, l'arrêté d'imposition 2012 proposé par la Municipalité au Conseil communal prévoit le statut quo. Ainsi, le taux d'imposition communal est passé de 63.0 en 2011, à 65.0 pour l'année 2012. En date du 30 novembre 2011, le Conseil d'Etat a adopté l'arrêté d'imposition présenté par notre Commune.

En ce qui concerne les autres impôts et taxes, il n'y a aucun changement par rapport à l'arrêté d'imposition voté le 21 mai 2008.

GESTION DU SYSTÈME DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

A l'instar d'une grande majorité des villes vaudoises, la Municipalité a décidé d'introduire, dès le 1er janvier 2009, un système de crédits supplémentaires pour tout dépassement budgétaire supérieur à CHF 5'000.00.

L'année 2011 est donc la troisième année où cette procédure est appliquée. Ainsi, ce sont les 3 préavis cidessous qui ont été présentés au Conseil communal :

Préavis n°4-2011 - Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2011, 1ère série / Accepté par le Conseil communal lors de la séance du 18 mai 2011 :

	Montants (en CHF)
Crédits supplémentaires, préavis 4-2011 - Augmentation des charges	189'000.00
Total crédits supplémentaires demandés, 1 ^{ère} série	189'000.00

Préavis n°9-2011 - Création d'une unité d'accueil (UAPE) pour écoliers au collège de Fontanettaz / Accepté par le Conseil communal lors de la séance du 14 septembre 2011 :

Montanta (on CLIE)

	wontants (en CHF)
Crédits supplémentaires, 1 ^{ère} série - Augmentation des charges	110'000.00
Total crédits supplémentaires demandés, préavis 9-2011	110'000.00

Préavis n°15-2011 - Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2011, 2ème série / Accepté par le Conseil communal lors de la séance du 16 novembre 2011 :

	Montants (en CHF)
Crédits supplémentaires, 2 ^{ème} série - Augmentation des charges	250'000.00
Crédits supplémentaires, 2 ^{ème} série - Augmentation des revenus	-32'000.00
Total crédits supplémentaires demandés, 2ème série	218'000.00

Ainsi, globalement, les demandes de crédits supplémentaires relatives à l'exercice 2011 représentent une augmentation des charges de CHF 549'000.00 et une augmentation des revenus de CHF 32'000.00.

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Un système de contrôle interne (ci-après SCI) est un instrument de gestion composé d'un ensemble de dispositifs ayant pour but d'assurer, d'une part, la protection, la sauvegarde du patrimoine et la qualité de l'information, et de l'autre, l'application des instructions de la Municipalité en favorisant l'amélioration des performances.

Le canton de Vaud projette de rendre obligatoire la mise en place d'un SCI dans toutes les communes vaudoises. Les instructions nécessaires à cette importante évolution leur seront données courant 2012.

Le Service des finances a donc déjà pratiqué un inventaire partiel des documents afin d'évaluer les mesures nécessaires pour remplir les conditions indispensables à l'existence d'un SCI.

MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE COMPTABLE POUR L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE POLICE

Durant l'année 2011, le Service des finances a élaboré et créé une structure comptable afin que l'Association intercommunale de Police puisse fonctionner et ce, dès le 1er janvier 2012 (création du plan comptable, ouverture des comptes de liquidités, ...). De plus, le Service a collaboré à la définition des divers flux entre l'Association intercommunale de Police et la Ville de Pully.

COMMISSION DES FINANCES

En 2011, la Commission des finances a siégé 9 fois, sous la présidence de la Conseillère communale N. Jaquerod, pour examiner les comptes, le plan des investissements, le budget, les demandes de crédits supplémentaires, l'arrêté d'imposition pour l'année 2012, la fixation du plafond d'endettement et du plafond de cautionnement ainsi que les préavis municipaux requérant l'approbation de ladite commission, conformément à l'art. 50 du Règlement du Conseil communal.

PLAFOND D'ENDETTEMENT ET PLAFOND POUR LES CAUTIONNEMENTS

Dans le but de simplifier la procédure relative aux emprunts et aux cautionnements, et de limiter le contrôle de l'Etat à la légalité, le Grand Conseil a accepté en mai 2005, dans le cadre de la révision de la Loi sur les communes, de supprimer les autorisations d'emprunts et de cautionnements, pour introduire la notion de plafond d'endettement et de cautionnements ".

Sur la base d'une planification financière, les plafonds d'endettement et de cautionnements de Pully relatifs à la période législative 2011-2016, adopté par le Conseil communal lors de la séance du 14 décembre 2011, a été fixé à CHF 195.0 mios, pour le plafond d'endettement et à CHF 45.0 mios pour le plafond pour cautionnements. Il est à noter qu'il ne s'agit pas de l'endettement effectif mais de l'endettement brut.

Le plafond d'endettement fixé par le Conseil communal pour la période législative 2006-2011, adopté par le Conseil communal lors de la séance du 6 décembre 2006, a été fixé à CHF 235.0 mios. Il s'avère, après estimation, qu'au 31 décembre 2011, le montant de l'endettement brut devrait se situer aux alentours de CHF 104.0 mios, soit à un niveau nettement inférieur à celui prévu dans le cadre de la fixation du plafond d'endettement en 2006.

CRÉDIT CADRE POUR LES CRÉDITS D'ÉTUDES VALABLES POUR LES ANNÉES 2007 À 2011

Conformément aux conclusions du préavis n° 2-2007, stipulant notamment que "la Municipalité intègre dans son rapport annuel de gestion un état des dépenses relatives à ce crédit-cadre", un état des dépenses relatives aux crédits d'études, au 31 décembre 2010, est présenté ci-dessous :

Description	Montant total dépensé au 1.1.2010	Montant total dépensé en 2010	Montant total dépensé au 31.12.2010
Rte de Vevey - Sondage + Analyse de dimensionnement structure	-14'797.65	0.00	-14'797.65
Av. C. F. Ramuz - Réfection et renforcement de la chaussée - Analyse	-23'250.00	0.00	-23'250.00
Av. des Cerisiers (Perraudettaz - Deux-Ponts) - Etudes géotechniques	-38'232.40	0.00	-38'232.40
Collège Loth - Salle de sports	-40'093.25	0.00	-40'093.25
Annexe Ouest - Assainissement plage de la piscine couverte	13'219.75	0.00	-13'219.75
Séparatif Fau-blanc - Collège A. Reymond - Etude déversoirs et divers	-10'427.75	0.00	-10'427.75
Collège de Chamblandes - Façades et CVSE	-11'045.15	0.00	-11'045.15
Stand de tir de Volson - Assainissement	-14'866.55	0.00	-14'866.55
Suppression des EC permanents de l'ancien ruisseau du Carillet	-7'424.40	0.00	-7'424.40
Ouvrage - Dégrilleur + séparatif Ch. des Vignes - Assainissement	-11'428.70	-55'581.90	-67'010.60
Etude projets de garderie pour la petite enfance	-30'103.20	0.00	-30.103.20
Quai Milliquet - Pavillon / Kiosque	0.00	-8'715.60	-8'715.60
Tennis-Club - Pavillon	0.00	-21'737.00	-21'737.00
Adaptation réseau routier au trafic 40 t.	0.00	-35'966.85	-35'966.85
Av. des Cerisiers (Perraudettaz - Deux Ponts) - Dim. infrastructure routière	0.00	-21'952.30	-21'952.30
Av. des Cerisiers (Perraudettaz - Deux Ponts) - Etudes forestières	0.00	-6'996.65	-6'996.65
Av. de Villardin - Réseau routier	0.00	-24'228.05	-24'228.05
Av. de Villardin - Réseau d'égouts et d'épuration	0.00	-15'074.75	-15'074.75
Av. des Cerisiers (Perraudettaz - Deux Ponts) - Etudes hydrauliques	0.00	-3'001.55	-3'001.55
Mise en place réseau fibre optique FTTH	0.00	-29'700.00	-29'700.00
Totaux	-214'888.80	-222'954.65	-437'843.45
Total montant voté			930'000.00
Solde disponible			492.156.55

Les comptes 2011 n'étant pas encore bouclés au moment de la rédaction du présent document, les dépenses relatives au crédit-cadre sur les crédits d'études de l'année 2011 seront disponibles lors de l'établissement du rapport de gestion de l'année 2012. De plus, ce crédit-cadre sera définitivement bouclé dans le courant du 1er trimestre de l'année 2012.

AUTORISATION GÉNÉRALE D'ACQUÉRIR ET D'ALIÉNER DES IMMEUBLES, DES DROITS RÉELS IMMOBILIERS, DES ACTIONS OU DES PARTS DE SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Le Conseil communal a accordé à la Municipalité, en application de l'art. 4, ch. 6 de la Loi sur les communes du 28 février 1956 et de l'art. 16, ch. 5 du Règlement du Conseil communal, une autorisation générale, valable jusqu'à la fin de la législature 2006-2011, de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles dont la valeur n'excède pas CHF 100'000.00 par cas, le plafond étant fixé à CHF 1'000'000.00.

Au 31.12.2010, cette autorisation générale a été utilisée de la manière suivante :

2006 credit accorde par le Conseil communai lors de la seance du 13 septembre	1'000'000.00
Acquisition parcelle n° 1249 - Av. des Cerisiers	-1'500.00
Disponible au 31 décembre 2010	998'500.00

Les comptes 2011 n'étant pas encore bouclés au moment de la rédaction du présent document, les dépenses relatives à l'autorisation générale d'acquérir et d'aliéner des immeubles, des droits réels immobiliers, des actions ou des parts de sociétés immobilières de l'année 2011 seront disponibles lors de l'établissement du rapport de gestion de l'année 2012. Elles feront également l'objet d'une publication détaillée dans le cadre du bouclement des comptes 2011. Cette autorisation générale étant valable jusqu'au 31 décembre 2011, elle sera bouclée dans le courant du 1er trimestre de l'année 2012.

Ainsi, dans sa séance du 14 septembre 2011, le Conseil communal a accordé à la Municipalité, une autorisation générale, valable jusqu'à la fin de la législature 2011-2016, de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou de parts de sociétés immobilières dont la valeur n'excède pas CHF 100'000.00 par cas, charges éventuelles comprises, le plafond étant fixé à CHF 1'000'000.00.

AUTORISATION GÉNÉRALE D'ACQUÉRIR DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES

Le Conseil communal a accordé à la Municipalité, en application de l'art. 4, ch. 6 bis de la Loi sur les communes du 28 février 1956 et de l'art. 16, ch. 5 du Règlement du Conseil communal, une autorisation générale, valable jusqu'à la fin de la législature 2006-2011, de statuer sur les acquisitions de participations dans des sociétés commerciales dont la valeur n'excède pas CHF 10'000.00 par cas, le plafond étant fixé à CHF 50'000.00.

Au 31.12.2010, cette autorisation générale n'a pas été utilisée. Les comptes 2011 n'étant pas encore bouclés au moment de la rédaction du présent document, les dépenses relatives à l'autorisation générale d'acquérir des participations dans des sociétés commerciale de l'année 2011 seront disponibles lors de l'établissement du rapport de gestion de l'année 2012. Elles feront également l'objet d'une publication détaillée dans le cadre du bouclement des comptes 2011. Cette autorisation générale étant valable jusqu'au 31 décembre 2011, elle sera bouclée dans le courant du 1er trimestre de l'année 2012.

Ainsi, dans sa séance du 14 septembre 2011, le Conseil communal a accordé à la Municipalité, une autorisation générale, valable jusqu'à la fin de la législature 2011-2016, de statuer sur les acquisitions de participations dans des sociétés commerciales dont la valeur n'excède pas CHF 10'000.00 par cas, le plafond étant fixé à CHF 50'000.00.

AUTORISATION GÉNÉRALE D'ENGAGER DES DÉPENSES IMPRÉVISIBLES ET EXCEPTIONNELLES

Dans sa séance du 14 septembre 2011, le Conseil communal a accordé à la Municipalité, une autorisation générale, valable jusqu'à la fin de la législature 2011-2016, d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles, dont la valeur n'excède pas CHF 100'000.00 par cas, charges éventuelles comprises, conformément aux dispositions des art. 11 du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 et de l'art. 102 du Règlement du Conseil communal.

COMPÉTENCES FINANCIÈRES DANS LE BUT D'ENGAGER DES CRÉDITS D'ÉTUDES POUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Dans sa séance du 14 septembre 2011, le Conseil communal a autorisé la Municipalité à ouvrir et engager des crédits d'études relatifs au patrimoine administratif qui ne pouvaient être prévus au budget de fonctionnement, ceci jusqu'à concurrence de CHF 100'000.00 maximum par cas, avec obligation d'informer immédiatement la Commission des finances et le Conseil communal et ce, jusqu'à la fin de la législature 2011-2016.

Il est à noter que cette autorisation du Conseil communal remplace le crédit cadre sur les crédits d'études utilisées auparavant.

AUTORISATION GÉNÉRALE POUR LE PLACEMENT DE CAPITAUX ET DE LIQUIDITÉS

Dans sa séance du 14 septembre 2011, le Conseil communal a accordé à la Municipalité, une autorisation générale, valable jusqu'à la fin de la législature 2011-2016, de placer les disponibilités de la Commune auprès d'établissements bancaires, de compagnies d'assurances, de collectivités publiques, ou d'entreprises suisses et offrant de solides garanties financières.

En conclusion, durant l'année 2011, le Service des finances a tenté d'améliorer certains processus afin d'être plus efficient. Cette évolution devrait se poursuivre durant l'année 2012 qui sera en partie dédiée aux premiers travaux préparatoires pour la mise en place d'un SCI ainsi qu'à l'introduction d'une taxe sur l'élimination des déchets.

SERVICE INFORMATIOUE

Début 2011, l'aménagement du nouveau local de la Damataire destiné au dédoublement du système informatique a été terminé. Le Service a pu ainsi commencer à l'équiper en profitant du renouvellement de certains éléments pour l'intégrer dans son infrastructure. Ce sont :

- le remplacement des 4 serveurs de virtualisation et l'achat de 2 supplémentaires;
- la mise en place d'équipements destinés à interconnecter les 2 sites du BIP et de la Damataire ;
- l'achat d'un onduleur pour alimenter et protéger les appareils en cas de coupure de courant ;
- l'adaptation de l'infrastructure du réseau informatique afin d'offrir une redondance entre le BIP et la Damataire.

Afin de répondre à l'augmentation croissante du volume des données, l'espace de stockage a été étendu avec l'adjonction de 2 baies de disques supplémentaires.

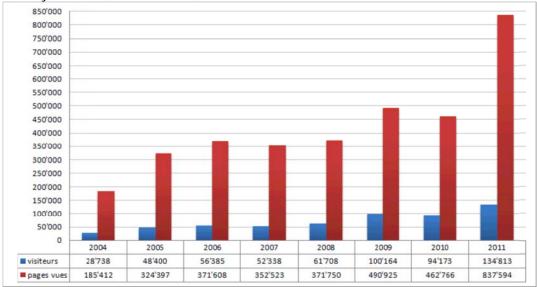
Certains postes de travail ont été renouvelés et de nouveaux équipements ont été acquis pour des collaborateurs non équipés ou de nouveaux employés. Cela représente 76 écrans, 1 station de travail, 12 portables, 13 imprimantes, 2 projecteurs.

Plusieurs autres projets ont été réalisés, à savoir :

- Mise en place du module "ebudget "dans l'application de gestion des salaires;
- Mise en place du module salaires et gestion du personnel pour la commune de Belmont-sur-Lausanne ;
- Mise à jour de la version du logiciel Aloes pour la bibliothèque communale;
- Transfert de Mac à PC du logiciel Bibliomaker utilisé par la bibliothèque des jeunes ;
- Achat du module de demande d'identités françaises pour l'application de traitement des amendes ;
- Adaptation du programme de gestion des procès-verbaux de Municipalité;
- Acquisition d'un nouveau programme de prise de contrôle à distance des postes de travail ;
- Adaptation de l'infrastructure en vue de la création de la nouvelle entité Police Est-Lausannois ;
- Mise à jour du serveur web ;
- Création d'une base de recueil officiel des documents accessible sur l'intranet et/ou via le site web.

Le site internet communal a été visité par 134'813 internautes et 837'594 pages ont été consultées, soit une augmentation de 40'000 visiteurs par rapport à 2010. Il faut relever la très forte augmentation des pages visitées. En quelques chiffres :

- Nombre moyen de pages vues : 6.21 ;
- Temps moyen passé sur le site : 3 minutes ;
- Classement de la provenance des visiteurs : 1. Suisse (119'900), 2. France (5'100), 3. Allemagne (1'400), 4. Royaume-Uni, 5. Etats-Unis, 6. Italie.



La quantité des pourriels (spam) reçus a encore diminué cette année pour atteindre 174'046 spam sur un volume de 383'472 messages traités par le serveur de messagerie. Ceci représente une proportion de 45,4 % de messages non-sollicités (65.5 % en 2010 et 75.6 % en 2009).

En matière de géo-informatique, plusieurs projets ont été réalisés conformément au schéma directeur du Système d'Information Géographique Intercommunal de Pully (SIGIP) avec pour objectif d'offrir de nouveaux outils efficaces et performants destinés à faciliter la gestion quotidienne des divers services de l'administration, dont notamment :

- la gestion des surfaces imperméabilisées pour la nouvelle taxe sur les eaux claires;
- le schéma directeur de la mobilité douce (SDMD);
- le plan canicule ;
- les calculs d'itinéraires pédestres pour les écoliers ;
- le registre cantonal des bâtiments (RCB).

Un autre projet essentiel a également débuté en 2011 et se poursuivra sur 2012, il s'agit du guichet cartographique intercommunal qui devrait s'ouvrir au public courant 2012.

Sur le plan administratif, la déclinaison cantonale sur la Loi sur la Géoinformation (Lgéo-VD) a été mise en consultation auprès des communes vaudoises. Dès lors, Pully a fait part de ses remarques au Canton par l'intermédiaire de l'Union des communes vaudoises (UCV).

Un plan de formation a été établi et des cours ont été dispensés aux utilisateurs exploitant les outils géoinformatiques afin de compléter leurs compétences en fonction de leurs besoins.

A l'ensemble du suivi des nouveaux projets, s'ajoutent toutes les tâches quotidiennes et récurrentes que sont la maintenance, la mise à jour, la sécurisation des équipements et données existants ainsi que le dépannage et l'assistance aux utilisateurs.

L'augmentation régulière de la charge de travail a conduit la Municipalité à entreprendre une démarche d'analyse et de réorganisation du Service afin d'adapter son fonctionnement et son organisation pour lui permettre de faire face à la croissance de ses tâches et aux exigences des services communaux. Ce projet qui a débuté en 2011 se poursuivra sur l'année 2012.

SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

En 2011, le bureau de location de L'Octogone a émis 15'764 billets, tous spectacles confondus (16'835 billets en 2010). A titre de comparaison, en 2009 le bureau de location avait émis 11'423 billets à conditions égales, soit sans le festival bisannuel "Pully à l'Heure du Québec " qui comptabilise 6'000 billets émis à lui seul.

THÉÂTRE DE L'OCTOGONE

La saison officielle de L'Octogone a présenté 20 spectacles et concerts, dont 3 créations. Le théâtre a accueilli 70 manifestations en 2011, soit un total de 98 représentations. Loué à des organisateurs privés et mis à disposition des écoles, L'Octogone a reçu des spectacles de danse, de théâtre, des concerts, des conférences ainsi que des forums. Son taux de fréquentation a été de 90 %, le public marquant ainsi son intérêt pour ce lieu fonctionnant sans abonnements. Les media ont largement couvert la plupart des spectacles et concerts, démontrant que L'Octogone est un acteur culturel incontournable du bassin lémanique.

- Le quintette vocal a cappella Cinq de Cœur avait déjà séduit L'Octogone à deux reprises. Le spectacle "Métronome ", à l'humour désopilant, s'est emparé tour à tour de fameux airs d'opéra, musique classique, jazz, variété française avec une énergie sans égale!
- Nicolas Bedos, fils de, a écrit une pièce sur mesure à l'intention de son père "Le voyage de Victor", réunissant Guy Bedos et Macha Méril à cette occasion. Commençant dans un registre léger pour s'achever à la façon d'un thriller, cette intrique s'est avérée à la hauteur du talent de son auteur.
- En programmant une soirée acoustique avec deux groupes pop-rock d'ici, Tafta & Aloan, L'Octogone continue à offrir une plateforme idéale pour des artistes en devenir. La soirée a été à la hauteur de leur talent qui leur assure déjà un public fidèle.
- Prenant comme point de départ la notion de l'équilibre, la Compagnie Linga a offert avec "Falling grace " un éloge de la fragilité à travers l'exploration des différentes dynamiques qui surgissent lorsque l'équilibre se rompt.

• Nul ne résiste à Sacha Guitry et surtout pas le temps qui parle en faveur de cet auteur inégalable! Entouré d'une belle brochette de comédiens, Robin Renucci campe ici le personnage de

Désiré, valet modèle et charmant, qui a donné le nom à la pièce.

- C'est en lisant le roman d'Anna Gavalda que Patrice Leconte eut envie d'adapter "Je l'aimais " à la scène. Il pensa qu'il s'agissait d'une partition idéale pour des acteurs, riche d'émotions calmes ou fulgurantes.
- Jacques Hostettler et Nicolas Suter, alias Tchiki duo, issus du Conservatoire de Lausanne, tous deux surdoués de la percussion, ont proposé un concert avec des résonances venues des quatre coins de l'histoire humaine, dans une succession de tableaux poétiques.



acob

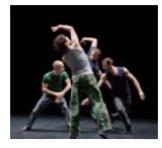
• La Compagnie La Baraka, née en 1997 à l'initiative d'Abou Lagraa, a connu un succès immédiat dès sa première création en 1998. Répondant à l'invitation de L'Octogone, Abou Lagraa et sa femme Nawal ont accepté de danser "D'eux sens " composant un duo intense et touchant, expression d'un bonheur partagé.



- Seul en scène, Francis Huster a relégué brillamment les craintes du public aux oubliettes tant il s'est avéré stupéfiant dans ce spectacle intense. "La traversée de Paris ", nouvelle de Marcel Aymé, a constitué la source de cette subtile adaptation théâtrale où l'acteur endosse tous les rôles.
- Sur scène, tout a tenu au jeu des danseuses qui sont entrées dans une tonalité flottante, incertaine, légère. C'est le talent de Fabienne Berger, chorégraphe lausannoise, que de laisser libre cours à ses danseuses tout en les guidant dans le monde ouaté de "Floating Tone ".
- Lorsque les danseurs de l'Opéra de Paris s'encanaillent, cela donne "Petites Virtuosités Variées " qui prend sa source dans la simplicité des trois formes les plus réduites : solo, duo, trio. Véritable tour de force, le spectacle trouve son équilibre entre ordre et folie, prouesses et espiègleries.
- Gotan Project est un groupe ayant pour matrices de base le tango et la musique électronique, qui a sillonné le monde avec le succès pour rendez-vous. Le moment partagé a été du domaine du voyage poétique dont on revient indemne mais bouleversé.
- "Juliette et Roméo", c'est Roméo et Juliette revu à la sauce Bergamote. Le quatuor Claude-Inga Barbey, Claude Blanc, Patrick Lapp et Doris Ittig en ont fait une fantaisie théâtrale joyeusement iconoclaste, mêlant alexandrins élisabéthains et badineries modernes.



ject



- William Forsythe compte parmi les chorégraphes majeurs de la danse contemporaine. L'Octogone lui a réservé une place de choix dans sa programmation, s'associant pour cela au festival international de danse de Lausanne. "Chamber Works" a répondu aux attentes d'un public venu nombreux.
- La magie peut naitre d'associations improbables. Tel a été le cas pour le concert qui a uni, pour un soir, Vincent \$egal, fameux violoncelliste français, et Ballaké Sissoko, joueur de kora malien. Unissant leur sons, les musiciens ont entremêlé cordes et âmes en une délicate alchimie. Le public du festival de jazz de Cully leur avait réservé un accueil triomphal, le charme a de nouveau opéré à L'Octogone.
- "Grand Ecart", la comédie de Stephen Belber, a été sans aucun doute l'un des rendez-vous théâtraux les plus originaux de la rentrée. En vieil égoïste imbu de lui-même, Thierry Lhermitte a signé une composition tout en justesse, bien entouré par 2 jeunes comédiens épatants.
- Absent du programme depuis quelques années, le Ballet du Grand Théâtre de Genève était attendu par ses inconditionnels. Le programme de la soirée était composé de trois pièces des chorégraphes reconnus Jean-Christophe Maillot, Benjamin Millepied et Ken Ossola, et dansées respectivement par sept, deux et vingtdeux danseurs.
- Dans la France occupée, 7 amis se retrouvent pour fêter l'anniversaire de leur hôte. Tout se déroule sous les meilleurs auspices jusqu'à ce qu'ils soient obligés, par un terrible concours de circonstances, de sacrifier un des leurs. Dès sa création à Paris, "Le repas des fauves " a emporté l'adhésion de la presse ainsi que du public.
- Avant Yasmina Reza, Loleh Bellon a inauguré un style réaliste et intimiste. Jouée, entre autres, par Suzanne Flon lors de sa création, "Les dames du jeudi " a réuni Marina Vlady, Catherine Rich et Annick Blancheteau

sur la scène de L'Octogone. Séduit par la distribution, l'hebdomadaire L'Hebdo a offert une place privilégiée à la pièce de Christophe Lidon dans ses pages.

Approché par la Radio télévision suisse romande pour une soirée de Noël intitulée "Nos chanteurs ont du cœur ", L'Octogone a construit un partenariat autour d'un concept porteur : réunir sur scène une palette de chanteurs romands enregistrés comme dans une émission en direct (concert rediffusé sur RSR1 le 24 décembre 2011). Onze chanteurs se sont ainsi succédés sur scène dont Thierry Romanens, Jérémie Kisling, Aloan, Frédéric Recresio, présentés notamment par Jean-Marc Richard.

COMPAGNIE LINGA

En 2011, la compagnie pulliérane a repris à L'Octogone sa production 2010 " no.thing " et présenté une nouvelle création " falling grace ". Elle a en outre mis sur pied 2 spectacles présentés hors les murs de L'Octogone, au MUDAC à l'occasion de la Nuit des Musées et sur le site de l'UNIL dans le cadre du festival Lausanne Estivale. La compagnie a d'autre part tourné avec trois productions en Suisse alémanique, en Allemagne, à Chypre, en Pologne et y a rencontré un grand succès. Poursuivant son échange avec le Moyen-Orient, elle a aussi tourné à Beyrouth, Amman, et pour la première fois à Ramallah. A l'occasion de plusieurs de ces tournées, Marco Cantalupo a participé à des ateliers pour danseurs professionnels.



FESTIVAL'ENTRE2

La 3^e édition du "Festival'Entre2 " a eu lieu du 8 au 11 juin au Théâtre de l'Octogone à Pully. Cette année, le canton du Valais en était l'invité d'honneur, avec une soirée délirante emmenée par Yann Lambiel et la participation de Marc Donnet-Monay et de Sandrine Viglino. Pour la chanson, le public a retrouvé, entre autre, Gaëtan, Narcisse le slameur de génie (qui s'est produit avec de jeunes slameurs des écoles de Pully), Café-Café et ses 80 choristes avec Michel Buhler, Loraine Félix et Denis Alber pour La Fête à Jean Ferrat, ou encore le Männerchor du Nord emmené par Thierry Romanens.

CAFÉ-THÉÂTRE DE LA VOIRIE

Le Café-Théâtre de la Voirie contribue activement à l'animation de Pully. Avec 38 spectacles différents répartis sur 118 séances, il a atteint un régime de croisière soutenu. L'intérêt que témoigne le public est confirmé par les 4'380 entrées enregistrées, auxquelles il convient d'ajouter 9 spectacles ne donnant pas lieu à la vente de billets. Parmi ces derniers figurent les ateliers théâtre des collèges et du gymnase et les auditions de l'École de Musique de Pully (EMP).Les recettes de l'année, en légère augmentation par rapport à 2010, ont permis la redistribution de CHF 58'949.00 auprès des artistes qui se sont produits.

MUSÉES DE PULLY

Des découvertes tous azimuts au Musée de Pully et la Villa romaine

En 2011, le Musée de Pully a reconduit sa ligne de programmation et proposé au grand public des découvertes originales tous azimuts, alternant, le temps de trois expositions, œuvres classiques et créations contemporaines, expositions thématiques et présentations monographiques :

- Face au mur. Papiers peints contemporains (jusqu'au 13 février), développée en collaboration avec le MUDAC, a constitué la plus vaste exposition européenne consacrée à la création contemporaine en papiers peints d'artistes et de designers internationaux et suisses romands.
- Jacqueline Oyex (18 mai 7 août), la présentation de peintures, gravures et dessins, a retracé le parcours empreint d'onirisme et d'obsessions d'une artiste hors du commun, et a révélé l'importante production d'une graveuse vaudoise.
- Robert Ireland. Entrées en matière (8 septembre 27 novembre), la première rétrospective de du peintre lausannois, a investi les salles du musée et créé des cellules thématiques présentant plus de 20 années de travail de l'artiste.

Début 2011, les salles d'exposition ont reçu un nouveau plancher de bois et le système d'éclairage obsolète a été remplacé. Ces transformations nécessaires ont permis, dès le mois de mai, de présenter les œuvres dans des conditions optimales et d'augmenter l'attractivité de l'institution.

Le programme des expositions, la palette des animations pour petits et grands et la rénovation des espaces ont rencontré un vif succès auprès des professionnels, de la presse et du grand public, et ont attiré un nombre croissant de visiteurs.

En 2011, la Villa romaine a concentré ses efforts sur le développement d'activités de médiation originales permettant au grand public de découvrir l'archéologie et la villa antique pulliéranne. De nombreuses animations expliquant ludiquement les méthodes archéologiques,

l'horticulture romaine ou la mythologie ont été proposées aux classes et aux privés.

Ces nouvelles animations ont été soutenues par une communication plus ciblée visant un public familial. La nouvelle identité visuelle, facétieusement soulignée par l'arrivée des Tôps - les mascottes du lieu -, conjointe à une offre d'activités revisitée, a permis à la Villa romaine de connaître un taux de fréquentation jamais atteint avec plus de 2'300 visiteurs.





Une offre accrue en animations culturelles

En 2011, le Musée de Pully et la Villa romaine ont proposé une riche palette d'animations : visites commentées des expositions, table-ronde, lecture d'artiste, pièce de théâtre didactique (*La Femme dans le Coffre* en collaboration avec la Compagnie l'Organon et le Théâtres des Teintureries), goûters découvertes et ateliers malins pour les enfants, soit au total, plus de 120 événements.



Atelier *Pschiiit! Splatch! Flop! La peinture complètement giclée...* pendant la Nuit des Musées, 22 septembre 2011

Les Musées de Pully ont également participé aux événements régionaux, nationaux et internationaux de 2011 : Nuit des Musées, Pâkomuzé, Passeport Vacances, Journées européennes du Patrimoine (en collaboration avec l'Association Lavaux Patrimoine mondial), Journée internationale des Musées, Nuit du Conte, etc. Ces rendezvous annuels, pendant lesquels sont proposés des ateliers artistiques et scientifiques, des visites et des balades historiques originales, un match d'improvisation sur le thème de la mythologie, ont réuni plus d'un millier de personnes.

En juin 2011, la Villa romaine a également lancé une nouvelle formule à la carte d'anniversaire -sous forme d'ateliers de découverte de l'archéologie - qui, avec une vingtaine d'éditions, a suscité une forte demande.

Une fréquentation en hausse

La fréquentation des Musées de Pully a poursuivi sa progression en 2011, avec plus de 6'200 visiteurs. Le Musée enregistre une augmentation sensible du nombre moyen de visiteurs par jour d'ouverture et la Villa romaine a bénéficié d'une demande croissante d'animations à la carte.

Couverture médiatique

En 2011, la couverture médiatique et l'intérêt pour les activités des Musées de Pully se confirme avec plus de 80 occurrences recensées dans la presse romande (Le Régional, Le Courrier. Terres de Lavaux - Pays d'Oron, Journal d'Ouchy, Le Temps, 24 Heures, Le Courrier), ainsi que dans les émissions culturelles de la radio et de la télévision (Dare-Dare, A Première Vue, La Puce à l'Oreille) qui relaient régulièrement informations et comptes rendus sur les expositions au Musée et les animations à la Villa romaine, et apportent ainsi à ces événements un rayonnement dans toute la Suisse romande.

Dons, collections et " chantier des collections "

2011 a été riche en nouvelles entrées dans les collections pulliérannes. Hormis l'acquisition de trois papiers peints, le Musée de Pully a reçu d'importantes donations qui confortent sa politique d'acquisition centrée sur l'art régional classique et contemporain.

En effet, la galeriste Nane Cailler a généreusement versé au Musée un fonds riche de 944 gravures éditées par son père Pierre Cailler, éditeur à Pully. D'autres donations ont également marqué l'année : 1 peinture de Louis Baudit, don de M. Thonney, ancien Syndic de Pully, 4 œuvres de Violette Milliquet, don de la famille Muther à La Tour-de-Peilz, une donation anonyme de 10 œuvres importantes (Rolf Lehmann, Martial Leiter, Jean Lecoultre, Juan Martinez, Jean-Michel Jaquet, Wilhelm Gimmi, Denise Voïta, Charles Clément). De plus, le fonds d'ouvrages d'artistes s'est enrichi de 25 livres et éditions de têtes des éditions Art&fiction, achat de l'Association des Musées de Pully remis au Musée.

En lien avec les expositions de l'année, d'autres œuvres ont également rejoint les collections : 3 papiers peints d'artistes (Francis Baudevin, Olivier Mosset et Amy Granat) achetés grâce à l'aide des mécènes de l'exposition ; 1 papier peint offert par l'artiste Frédéric Cordier ; 2 peintures de Robert Ireland données par l'Association des Musées de Pully ; 1 grand dessin offert par Robert Ireland.

En 2012, les collections du Musée ont ainsi pu inscrire 991 nouvelles entrées à son inventaire.

Grâce à un crédit supplémentaire, le Musée a pu mettre en œuvre le "chantier des collections", consistant à réorganiser les espaces de stockage des réserves du musée, procéder au pointage des œuvres de l'inventaire afin de disposer d'un état actualisé des collections (révision de l'inventaire, de l'état de conservation des œuvres, etc.). Ce vaste chantier devrait se terminer en septembre 2012.

Projets en cours

La donation Cailler a nécessité la mise en œuvre d'un projet spécifique : inventoriage, étude, nettoyage et restauration des œuvres. Cet important travail de conservation et de valorisation du fonds conduit par l'équipe du Musée a commencé en septembre 2011 et se poursuivra jusqu'en mai 2012.

Lavaux en scènes, projet de ballades culturelles initié par les Musée de Pully et l'Association Lavaux Patrimoine mondial en 2009, a poursuivi ses études préparatoires et obtenu le soutien du Service cantonal des Affaires culturelles de l'Etat de Vaud en 2011. Le développement des phases ultérieures de ce projet, ayant pour but de faire de la Villa romaine le point de départ d'un vaste parcours touristique, est prévu en 2012.

La Villa romaine a démarré un vaste projet de réaménagement afin d'en faire un des hauts-lieux de découverte de l'archéologie en Suisse. La nouvelle muséographie des espaces, en cours d'étude, bénéficie de l'appui d'un comité scientifique et de l'Archéologie cantonale vaudoise. L'inauguration, soutenue par la Loterie romande, est prévue en 2013.

DIRECTION DES DOMAINES, GÉRANCES, ET SPORTS

MESSAGE DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

2011, année d'élections, de changement de Conseiller municipal, donc année particulière pour les Domaines.

Mais année particulière aussi pour le Service avec l'arrivée de Gymnaestrada, fête mondiale de la gymnastique. L'engagement de toute l'équipe des Domaines et des concierges, entourés d'une nuée de bénévoles pulliérans, pour l'accueil et l'hébergement de plus de 1'200 gymnastes a été une réussite complète qui a contribué au succès de cette manifestation.

Le deuxième semestre a été le temps de la prise de connaissance par la nouvelle Conseillère municipale de ce vaste dicastère et de tous ceux qui en font partie. L'équipe des artisans, celle des concierges, des forestiers, des vignerons, du port et de la piscine, l'équipe de l'Administration enfin, véritable plaque tournante en contact permanent avec les très nombreux utilisateurs de ces infrastructures.

Visite aussi de tous les bâtiments communaux et des infrastructures et constat de l'ampleur du travail qui est fait et de celui à faire.

Enfin, 2011 a été également dédiée à l'élaboration des divers documents sur la base desquels la Municipalité à entamé les discussions permettant l'établissement du futur préavis sur la Politique du logement, un des axes forts du nouveau programme de législature 2011-2016.

SERVICE DES DOMAINES, GERANCES ET SPORTS

INVENTAIRE DU PATRIMOINE

Bâtiments à usage public

- Affectation culturelle (théâtres, musées, etc.)
- Affectation sociale (jeunesse et petite enfance)
- Affectation publique (salles de réception, refuges, etc.)
- 4 bâtiments
- 3 bâtiments
- 5 bâtiments

Bâtiments à usage scolaire

- Collèges
- Home école

13 bâtiments

1 bâtiment aux Mosses

Bâtiments à usage de l'Administration

- av. du Prieuré 2 (DAGF);
- ch. de la Damataire 13 (DTSI et DUES);
- av. Samson-Reymondin 1 (DDGS);
- rue de la Poste 9 (Sécurité publique) ;
- quartier du Temple 1 (Service informatique) ;
- av. du Prieuré 1 (DJAS & ORPC);
- Stand et Chenaulaz (hangar et refuge forestier);
- ch. des Anciens-Moulins (ateliers des ouvriers professionnels);
- av. de Rennier (serres).



184 classes

Bâtiments locatifs

•	Affectation administrative et commerciale	4	bâtiments	36	objets
•	Affectation habitation	20	bâtiments	73	objets
•	Places de parc	9	sites	103	objets
Bâ	timents et infrastructures sportifs et de loisirs				
•	Salles de sport (gymnastique)	7	sites	9	salles
•	Piscines (1 extérieure et 1 intérieure)	2	piscines	4	bassins
•	Port de plaisance (y.c. locaux Sauvetage et Club Nautique)	1	port	332	objets
•	Terrains de football (officiels et de quartier)	5	sites	6	terrains
•	Terrains de tennis	1	site	7	courts
•	Terrain de rink-hockey (situé au collège de Mallieu)	1	terrain		
•	Salle arts martiaux (située au collège des Alpes)	1	salle		
•	Stands de tir (1 stand 25 m et 1 stand 50 m)	2	stands		
•	Piste Vita	1	piste		
Bâ	timents divers				
•	Eglises	4	églises		
•	Cafés - restaurants	3	bâtiments		
•	Jardins	4	sites	84	objets
•	STPA (locaux à usage militaire)	1	bâtiment		

Evolution du patrimoine immobilier

Bâtiments divers (kiosques TL, WC publics, etc.)

Dans le cadre du rehaussement du pont du Tirage, prévu pour permettre le passage des trains à 2 étages, et du projet d'aménagement de la place de la Gare, l'immeuble de la Gare 2 a été démoli. L'ensemble des locataires a pu être relogé, avec l'aide de la DDGS.

Acceptation de succession

La Ville de Pully est devenue propriétaire d'un appartement en PPE par succession testamentaire.

Droits de superficie

La Ville de Pully a accordé 6 droits de superficie, dont 5 à des sociétés coopératives d'habitation.

GESTION DU PATRIMOINE

Dans le cadre des travaux de rénovation et d'entretien extraordinaire, la DDGS a officié en tant que représentant du maître de l'ouvrage ou directement en tant que direction des travaux pour d'importants chantiers.

- Mise en conformité selon l'Ordonnance Protection de l'Air (OPAIR) de l'installation de chauffage du refuge des 4 Vents.
- Extension du Carillon de Chantemerle et révision du système d'entraînement des cloches à la volée.
- Remplacement partiel du système d'amarrage des bateaux au port de Pully.
- Remplacement complet de la régulation du chauffage de la Maison Pulliérane et remplacement d'urgence du brûleur mazout suite à sa rupture.
- Assainissement et goudronnage du chemin d'accès du Stand de Volson.
- Remplacement de la régulation du chauffage du collège de Chamblandes.
- Mise en conformité et assainissement de la citerne enterrée du collège de Chantemerle.
- 2ème étape de la rénovation du sol de la cuisine du restaurant du Port.
- Remplacement des vitrages au collège des Alpes suite à du vandalisme
- Remplacement, au collège Arnold Reymond, des distributions de gaz et des éléments sanitaires spécialisés dans les salles de chimie/biologie.



- Aménagement extérieur de la garderie "Les Copains d'abord".
- Barres de sécurité en toiture au collège des Alpes et à l'Annexe Ouest.
- Entretien des sols du foyer et de la grande salle de la Maison Pulliérane.

Rubrique	Montant en CHF
Bâtiments administratifs	533'000.00
Bâtiments locatifs	439'000.00
Ecoles	605'000.00
Infrastructures sportives	202'000.00
Eglises	82'000.00

De plus, de nombreux travaux d'entretien courant ont été entrepris par l'équipe des ouvriers professionnels de la DDGS et en collaboration avec les entreprises locales spécialisées, pour un montant global de plus CHF 1'861'000.00, se répartissant comme ci-contre.

Travaux réalisés par l'équipe des ouvriers professionnels de la DDGS :

- Réfection de la piste finlandaise du terrain A en collaboration avec Parcs & Promenades ;
- Rénovation de divers appartements (Alpes 16, Liaudoz 32, Chamblandes 19, Ramuz 115);
- Rénovation du balcon du chalet du Port ;
- Aménagement provisoire afin d'accueillir les œuvres de la Ville de Pully dans les abris PC de Chantemerle ;
- Assainissement et création d'une remise hors gel à la garderie de Guillemin;
- Réfection de la cuisine et salle de bain au Prieuré 11;
- Fabrication et peinture de nouveaux volets aux Anciens-Moulins 12/14;
- Réparation des grilles d'écoulement au collège de Fontanettaz.

Travaux réalisés par l'équipe des ouvriers professionnels de la DDGS, en collaboration avec les entreprises locales spécialisées :

- Rénovation intérieure du bâtiment Davel 2 (sol, plafond, murs, éclairage) et mise en conformité du système de détection incendie ;
- Aménagement d'un kiosque à Pully-Plage ;
- Rénovation des chambres du Home-Ecole des Mosses (moquette, plafonds, vannes thermostatiques, peinture, mobilier, literie).

Mutations de bail à loyer

Sur les 80 appartements en gestion, 7 locataires ont résilié leur contrat de bail à loyer.

Appartements subventionnés ou à loyers modérés

La Ville de Pully est propriétaire de 4 immeubles d'habitations au bénéfice d'un appui financier des pouvoirs publics, qui se répartissent en deux catégories :

• Ch. de la Damataire 11 et Place Neuve 4 (25 logements)

Ces 2 immeubles construits avec l'appui financier des pouvoirs publics cantonaux et fédéraux, sont régis par la Loi cantonale sur le logement du 9 septembre 1975. L'immeuble de la Place Neuve 4 a double vocation car il permet également à des personnes à mobilité réduite de disposer d'un logement adéquat.

• Ch. du Liaudoz 30/32 et ch. des Plateires 25/27 (34 logements)

Ces 2 immeubles bénéficient d'un appui financier communal permettant à des personnes à faibles revenus de disposer d'un appartement à loyer réduit. Des directives adoptées par la Municipalité en 2004 fixent les conditions d'octroi de ces logements.

Au 31 décembre 2011, la liste d'attente pour ce type d'appartements se résume comme suit (hors Place Neuve 4, liste gérée par la DJAS) :

Typologie de logements	1 à 2 pces	2.5 à 3 pces	3.5 à 4 pces	4.5 à 5 pces	Total
Nbre de demandes au 31.12.2011	41	62	53	12	168
Nbre de demandes au 31.12.2010	36	58	51	10	155
Ecart en %	+ 14 %	+ 7 %	+ 4 %	+ 20 %	+ 8 %

En 2011, seuls 2 appartements ont pu être attribués pour les immeubles à loyers contrôlés, pour 13 nouvelles demandes. Après 2 années de forte croissance des demandes (36 nouvelles en 2009 et 42 en 2010), ces dernières ont diminué en 2011 en raison de la longue liste d'attente et du peu d'attributions. La DDGS propose

spontanément aux personnes recherchant un logement de s'adresser aux régies avoisinantes, dont la liste leur est remise.

LOCATION DES LOCAUX

Refuge du stand de Volson

44 réservations pour des manifestations, 69 sessions de tir et 4 jours pour le festival Pully For Noise.

Utilisation des stands de tir, petit calibre et Volson en 2011 par les sociétés de tir

	Carabine 50 m.	Pistolet 50 m.	Pistolet 25 m.	Nombre de jours
Petit calibre	489 h	112 h		162
Stand de Volson			121 h	53

Refuge du Chalet du Bois-du-Moulin

92 jours d'occupation en plus des 55 jours dédiés aux colonies.

Refuge des Quatre Vents

129 réservations pour des manifestations et 14 jours pour le festival Pully For Noise.

Galerie du Prieuré

292 jours d'exposition, permettant à 22 artistes de s'exprimer.

Maison Pulliérane

La Grande salle de la Maison Pulliérane a été utilisée sur 91 jours, dont 40 par des sociétés locales de Pully et 24 pour des événements politiques (Conseil communal notamment).

Le Foyer a été utilisé sur 124 jours, dont 40 par des sociétés locales de Pully et 48 pour des événements politiques (Conférences, Conseil communal, réunions de partis et votations).

Les 3 salles du 1^{er} étage de la Maison Pulliérane ont été occupées sur 300 jours (3 salles confondues), dont 191 pour des événements politiques (élections, votations, séances du bureau du Conseil, diverses commissions et réunions de partis) et 2 jours par des sociétés locales de Pully.

Salle de projection du collège Arnold Reymond

203 heures d'utilisation en dehors des horaires scolaires, dont 100 heures par les écoles, 53 heures par des privés, 13 heures par des sociétés locales et 33 heures par l'Administration communale.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE LOISIRS

Piscine de Pully-Plage

Avec 98'231 entrées, la saison 2011 est une année de faible fréquentation.

Nombre d'entrées	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Mai	9'825	7'182	13′863	6′431	5′472	1′852
Juin	21'134	24'927	24′328	29′797	21′397	35′925
Juillet	24'683	48'247	34′808	33′650	30′104	56′253
Août	40'193	21'375	42′612	27′162	27′637	10′640
Septembre	2'396	1'013	1′785	2′083	1′386	1′886
Total	98'231	102'744	117′396	99′123	86′266	106′556

En raison de la météo peu favorable, la buvette de la piscine, tenue depuis mai 2010 par M. Jaspal Singh, a réalisé un chiffre d'affaires de CHF 268'815.80 (-5 % par rapport à 2010).

Piscine couverte

La piscine couverte, fraîchement rénovée, est fortement sollicitée par les écoles (38 heures par semaine) et les clubs sportifs locaux (20 heures). Les ouvertures au public représentent 20 heures par semaine.

Port de plaisance

En 2011, 21 demandes d'inscription ont rejoint les listes d'attente pour 16 places attribuées.

VIGNES

Saison viticole

L'année 2011 s'est annoncée comme précoce. Après un hiver tempéré, le magnifique printemps a permis un excellent passage de la fleur avec 20 jours d'avance. Les températures très fraîches et la forte pluviométrie du mois de juillet ont quasiment stoppé le développement de la vigne. Cependant, le reste de la saison a connu une météo très favorable et dès lors une présence de maladies plutôt faible. La maturation arriva avec 10 jours d'avance. Grâce à une maîtrise de la charge très stricte, les quotas ont été respectés.

Vendanges

Les vendanges ont débuté le 12 septembre 2011 par la cueillette du Sylvaner et se sont terminées par les Gamay et Gamaret le 23 septembre. L'état sanitaire du raisin était correct. Les degrés Oechsle enregistrés étaient bons, voire très bons pour le Chardonnay, le Galotta et le Pinot Noir. Les acidités étant plutôt faibles, les vins seront assez rapidement souples et agréables au palais. La qualité de cette vendange s'inscrit dans la continuité des millésimes 2009 et 2010, qui sont 2 magnifiques années.

Le total encavé pour 2011 est de 29'800 litres (24'820 en 2010). Cette augmentation de volume est due principalement au fait que les dernières vignes plantées en cépage rouge atteignent leur potentiel de production optimale.

Ci-dessous, les quantités récoltées, ainsi que les sondages obtenus :

	20	11	201	0	
Dénomination	Litres	Degrés	Litres	Degrés	
Chasselas	15′500	75	15′300	78	
Chardonnay	1′400	93	1′250	91	
Rosé	1′300	91	1′250	88	
Diolinoir / Gamaret	3′100	92	3′000	96	
Pinot Noir	3′300	98	2′500	97	
Gamay	900	90	850	91	
Garanoir	1'000	91	700	89	
Sauvig <mark>non</mark>	800	93	200	93	
Sylvaner	1'600	91	200	89	
Galotta	1'700	93	700	100	



Après un exercice 2009-2010 en hausse de 6 %, les ventes 2010-2011 sont en baisse de 10 %, en raison de l'effondrement de la vente de vin en vrac sur le marché.

La Cave communale a donc rapidement pris des mesures de réduction de charges, notamment par l'externalisation de la mise en bouteille.

En raison de la grêle de l'été 2009, la Cave communale n'avait pas de stocks de l'exercice 2009, contrairement à la majorité des autres vignerons.

Médaille

En 2011, la Cave communale a remporté une médaille d'argent à la Sélection des Vins Vaudois pour son Gamaret-Diolinoir, millésime 2010. Félicitations à l'équipe des vignerons !



FORETS

L'année forestière 2011 s'est déroulée sans anicroche, permettant aux bûcherons d'exécuter les travaux habituels et indispensables à l'entretien des forêts communales : travaux de coupe, sylviculture, débitage, enstérage, entretien des chemins et de la piste vita, plantations, fauchage de plantations, vente et livraison de bois.

Le martelage officiel a eu lieu le 10 novembre 2011 dans les secteurs Paudèze et Volson.

STIHL

Travaux de coupe

Les traditionnels travaux de coupe ont été réalisés dans les secteurs de Volson-Hangar, Raforts, Paudèze et piste vita, pour un total de 977 m³. Un dégagement de toiture a eu lieu à la cabane catholique pour 19 m³. Les travaux de coupe de l'av. des Cerisiers, pour 271 m³, ont été externalisés.

Volumes exploités

Il s'élève à 804 m³, répartis comme suit :

- 141 m³ billes feuillus/résineux, pour la vente
- 38 m³ bois de feu long, pour la vente
- 298 m³ bois de feu en stères, pour la vente
- 327 m³ déchiquetage

Le droit de coupe s'élève à 800 m³/an (basé sur une période de 10 ans).



Bois déchiqueté

Le volume du bois déchiqueté destiné à la chaufferie à bois des Alpes (collège et immeubles) s'élève à 327 m³, représentant environ 785 m³ de copeaux. La consommation annuelle varie de 500 à 700 m³ pour cette chaufferie.

Subventions forestières 2008-2011

Dans le cadre de la réforme de la péréquation financière et la répartition des tâches entre cantons et Confédération (RTP), la subvention forestière fédérale et cantonale (coûts directs) est attribuée pour l'exploitation des forêts protectrices publiques pour la période 2008-2011. Son montant est déterminé en fonction des chantiers réalisés dans l'année courante. Pour 2011, une subvention forestière de CHF 16'238.35 a été reconnue pour la coupe du secteur Volson-Hangar.

TFRRAINS

Assainissement de la butte de tir

Le site de Volson (ancien stand) était inscrit au cadastre des sites pollués, notamment la butte de tir des 300 mètres considérée contaminée en raison de la mise en danger des eaux de surface se déversant directement dans la Paudèze.

Après une première intervention d'urgence en 2007, un projet d'assainissement a été déposé en 2008 obtenant ainsi l'ancien régime de subvention à hauteur de 40 % du coût des travaux.

L'assainissement des sites se fait par excavation et traitement hors site des terres polluées. L'excavation est réalisée selon une méthode de tri sélectif in situ afin de limiter le traitement des terres.

Malgré ces mesures, plus de 1'170 tonnes de terre ont été éliminées dans les filières d'élimination. 20 jours d'excavation ont été nécessaires.

BUREAU DU LOGEMENT

Les résultats de l'enquête annuelle cantonale effectuée auprès des communes vaudoises montrent que le nombre de logements vacants (location et vente), bien qu'il soit en légère augmentation, reste à un niveau extrêmement bas, soit 1'902 au 1^{er} juin 2011, (contre 1'627 au 1^{er} juin 2010).

Au niveau cantonal, le taux de logements vacants au 1^{er} juin 2011 est le même qu'au 1^{er} juin 2010, soit 0.5 %. Pour mémoire, le taux de 1.5 % représente le seuil au-dessous duquel les mesures légales de protection du parc locatif s'appliquent, ce qui est le cas depuis 2001.

Vente d'appartements loués

Toute aliénation d'un appartement jusqu'alors loué est soumise à l'autorisation du Service cantonal de l'économie, du logement et du tourisme en vertu de la Loi sur l'aliénation d'appartements loués du 11 décembre 1989 (ci-après LAAL). Amenée à émettre un préavis sur les autorisations relatives au territoire pulliéran (art. 6 de la LAAL), la Municipalité a estimé que sur 18 demandes traitées en 2011, 8 logements entraient dans une catégorie dite " à pénurie ", nécessitant une attention particulière au regard de la LAAL.

Demandes d'autorisation d'aliénation d'appartements loués traitées à Pully

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nbre de demandes traitées	32	28	20	28	29	40	18

Loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR)

8 dossiers ont été traités par l'office du logement dans le cadre des procédures de demande d'autorisation de permis de construire. De plus, le service du logement du Canton (ci-après SELT) a accordé 10 dispenses et clôturé 8 dossiers en matière de surveillance des loyers.

8 dossiers sont en cours de procédure suite à des interpellations de locataires ou directement du SELT.

BUREAU DES SPORTS

Outre l'entretien des infrastructures sportives, la DDGS coordonne et gère le planning de mise à disposition des installations aux différentes sociétés sportives pulliérannes. Si certains clubs sportifs, par leur nature, bénéficient d'une relative exclusivité des installations (football et tennis), d'autres (gymnastique et basket) doivent se partager des salles sportives également utilisées par les écoles. Ces salles sont fortement exploitées en dehors des périodes scolaires. Ainsi, en 2011, les sociétés sportives et culturelles concernées les ont utilisées environ 6'325 heures (contre 6'160 en 2010).

Une aide aux sociétés sportives pulliérannes est calculée en fonction du nombre de membres juniors âgés de 4 à 20 ans, ainsi que de la catégorie de jeu de l'équipe fanion du club. Ci-dessous le détail de ces subsides et l'utilisation des salles par les sociétés sportives avec mouvement junior.

Sociétés	Nombre heures utilisation salles de sports	Nombre de membres	Nombre de juniors	Juniors non Pulliérans	Subsides 2011 (CHF)
Pully BBC	2′100	394	255	163	63′180.00
Espérance	958	163	154	105	29′120.00
FSG	714	252	202	54	10'000.00
Ondine	281	87	20	6	2′500.00
Pully Football	177	450	355	185	10′000.00
Rink-Hockey	19	52	35	22	2′500.00
Tennis Club	34	353	253	90	10′000.00
Tennis de Table	545	60	40	18	2′500.00
Budokwai	683	216	172	77	10'000.00
Ski Snowboard	0	147	68	23	6′127.50
Pully Natation	27	186	110	40	7′500.00
Club Nautique	38	234	215	129	10′000.00
Sauvetage	0	55	19	10	2′500.00
Total	5′576		1′952	949	165'927.50

World Gymnaestrada 2011

La World Gymnaestrada, la plus grande manifestation gymnique du monde, s'est déroulée à Lausanne du 10 au 16 juillet 2011. Mis sur pied chaque 4 ans depuis 1953, cet événement non compétitif attire quelque 23'000 participants du monde entier.

La Ville de Pully, en partenariat avec la FSG Pully, a accueilli la délégation portugaise, forte de 1'243 gymnastes. Pour les héberger, elle a mis à disposition 3 sites scolaires (Collèges Arnold Reymond, Principal et des Alpes) et le Canton a libéré le Gymnase de Chamblandes.

Les divers services communaux ont collaboré de manière efficace durant la préparation, la manifestation et la remise en état des locaux. Un comité local, fort d'une dizaine de membres, a œuvré durant 2 ans pour mener à bien cette lourde tâche. Plus de 250 bénévoles, dont une majorité de Pulliérans ont été recrutés pour répondre à satisfaction à toutes les exigences.

Une très bonne ambiance a été constatée entre les bénévoles, les concierges et le personnel communal.





DIRECTION DES TRAVAUX ET DES SERVICES INDUSTRIELS

MESSAGE DU CONSEILLER MUNICIPAL

L'année 2011 a été placée sous le signe du changement avec le passage de témoin entre Conseillers municipaux.

Dans un relais, cette opération est essentielle : si elle échoue, rien ne sert de courir vite avant ou après, le temps perdu est irrécupérable.

Grâce au Conseiller municipal sortant, M. J.-F. Maire, à la bonne collaboration et à l'enthousiasme de tout le personnel de la Direction des travaux et des services industriels (ci-après DTSI), cette opération s'est déroulée de façon optimale. Pourtant, les défis à relever et le travail à accomplir n'ont pas manqué durant cette année.

Les études concernant l'avenir de la STEP sont en cours d'achèvement. Des décisions importantes devront être prises cette année en collaboration avec nos 3 communes partenaires : Belmont, Paudex, Lutry, ainsi qu'avec Lausanne.

L'important travail réalisé par les entités du cadastre et de l'assainissement a permis de répertorier et de contrôler les surfaces imperméables de toutes les parcelles du territoire communal. La 1^{ère} taxation de l'évacuation des eaux claires (EC) n'a suscité que très peu de contestations.

Le Plan directeur de l'éclairage public (PDEP) a été finalisé en 2010. Un coup d'accélérateur significatif a été donné en 2011 pour sa mise en œuvre. En effet, le préavis MAREP "mesures accélérées de réduction de la consommation de l'éclairage public " a été accepté par le Conseil communal en novembre 2011. Dès lors, une économie finale de 364'000 kWh/an pourra être réalisée d'ici fin 2013, grâce au travail conséquent du service qui a permis l'obtention de subventions fédérales.

Une étude visant à équiper la Ville de Pully d'un réseau de fibres optiques a été entreprise. Elle ne s'est malheureusement pas concrétisée puisqu'aucun accord concluant n'a pu être trouvé avec le partenaire "naturel " (Swisscom). Les discussions ont néanmoins permis de stimuler les différents acteurs impliqués dans ce domaine et de cerner leurs intentions futures.

Une réflexion globale sur la problématique des déchets a été menée durant le 2^e semestre 2011. L'arrêt du Tribunal fédéral contre la commune de Romanel-sur-Lausanne nous contraints, à court terme, d'appliquer le principe de causalité. La Commission des déchets de Lausanne Région a dès lors réactivé le dossier car une taxe au sac ne peut être introduite uniquement par Pully. Les conséquences sociales et politiques d'une telle taxe doivent être évaluées avec précaution. De plus, le contrat de notre prestataire de service arrivant à terme à fin 2012, un nouvel appel d'offres doit être lancé. La DTSI élabore actuellement un Plan de gestion des déchets visant à établir une stratégie coordonnée dans ce domaine.

Au niveau des chantiers, les travaux réalisés sur l'av. de Belmont et la pl. de Chantemerle se sont achevés à la fin de l'année, après la résolution des derniers problèmes liés aux seuils d'accès à ladite avenue, depuis le ch. de Rennier.

Un autre chantier d'importance a débuté à l'av. des Cerisiers, à la suite de l'adoption du préavis par le Conseil communal au mois de mai. Les travaux se sont déroulés selon le calendrier prévu jusqu'à la fin de l'année et une séance d'information, à laquelle les personnes intéressées ont assisté en nombre, a permis de présenter le projet à la population et de répondre à leurs interrogations. Ce chantier doit occuper encore la DTSI durant 2012.

Ce n'est de loin pas le seul, vu que les Chemins de fer fédéraux (ci-après CFF) ont décidé de faire circuler des trains à 2 étages sur la ligne du Simplon à partir de décembre 2012. Cette décision a occasionné une grande charge de travail pour le bureau technique et pour la DUES, car la surélévation des 3 ponts modifiera de façon conséquente le centre-ville de Pully.

Ce projet nécessite une collaboration accrue entre notre Direction et la DUES, tout comme ceux liés au PALM, qui sont traités par " l'unité PALM ", constituée par les collaborateurs engagés en février et en août 2011.

Cette unité interdirections a très vite pris ses marques. Il convient ici de souligner les excellents rapports entre les 2 Directions réunies dans le bâtiment administratif de la Damataire et de relever les avantages de cette fructueuse collaboration permettant d'avoir une vision intégrée des grands projets en gestation, de développer des échanges transversaux, de partager des tâches et de favoriser la communication.

L'enthousiasme dans le traitement des projets actuels et futurs est grand et une excellente dynamique existe.

RÉSEAUX - ASSAINISSEMENT - STEP - EAU POTABLE - ÉLECTRICITÉ - ÉCLAIRAGE PUBLIC

RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT (ÉVACUATION DES EAUX)

En 2011, conformément aux directives du Plan général d'évacuation des eaux (ci-après PGEE), les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement se sont poursuivis. Actuellement, l'état du séparatif effectif, soit les eaux usées séparées du bâtiment jusqu'à la STEP, se situe à environ 42 %.

Bâtiments	>	Collecteurs	Nombres	Total
Séparés	>	séparatif	1'326	
Séparés	>	unitaire	247	1'573
Unitaires	>	séparatif	221	
Unitaires	>	unitaire	737	958
Pas de racco	rdeme	ent / Inconnu	610	610
	Total			3'141

Dans le cadre du chantier de Belmont, la majeure partie du renouvellement des collecteurs d'évacuation des eaux a été réalisée en 2010. Les prochains travaux importants de modernisation du réseau sont prévus sur les av. des Deux-Ponts et Cerisiers dès 2013.

Année	Unitaire (m)	Séparatif (m)		Total (m)
Airice	Eaux mixtes	Eaux claires	Eaux usées	rotar (m)
31.12.2011	25'463	54'378	42'207	122'048
Posé en 2011	109	268	207	584

Les études menées dans le cadre du PGEE ont mis en évidence la nécessité de renforcer l'entretien du réseau existant. Une campagne de curage et de remise en ordre de certains collecteurs a porté sur environ 3'700 m de collecteurs communaux.

Le nouveau Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux, entré en vigueur le 1er décembre 2010, a été très bien accepté par les propriétaires fonciers également. Le 1er décompte facturé selon le nouveau principe de taxation a généré un nombre très restreint de réclamations, auxquelles la Commune a, jusqu'ici, pu répondre sans difficulté. Le travail de la DTSI, tant en matière de communication qu'en ce qui concerne le calcul des surfaces imperméabilisées raccordées au réseau, a été cohérent et bien accepté.

Ce nouveau règlement répond donc de façon très satisfaisante aux objectifs que la Municipalité s'était fixée en l'introduisant :

- appliquer le principe du pollueur-payeur, conformément aux exigences légales ;
- financer les travaux prévus dans le cadre du PGEE;
- assurer une gestion efficiente du réseau d'assainissement en renforçant les mesures d'exploitation et d'entretien ;
- assurer partiellement le préfinancement de la future réhabilitation de la STEP.

STATION D'ÉPURATION DE PULLY (STEP)

Le tableau ci-dessous présente les chiffres-clés relatifs aux activités de la STEP, qui traite les eaux provenant des communes de Pully, Paudex et Belmont. L'unité utilisée pour la comptabilisation de la population raccordée à une STEP est l'" équivalent-habitant " (ci-après EH) qui correspond à un résident permanent, à 3 lits d'hôtel, à 3 emplois ou à 4 places de café-restaurant.

Population raccordée en équivalents-habitants (EH)	31.12.2010	31.12.2011
Belmont (*)	3'650	3'543
Paudex	1'806	1'818
Pully (**)	18'302	18'423
Total	23'758	23'784

(*) y compris 76 EH sis sur la commune de Lutry

(**) y compris 65 EH sis sur la commune de Lausanne. A noter que 1'474 habitants de Pully sont raccordés sur le bassin versant de la Vuachère, relié à la STEP de Vidy.

Données statistiques	2010	2011
Pluviométrie (mm)	883.5	973
Eaux traitées biologiquement (m³)	1'999'613	1'877'378
Eaux non traitées (déversement après décantation) (m³)	135'211 (137 heures)	143'294 (108 heures)
Part des eaux non traitées biologiquement (%)	6.3	7.1
Nombre de contrôles analytiques de l'eau	Env. 10'000	Env. 10'000
Rendement épuratif (part des matières organiques abattues) (%)	91	93
Boues déshydratées évacuées pour l'incinération (to de MS)	288	271
Sables évacués à la STEP de Lausanne (to)	13.5	9.7
Déchets de grille incinérés à TRIDEL (to)	54	54
Electricité totale consommée (kWh)	582'182	576'187
Electricité fournie par le couplage chaleur force (kWh)	349'187	295'003
Rapport production consommation électrique (%)	60	51

Les résultats 2011 sont proches de ceux observés en 2010. Avec une pluviométrie de 973 mm, les eaux ont dû être déversées avant traitement biologique durant 108 heures, soit pendant 1.2 % du temps. Les normes légales sont respectées. Le rendement épuratif est toujours bon, avec notamment un taux d'abattement des matières organiques de 93 %.

Les boues et le sable collectés à la STEP de Pully ont été évacués en majorité vers celle de Vidy. Toutefois, quelques transports de boues ont été acheminés à l'usine d'incinération de la SAIDEF (canton de Fribourg), lors de travaux de maintenance du four de la STEP de Vidy.

Parmi les principaux travaux réalisés en 2011 peuvent être cités :

- les travaux de finition sur la nouvelle installation de traitement des boues :
- le remplacement du gazomètre (cf. D 255.5.1.2). Le remplacement de la tuyauterie est prévu, quant à lui, en 2012;
- le remplacement des stators et rotors sur les pompes à boues de la grille d'égouttage;
- la vidange et le nettoyage des bassins de traitement primaire et biologique ;
- le remplacement du débitmètre d'entrée ;
- le remplacement des roulements du gros dégrilleur ;
- la révision de la pompe de recirculation des boues dans le digesteur 1.

Dans la perspective de la réhabilitation de la STEP, une étude confiée au bureau Holinger a confirmé la cohérence des solutions techniques proposées en 2006 par le bureau Bonnard et Gardel. Elle a permis, en outre, de vérifier que les coûts d'une réhabilitation sont compris entre CHF 12 et 18 mios.

Le bureau SD Ingénierie a, quant à lui, reçu le mandat pour réaliser une étude d'avant-projet de raccordement des eaux usées de Pully, Paudex et Belmont à la STEP de Vidy. Les résultats, disponibles dans le courant 2012, préciseront les coûts de ce scénario.



RÉSEAU D'EAU POTABLE

Les conditions météorologiques particulières de 2011, avec une température moyenne annuelle élevée et des précipitations faibles au printemps, se sont traduites, au final, par une année relativement normale du point de vue de la consommation d'eau potable. Celle-ci a légèrement baissé, de 1'363'116 m³ en 2010, à 1'319'342 m³ (- 3.2 %).

Gestion du réseau d'eau potable

	unité	2010	2011	Différence
Bilan hydrique				
Nombre d'abonnés		1'982	2'006	+ 1.2 %
Volume introduit dans le réseau	m^3	1'612'148	1'580'940	- 1.9 %
Dont production propre (sources de Montpreveyres)	m^3	143'546	72'096	- 49.8 %
Part de la production propre		8.90 %	4.60 %	
Consommation (volume facturé)	m^3	1'363'116	1'319'342	- 3.2 %
Volume non facturé (pertes)	m^3	249'032	261'598	+ 5.0 %
Part du volume non facturé (pertes)		15.4 %	16.5 %	
Ruptures de conduites et travaux d'urgence				
Nombre de fuites réseau		23	19	
Nombre de fuites branchements		11	12	
Nombre de fuites sur la conduite des sources		1	0	
Nombre total de fuites		35	31	
Nombre d'interventions d'urgence du service de piquet		9	8	
Extension et renouvellement du réseau				
Longueur du réseau principal de distribution	km	51.5	51.5	
Renouvellement et extension du réseau (*)	m	900	840	
Taux de renouvellement du réseau		1.75 %	1.63 %	
(*) En 2010 et 2011 principaux axes renouvelés : Beau-Solei	I, Belmont, Mir	emont, Grillon, Cha	ntemerle	
Nombre de nouveaux raccordements		17	6	
Nombre de raccordements réhabilités		32	16	
Comptage				
Nombre de compteurs		2'038	2'089	
Nombre de compteurs renouvelés		270	276	
Réseau de défense incendie				
Nombre de bornes hydrantes		375	378	

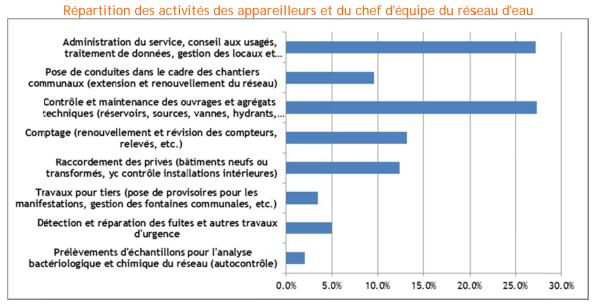
Les travaux de réfection de conduites menés principalement dans le cadre du chantier à l'av. de Belmont ont permis de renouveler, pour la 2ème année consécutive, 1.63 % du réseau. Maintenu ainsi, un tel taux permettrait de renouveler le réseau tous les 60 ans, lui donnant un âge moyen de 30 ans. Mais les statistiques trahissent les sous-investissements du passé. Avec un âge moyen supérieur à 40 ans, le réseau de Pully est le plus ancien selon une récente étude comparative auprès de distributeurs suisses. Autre signe du manque d'investissements passé : le taux de pertes, supérieur à 15 %, est élevé pour un réseau suisse de type urbain.

Pour augmenter le rendement du réseau, en optimiser sa gestion patrimoniale et moderniser l'instrumentation technique et informatique de son exploitation, la DTSI a entamé, en automne 2011, une série d'études en collaboration avec un bureau privé. Les différentes méthodes de réduction de fuites connues à ce jour seront passées en revue (localisation précoce de fuites, gestion de la pression, etc.) pour retenir la stratégie la mieux adaptée au réseau pulliéran. Menées conjointement avec la mise à jour du Plan directeur de distribution de l'eau (ci-après PDDE) (cf. rapport de gestion 2010), ces études pourraient déboucher, en 2012 déjà, sur l'achat d'équipements de sectorisation du réseau et de prélocalisation de fuites.

2011 consacre la réalisation d'une étape majeure du préavis n°7-2006 lié à l'avenir des sources communales de Montpreveyres : l'interconnexion des réseaux de Pully et de l'Association Intercommunale des Eaux du Jorat (ciaprès AIEJ). Depuis l'été 2011 et la fin de la construction de la nouvelle station de pompage à Montpreveyres (cf. rapport de gestion 2010), l'eau des sources transite désormais dans le réseau de distribution de l'AIEJ avant d'être réinjectée, à Savigny, dans le dernier tiers de la conduite d'adduction des sources en direction du réservoir des Daillettes à Pully.

Durant les travaux, les sources ont dû être temporairement détournées. Ceci explique en partie pourquoi l'approvisionnement du réseau pulliéran, en 2011, n'a été assuré qu'à 4.6 % par l'eau des sources (72'096 m³). Là n'est toutefois pas l'unique raison. Les premiers mois d'exploitation ont montré que l'AIEJ n'était pas en mesure de faire transiter sur son réseau des débits suffisants pour restituer à Pully en hiver ce que Pully met à sa disposition en été. Fin 2011, le bilan des échanges d'eau présentait ainsi un volume d'environ 38'000 m³ en faveur de Pully.

Même si Pully, par convention, est protégée financièrement contre un tel scénario, la résolution de ce problème est une condition essentielle à la réussite de ce projet. Il est en effet impératif que Pully puisse disposer librement de sa production et que le réseau de l'AIEJ puisse supporter une hausse des volumes transportés en cas de réhabilitation ou de développement du champ sourcier, comme le prévoit la dernière étape du préavis n°7-2006. Des discussions sont actuellement en cours entre l'AIEJ, Lausanne et Pully, afin de résoudre ces difficultés.



En 2011, la DTSI a poursuivi la mise à jour du PDDE et la restructuration de la base de données géographique au format SIRE (cf. rapport de gestion 2010 et projet SIRE, sur www.vd.ch).

Autre fait marquant en 2011 : la rupture spectaculaire d'une conduite principale, a causé le déversement d'un torrent d'eau et de gravats le long du ch. du Grillon le 29 juillet. Cette fuite est à l'origine de la mise au plan des investissements de la réfection des réseaux sur ce chemin en 2012. La route et les réseaux souterrains ont en effet été fortement endommagés par cet événement (cf. chapitre chantier "Av. de l'Avenir Est - ch. du Grillon Sud ").

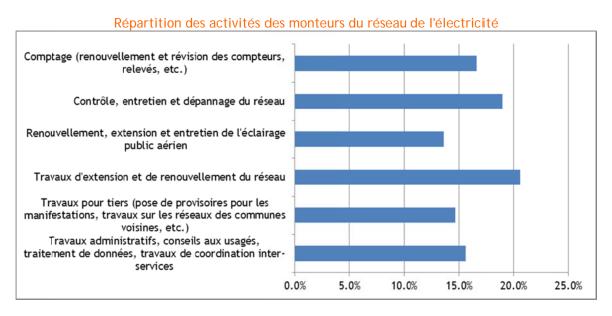
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

En 2011, avec un total de 52'488'057 kWh, la consommation d'énergie a connu son niveau le plus bas depuis 2001, s'expliquant par le climat extrêmement tempéré de 2011. Le nombre de coupures s'élève à un total de 14. La qualité de fourniture, qu'elle se mesure en nombre moyen de coupures par habitant ou en temps moyen d'interruption par habitant, est meilleure que celle qu'impose la Commission fédérale de l'électricité, régulatrice du marché depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle législation suisse en matière d'approvisionnement en électricité (cf. LapEl et OapEl sur www.admin.ch).

Gestion du réseau d'électricité

unité	2010	2011	Différence
	10'702	10'879	+ 1.7 %
kWh	56'386'513	53'993'809	- 4.2 %
kWh	54'666'931	52'448'057	- 4.0 %
kWh	1'717'581	1'505'752	- 12.3 %
	2	4	
	20	10	
	kWh kWh	10'702 kWh 56'386'513 kWh 54'666'931 kWh 1'717'581	10'702 10'879 kWh 56'386'513 53'993'809 kWh 54'666'931 52'448'057 kWh 1'717'581 1'505'752

Nombre total de coupures		22	14	
Nombre d'interventions d'urgence du service de piquet		20	7	
Extension et renouvellement du réseau				
Longueur du réseau (principal et secondaire)	km	160.6	160.4	
Renouvellement et extension du réseau (*)	m	2'350	1'645	
Taux de renouvellement (**)		1.46 %	1.03 %	
(*) En 2010 et 2011 principaux axes renouvelés : Beau-Sol	eil, Belmont, Mirer	nont, Grillon, Chant	emerle	
(**) Optimalement le taux de renouvellement devrait se s	ituer autour de 2 %	par an		
Nouveaux raccordements (bâtiments neufs)		17	17	
Raccordements réhabilités		23	28	
Réseau d'éclairage public souterrain				
Longueur du réseau	km	102.6	103.7	
Renouvellement et extension du réseau	m	250	680	
Taux de renouvellement (**)		0.24 %	0.66 %	
(**) Optimalement le taux de renouvellement devrait se s	ituer autour de 2 %	par an		
Comptage				
Nombre de compteurs installés		11'209	11'209	
Nombre de compteurs renouvelés		320	488	
Contrôle des installations électriques intérieures (OIBT)			
Total d'actions (Pully, Paudex et Belmont) (*)		1'838	2'882	
(*) Envoi d'ordres de contrôle périodique, traitement d'av	is d'installations, ra	appels, etc.		
Autres activités				
Branchements provisoires pour manifestations		21	23	
Branchements provisoires pour autres services et tiers		10	13	



Les prestations que la DTSI effectue en faveur des communes de Paudex et Belmont sont en constante augmentation, générant ainsi certaines économies et valorisant les compétences de ses collaborateurs. En 2011, un contrat de prestations, identique à celui signé par les communes de Paudex et Pully en 2009, a été signé entre les Municipalités de Pully et de Belmont.

RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Gestion du réseau d'éclairage public

		2010	2011	Différence
Longueur de voies éclairées	km	69.1	69.2	
Nombre de points de fourniture (2010 : nombre de sources)		2'241	2'235	
Consommation d'énergie	kWh	1'131'720	1'006'179	+ 11.1 %

Energie consommée par longueur de voies éclairées	MWh/km	14.8	14.5		
Nombre de luminaires renouvelés (*)		35	66		
(*) Idéalement le nombre de luminaires renouvelés devrait se situer autour de 100 par an					
Nombre de lampes renouvelées (*)		340	235		
(*) Idéalement le nombre de lampes renouvelées devrait se situer autour de 400 par an					
Stabilité mécanique des mâts (nombre de mâts contrôlés)		431	0		

2011 a été une année particulièrement faste pour l'éclairage public, la consommation poursuivant sa décroissance grâce aux mesures d'économie du PDEP (cf. rapport de gestion 2010).

Elle devrait en principe passer en-dessous de 1'000'000 kWh/an en 2012. Ceci d'autant plus que la Ville de Pully, grâce à son projet MAREP (voir message du Conseiller municpal), a reçu un subside de la Confédération de près de CHF 230'000.00, pour la qualité des mesures prévues par son plan directeur, permettant leur mise en place de façon accélérée. Les travaux du MAREP seront réalisés en 2012 et en 2013.

L'année 2011 consacre enfin la 1^{re} mise en lumière d'envergure prévue par le plan directeur, à savoir l'éclairage du Prieuré, dont la qualité semble faire l'unanimité.

VOIRIE, Y COMPRIS GESTION DES DÉCHETS ET ROUTES

COLLECTE ET GESTION DES DÉCHETS

Les statistiques 2011 sont résumées dans le tableau ci-dessous. La production totale de déchets est en légère hausse par rapport à l'an passé (+2.88 %). Elle s'explique surtout par l'augmentation de la récolte des déchets végétaux (+12.96 %). La part du tri sélectif (42.6 %) reste dans la moyenne cantonale. Un sérieux effort reste néanmoins à fournir pour atteindre l'objectif fixé par le Canton d'un taux de recyclage de 60 % à l'horizon 2020.

En 2011, la Municipalité a décidé de fournir une carte d'accès à la déchèterie de la Perraudettaz à chaque ménage, lesquels devaient jusqu'ici en faire la demande. Le nombre de porteurs de carte est ainsi passé de 4'174 à 9'150. Les quantités totales de déchets collectées n'ont pas progressé dans les mêmes proportions (526'044 kg contre 422'956 en 2010), sauf dans la catégorie "Autres déchets triés". L'amélioration des possibilités de tri, en particulier la séparation du bois et des déchets encombrants, explique cette forte hausse. Avec environ 1'100 passages par mois, les Pulliérans restent les principaux utilisateurs de la déchèterie (environ 550 passages par mois pour les Lausannois et 10 pour les habitants de Paudex).

Comparaison des poids des divers ramassages en 2010 et 2011 (en Kg)

	Déchèterie		Ramassage		Total			
Matière	2010	2011	2010	2011	2010	2011	Différence poids	Différence +- %
Ordures ménagères	41'040	48'320	3'926'180	3'944'640	3'967'220	3'992'960	25'740	0.64 %
Déchets encombrants	122'860	103'820	262'180	257'760	385'040	361'580	- 23'460	- 6.49 %
Verre	19'100	22'140	635'630	580'800	654'730	602'940	- 51'790	- 8.59 %
Papier	72'700	77'400	1'071'380	1'106'950	1'144'080	1'184'350	40'270	3.40 %
Ferraille	49'610	60'050	44'210	35'740	93'820	95'790	1'970	2.06 %
Déchets végétaux	25'500	38'000	930'000	1'059'780	955'500	1'097'780	142'280	12.96 %
Huiles usées	0	0	5'335	5'605	5'335	5'605	270	4.82 %
PET	3'220	4'340	49'100	50'220	52'320	54'560	2'240	4.11 %
Aluminium + Fer blanc	2'882	4'484	9'800	9'070	12'682	13'554	872	6.43 %
Piles	0	200	691	208	691	408	- 283	- 69.36 %
Déchets spéciaux	0	0	5'344	4'640	5'344	4'640	- 704	-15.17 %
Autres déchets triés (*)	86'044	167'290	0	0	86'044	167'290	81'246	48.57 %
Total	422'956	526'044	6'939'850	7'055'413	7'362'806	7'581'457	218'651	2.88 %
Dont tri sélectif (**)	259'056	373'904	2'751'490	2'853'013	3'010'546	3'226'917	216'371	6.71 %
Part du tri sélectif sur total	61.2 %	71.1 %	39.6 %	40.4 %	40.9 %	42.6 %		

^(*) Plastique, néons, peinture, électroménager, etc.

^(**) Total sauf ordures ménagères et déchets encombrants

En 2011, sur requête de propriétaires, 48 nouveaux conteneurs pour la collecte porte-à-porte des déchets végétaux ont été installés, portant leur nombre à 1'443 à Pully, soit près de 70 % des bâtiments. Les demandes spontanées diminuant, il s'agirait d'inciter les propriétaires restant à faire l'acquisition de conteneurs.

Le tableau suivant compare la quantité des principaux déchets produits par habitant en 2010 et 2011 avec la moyenne vaudoise. Ramenée au nombre d'habitants, la production d'ordures ménagères a connu en réalité une légère baisse à Pully en 2011.

	Pully 2010	Pully 2011	
Déchets (en kg/habitant/an)	(base : 17'208 hab.)	(base : 17'319 hab.)	Vaud 2010
Ordures ménagères	230.55	227.76	242
Déchets encombrants	22.38	14.88	28
Verre	38.05	33.54	44
Papier	66.49	63.92	73
Déchets végétaux	55.53	61.19	80

Trois projets relatifs à la gestion des déchets sont, en outre, actuellement en cours à la DTSI : l'élaboration d'un Plan directeur de gestion des déchets, le lancement d'un appel d'offres pour la collecte des déchets et la mise en place d'une nouvelle structure de taxe.

Le Plan directeur des déchets orientera les besoins et intentions de Pully en matière de collecte, de traitement et de valorisation des déchets pour les 10 années à venir. Sa finalisation, début 2012, permettra notamment de définir le cadre du nouvel appel d'offres pour la collecte des déchets, le contrat liant l'entreprise OPEO et la Ville de Pully se terminant au 31 décembre 2012.

Enfin, en partenariat avec Lausanne Région, Pully cherche actuellement à mettre en place une solution coordonnée à l'échelle de l'agglomération pour la mise en application du principe de causalité (principe du pollueur-payeur) voulu par la Loi sur la protection de l'environnement (LPE). Ces discussions pourraient déboucher sur l'introduction d'une taxe au sac à relativement brève échéance, qui serait nécessairement accompagnée d'une modification du règlement communal actuel sur les déchets.

NETTOYAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Complétant le travail assuré par les conducteurs de 2 balayeuses mécaniques et d'un engin laveur, 2 équipes mobiles, chacune composée de 2 employés et d'un véhicule ad hoc, assurent le nettoyage des secteurs Nord et Sud, délimités par l'av. de Lavaux, aux endroits qui ne peuvent être nettoyés mécaniquement. La priorité est donnée au nettoyage et au balayage des arrêts de bus, places et trottoirs. Le programme de travail prévoit, selon les endroits, un passage quotidien ou hebdomadaire. La zone du village et les rives du lac sont, quant à elles, nettoyées par des hommes à pied. Une dernière équipe s'occupe, en outre, chaque jour, du nettoyage des WC publics, ainsi que du contrôle et du nettoyage des bennes à verre, des conteneurs à PET et des déchets organiques ménagers. Un service d'entretien est également assuré les samedis, dimanches et jours fériés, de 6h00 à 9h00, afin de garantir la propreté du centre-ville, des rives du lac et des principaux points de collecte des déchets.

Depuis l'été 2011, la DTSI mesure l'état de la propreté de l'espace public au moyen d'une méthode objective, développée par Infrastructures communales (www.infrastructures-communales.ch). Ces mesures se veulent un outil d'aide à la décision pour la conduite journalière du service, pour orienter l'organisation du nettoiement à long terme et pour guider le choix des machines qui remplaceront les 2 balayeuses mécaniques.

25 corbeilles en inox de grande contenance, équipées de cendriers et de sachets pour déchets canins, ont été installées aux lieux les plus fréquentés de Pully, aux arrêts de bus et dans le centre-ville. Ces poubelles au design épuré contribuent à répondre aux problèmes du vandalisme et du littering (dépôt sauvage de sacs, sachets de nourriture, mégots, etc.). 25 corbeilles supplémentaires seront installées en 2012.

SERVICE HIVERNAL ET AUTRES TRAVAUX SPÉCIAUX

La Voirie, secondée par Parcs et Promenades et appuyée par des entreprises privées, est intervenue à 10 reprises pour des alarmes neige en dehors des heures de travail. Le temps consacré au déneigement en 2011 par les employés de la Voirie s'est élevé à plus de 717 heures.

La DTSI poursuit l'optimisation de son parc de véhicules, en remplaçant les véhicules usagés par 2 principaux types d'engins : des utilitaires aux dimensions et à l'équipement standardisés et un nombre restreint de véhicules polyvalents, conçus pour répondre aux besoins spécifiques des services de la DTSI. Comme prévu au budget, un 2^e véhicule à pont polyvalent a été acquis en 2011, offrant de très bonnes performances en termes de déneigement.

Dans le cadre du bon fonctionnement de la Commune, la Voirie se charge notamment des tâches suivantes :

- travaux pour les manifestations publiques (mise en place, transport de bancs et de barrières, etc.) : 687 heures ;
- travaux pour les autres services communaux (vendanges, transport de matériel pour le musée, réfection de 3 chambres de signalisation routière): 400 heures;
- entretien et réfection des routes et trottoirs, réfection partielle du ch. de Château-Sec, ch. de la Clergère, ch. de Rennier, av. C.-F. Ramuz et 3 arrêts de bus ;
- suivi du débit de la Paudèze et évacuation de bois le long des rives du Lac;
- entretien et remplacement de bancs publics, travaux de maçonnerie, pour la fabrication de socles de bancs publics ou de cadres de sacs d'eau pluviale ;
- nettoyage de sacs de route avec l'appui d'une société extérieure ;
- divers autres travaux tels que le fauchage de talus ou l'échange du sable des 22 fosses à chiens, 4 fois par année.

BUREAU TECHNIQUE - CADASTRE - SIT

EFFECTIFS 2011

Le collaborateur absent pour une maladie de longue durée a repris progressivement son activité à 100 %. La mise à jour du réseau électrique effectuée en collaboration avec Romande Energie a dès lors pris fin en été d'un commun accord. Le travail effectué par leur collaborateur était en pleine adéquation avec les tâches soustraitées et celui-ci a été remercié pour le bon travail réalisé.

L'acceptation du budget 2012, en décembre, a permis de pérenniser le poste à durée déterminée d'un collaborateur engagé en renfort de l'équipe à la suite d'absences survenues en 2010.

La DTSI a décidé d'engager à terme un apprenti géomaticien, la réforme de cette profession en 2010 permettant désormais aux communes de former des apprentis en géoinformatique. Un collaborateur, ancien fontainier et chef d'équipe du réseau d'eau de boisson, devant se réorienter, a obtenu ce poste nouvellement créé. Une formation duale interne / ORIF (intégration et formation professionnelle) lui est dispensée. Sa présence permet à l'entité de bénéficier de sa grande expérience des réseaux et des chantiers. La DTSI lui souhaite plein succès pour son avenir professionnel et l'encourage à persévérer au sein de l'équipe.

CADASTRE SOUTERRAIN

La construction pulliéranne, peu touchée par les effets de la crise, de nombreux chantiers privés ont débuté et l'opérateur de terrain a procédé aux relevés de toutes les conduites posées dans le sol de la Commune.

Les collaborateurs chargés de l'actualisation des réseaux du cadastre souterrain (eau potable, électricité, assainissement et réseaux tiers) ont saisi les données dans le système d'information du territoire. Les demandes de plans y relatives ont été conséquentes atteignant 300.

TRAVAUX REALISES SUR MANDAT DE LA COMMUNE DE BELMONT-SUR-LAUSANNE

L'équipe du cadastre a effectué plus de 500 heures de travail pour la mise à jour des réseaux d'eau potable, d'assainissement et du cadastre des réseaux tiers pour la commune de Belmont. Quelques plans ont également été produits à sa demande. Une recette importante a pu être portée sur le compte de prestations.

CADASTRE HORS SOL

Le démarrage du chantier de l'av. des Cerisiers a nécessité l'achat de terrains pour pouvoir élargir la chaussée. La future voie publique facilitera le passage des cyclistes et des piétons. Les transactions indispensables à l'achat de ces parcelles forestières ont été menées avec succès grâce à la collaboration des diverses entités de la DTSI.

Les collaborateurs du cadastre sont régulièrement sollicités pour établir des plans de situation topographiques, des profils en long et en travers ou encore des implantations lors d'avant-projets ou de réalisations de réaménagements routiers, tels que des études d'arrêts de bus ou de poses de bennes enterrées.

Le cadastre a réalisé l'établissement de servitudes au bénéfice des infrastructures communales, les contrôles de conformité de PPE ou l'inscription de mentions de précarité liées à La loi sur les routes vaudoises (LRou art. 36). Plusieurs négociations de fractions de parcelles vouées à la chaussée publique en vue d'un élargissement routier ou de la création d'un trottoir ont abouti. Celles-ci ont pu être menées avec succès en collaboration avec la police des constructions (DUES).

L'examen de tous les dossiers d'enquête publique permet d'exiger que les diverses lois et règlements en vigueur liés aux domaines public et privé communal soient appliqués.

Les plans de situation produits par les ingénieurs géomètres officiels sont également analysés, afin d'en contrôler la qualité et de veiller, durant le délai d'enquête, à leur bonne compréhension lors de la consultation des dossiers par le public.

Renseigner le public sur des questions relatives au cadastre, à la propriété foncière, aux servitudes ou autres éléments du registre foncier fait partie des attributions de l'équipe du cadastre. Le soutien technique apporté aux autres services et directions de la Commune concernant ces aspects est conséquent. L'entité s'efforce dès lors de fournir un service de qualité alliant disponibilité et connaissances pointues.

BUREAU TECHNIQUE - CHANTIER

EFFECTIFS 2011

L'unité PALM a vu le jour suite à la volonté du Conseil communal (préavis n°5-2010) de doter Pully de ressources humaines supplémentaires pour mener à bien le développement du centre-ville dans le cadre du PALM.

Un dessinateur en génie civil et un ingénieur en systèmes urbains ont rejoint la DTSI en été et collaborent avec les 2 employés engagés par la DUES en 2010.

Suite au transfert d'un collaborateur au poste récemment créé d'exploitation du réseau d'évacuation des eaux, le bureau technique a engagé un nouveau chef de projet.

PRINCIPAUX CHANTIERS EN COURS OU TERMINÉS

Av. de Belmont - pl. Chantemerle - ch. de Miremont - ch. des Marguerites et ch. de Beau-Soleil

Ce chantier, pour lequel le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de CHF 4'135'000.00 TTC lors de sa séance du 7 octobre 2009 (préavis n°13-2009), est en phase de finition.

Les travaux d'aménagements routiers tels que la réfection de chaussées et la création de trottoirs ont été réalisés en 2011. La rénovation de la pl. de Chantemerle et la réalisation de l'écopoint sous le parc, à l'intersection de l'av. de Belmont et du ch. de Rennier, en ont été les faits marguants.

Une grande partie du marquage au sol et de la signalisation a été exécutée. Le solde des travaux et quelques finitions de pose de tapis seront exécutés au printemps 2012.



Pose d'enrobé à la pl. de Chantemerle

Travaux forestiers

Av. des Cerisiers et des Deux.ponts

Le 18 mai 2011, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de CHF 4'933'000.00 TTC (préavisn°5-2011) pour la réalisation de cet important chantier de renouvellement des conduites industrielles, de mise en séparatif des collecteurs d'évacuation des eaux et de réaménagement de l'espace public.

Le 29 août 2011, le projet a été présenté à la population lors d'une séance publique d'information qui s'est déroulée à la salle de projection Arnold Reymond.

Les travaux préparatoires de débroussaillage ont débuté en septembre et ont été exécutés par les forestiers communaux, suivis par l'entreprise spécialisée de travaux forestiers D. Ruch pour les travaux de déboisage nécessaires à la consolidation du bord de chaussée à l'aide d'une nacelle. L'entretien de la forêt, à l'aval de la zone de déboisement, a été réalisé dans le même laps de temps.

Les travaux de stabilisation du terrain sont intervenus sur une longueur totale d'environ 325 m avec la mise en place de 137 micropieux verticaux, d'une profondeur de 6 m espacés de 2.50 m, puis avec l'exécution de tirants passifs définitifs d'une longueur de 8 m, inclinés à 45°et la création d'un voile en béton armé continu de 30 cm d'épaisseur et 1.60 m de hauteur.

Ils permettront la création d'un trottoir stable et assureront la pérennité de la future chaussée de l'av. des Cerisiers et de l'important réseau de canalisations qui s'y logera courant 2012.

Parallèlement, la mise en séparatif du réseau d'assainissement a été réalisée sur l'av. des Deux-Ponts. Différents réseaux de fluides et d'énergie ont également été renouvelés sur ce même tronçon, ainsi que sur le ch. de Pierraz-Portay (entre le ch. de Fantaisie et le passage sous voies CFF).



Voile de soutènement en béton

Ce chantier se poursuivra en 2012 et sera réalisé conjointement avec celui de la démolition et de la reconstruction du passage supérieur de Château-Sec, entre les mois de juin et d'octobre, par les CFF.

ÉTUDES EN COURS OU TERMINÉES

Av. de Villardin, ch. de la Joliette (Sud), ch. de Somais

Déjà décrit dans le rapport de gestion 2010, cet important projet qui prévoit la réfection de tous les réseaux et propose la fermeture du ch. de Somais au trafic de transit a été reporté, celui du " Grillon-Avenir " étant prioritaire (fuite d'eau considérable et réseaux en fin de vie).

Le projet finalisé a été présenté et accepté par la Municipalité début décembre 2011. Le dossier d'aménagements routiers a été transmis le 14 décembre au Service des routes du Canton pour examen préalable. La nouvelle planification prévoit de le soumettre au Conseil communal à l'automne 2012, pour réalisation fin 2012- début 2013.

Rehaussement et reconstruction des Ponts supérieurs (PS) du Tirage, du Prieuré et de Château-Sec

En 2009, les CFF ont informé la Municipalité de leur intention d'utiliser des trains à 2 étages (PEL2) sur la ligne Lausanne-Vevey, nécessitant une modification des 3 ouvrages d'art cités en titre, afin de garantir une hauteur libre sous pont de 6.30 m. Ce projet, prévu initialement à l'horizon 2015-2018, a été avancé à décembre 2012 par les CFF, en raison de la forte augmentation de fréquentation sur cette ligne.

En étroite collaboration avec les CFF, La DTSI et la DUES ont mené plusieurs études sur les aspects techniques liés au rehaussement des 3 PS, à la circulation (trafic routier et mobilité douce) et à la requalification de l'espace public. Ces études ont permis de transformer des exigences a priori difficiles à réaliser en milieu urbain, en une opportunité d'améliorer la qualité de l'espace public, à la satisfaction de tous les partenaires. Ces travaux seront réalisés en 2012.

Av. de l'Avenir Est - ch. Du Grillon Sud

La réfection des réseaux et de la chaussée de la partie Est de l'av. de l'Avenir était déjà prévue dans le plan d'investissements 2010-2014.

Le 29 juillet 2011, la rupture d'une conduite communale de distribution d'eau potable a eu lieu au ch. du Grillon, au croisement avec celui des Peupliers. Il s'agit d'une conduite maîtresse pour l'alimentation du réservoir des Daillettes, depuis la station de pompage sise au ch. de Rennier.

Cette fuite ayant occasionné d'importants dégâts, la décision a été prise d'effectuer des travaux de réparation provisoires et d'élaborer un préavis unique pour les 2 projets, permettant une bonne synergie, notamment par la mise en place d'une installation de chantier unique.

Dans le but d'abaisser les vitesses, d'améliorer la sécurité des différents usagers, et de donner suite aux demandes de certains habitants, la mise en double sens de l'av. de l'Avenir a été étudiée et acceptée par la Municipalité à mi-novembre 2011. Cette mesure est conforme au système de "poches" défini par le PALM, consistant à décourager le trafic de transit dans les zones résidentielles.

Dès lors, un préavis regroupant ces différents projets sera soumis au Conseil communal au printemps 2012.

TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES ROUTIÈRES

Mise en place par la Ville de Pully depuis 2004, l'étude relative aux 2 types d'installations expérimentales de traitement à la source des eaux pluviales routières à l'av. de Lavaux se poursuit.

Les financements de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg et une participation du canton de Vaud ayant été obtenus, cette étude devait se finaliser à fin 2011. Au vu des faibles précipitations enregistrées début 2011, elle a été prolongée de 6 mois, le rapport final étant attendu pour 2012.

ENTRETIEN ROUTIER

Les principaux travaux réalisés ont été les suivants :

- réfection de 3 arrêts de bus (Pierraz-Portay Nord et Sud et Pré-Pariset Ouest) ;
- renouvellement de la couche de roulement au ch. de Château-Sec ;
- réfections ponctuelles aux ch. de Rennier et de la Clergère, à la rte de la Chenaule et aux av. des Collèges et C.-F. Ramuz.

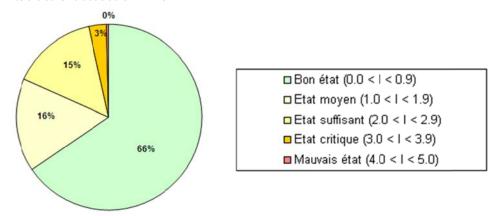
GESTION DE L'ENTRETIEN ROUTIER

Lancé en 2008, ce projet consiste en la mise en place d'un outil de gestion de l'entretien routier, permettant dans un 1^{er} temps, de mieux appréhender l'état et la valeur du réseau routier. Ce dernier a été découpé en tronçons (généralement de carrefour à carrefour) et les principales caractéristiques d'environ 90 % d'entre eux ont été relevées. De plus, une base de données géographique a été créée pour en faciliter l'accès.

Les principaux résultats sont les suivants :

Vue réseau - Ville de Pully	unité	
Routes communales	km	39.2
Routes cantonales en localité	km	5.1
Sentiers piétons	km	4.8
Ouvrages d'art (ponts, voûtages, passages inférieurs)		34
Parkings		15
Arrêts de bus		77
Valeur de remplacement du réseau routier	CHF	132'000'000.00
Dépréciation annuelle	CHF	2'400'000.00
Investissement annuel en 2010	CHF	1'000'000.00

Etat des chaussées à fin 2011 :



Indice moyen de l'état des chaussées fin 2011 : 0.87

PALM - AXE FORT

2011 a été marquée par le report du lancement des études du projet "Axe fort " pour le tronçon des bus à haut niveau de service (BHNS) de Lutry-Pully /Samson Reymondin. En effet, la procédure d'appel d'offres a été arrêtée en septembre, les offres soumises dépassant de 20 % les estimations. Les communes de Lutry et de Paudex procèdent à une nouvelle optimisation des études d'avant-projet sur leur tronçon, afin qu'un nouvel appel d'offres puisse être lancé en juin 2012.

L'implication de la DTSI durant cette année a consisté à suivre le projet (COPROJ), tant sur le plan technique que financier.

ABRIBUS

La planification de la construction d'abribus prévoyait 2 projets en 2011. Le chantier de l'arrêt Préau Nord a quasiment abouti et le permis de construire pour l'arrêt Métairie Sud obtenu, permet sa construction dès le printemps 2012.

Améliorer le confort des usagers du réseau TL à Pully est une démarche nécessaire en vue d'un report modal du trafic individuel motorisé. Cependant, il est important d'avoir une vision précise des besoins des usagers. Une carte de la fréquentation des arrêts pulliérans a, dès lors, été élaborée à partir des données de comptage du service de l'Analyse, l'Optimisation et des Systèmes d'information (AOSI) des TL. Cette carte a permis au groupe de travail "Espace public", regroupant des collaborateurs de la DTSI, de la DUES et de Police, de planifier les abris à construire en 2012, à savoir Métairie (lignes nos 4 - 25) et Somais (lignes nos 8 - 47).



Abribus Préau Nord (décembre 2011)

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

MESSAGE DU CONSEILLER MUNICIPAL

Urbanisme et environnement

2011 - Nouvelle législature et changement de dicastère. A partir du 1er juillet, j'ai pu découvrir les activités réalisées par la DUE telles que l'entretien des parcs, la planification des projets urbanistiques, la délivrance des autorisations de construire, l'entretien du cimetière, la gestion d'un établissement horticole.

Le programme de législature établi par la Municipalité est explicite pour le dicastère car la Ville de Pully entend assumer son rôle de ville-centre à l'Est de l'agglomération lausannoise et ainsi maîtriser un développement devenu indispensable, tout en gardant à l'esprit un objectif prioritaire de qualité de vie.

Le constat ainsi posé nous permet d'affirmer que le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) a identifié la Ville de Pully comme l'un des quatre centres villes principaux d'agglomération. Force est de constater que les infrastructures des années 80 ont vieilli et ne sont plus adaptées au rôle que Pully doit jouer à l'échelle régionale, en tant que pôle urbain culturel et commercial de l'Est lausannois.

Le secteur de la Clergère, idéalement localisé au centre-ville, proche des services et des transports publics, a été identifié par le Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) comme un quartier à urbaniser pour accueillir une densité d'habitants et d'emplois élevée.

Le secteur " Place de la Gare " forme le véritable cœur urbain de Pully, la Gare de Pully-centre étant appelée à se développer afin d'accueillir le Réseau Express Vaudois.

Un " Master plan " a été initié en vue d'étudier le regroupement des locaux techniques. Nous pouvons constater que plus de 30 sites y ont été répertoriés (du simple garage ou cabanon au bâtiment complet).

Certains de ces sites ne répondent plus aux normes en termes de sécurité et/ou de salubrité. D'autres sont aussi condamnés à court ou moyen terme par des projets urbanistiques en cours. Le centre " technique " de l'administration situé au ch. de la Damataire est le seul lien durable, bien construit et pérenne. Il présente en outre quelques potentiels de développement.

2011, nous a permis, en collaboration, avec la DTSI d'affiner les projets de mobilité douce.

Le Quai Milliquet également fait l'objet de toute notre attention. Plusieurs préavis seront présentés au Conseil communal en vue d'améliorer sensiblement l'esthétique de ce merveilleux coin de Pully.

Sécurité publique

Depuis plusieurs années, la sécurité publique subit dans son ensemble des changements importants et même historiques. En effet, l'ère des fusions a commencé et pour certains est déjà terminée. Ce passage a nécessité tout au long de l'année de longues séances de négociations et de mise au point.

Police

Depuis fin 2011, la police intercommunale de Pully n'est plus de la compétence exclusive de la Municipalité de Pully pour renaître de ses cendres en adhérant à l'Association pour la Sécurité dans l'Est-Lausannois. Ce passage inéluctable voulu par le peuple vaudois, dès 2009, s'est fait en tenant compte des ressources humaines et, ainsi, d'une assistance permanente sur le plan de la gestion du changement. Avec les nouvelles missions attribuées aux polices communales, notamment sur le plan des interventions et du dépôt des plaintes, nous sommes persuadés que la qualité du service aux citoyens de notre région sera nettement améliorée.

Le projet " développement d'une véritable police de proximité ", challenge important pour l'avenir de toutes les polices communales du Canton, va déployer ses effets pour être en relation permanente avec les habitants, les commerçants et les sociétés locales.

Pompiers

Le SDIS " La Paudèze " a vécu son premier exercice avec la fusion administrative des corps de sapeurs-pompiers de Pully et Belmont-sur Lausanne. Des ajustements, notamment sur le plan de la répartition financière, ont dû être faits et discutés au sein de la conférence des Commissions du feu des deux communes.

Ce rapprochement est la première étape d'une fusion définitive, à l'horizon 2014, avec le SDIS des "Portes de Lavaux "réunissant les communes de Lutry et de Paudex et imposée par la nouvelle Loi sur la défense incendie vaudoise. Néanmoins, les communes de Belmont-sur-Lausanne, Lutry et Pully conserveront à l'avenir leurs casernes.

Les premières discussions entre les communes laissent augurer des négociations en douceur pour le bien de la collectivité. On peut cependant déplorer qu'une fusion de cette importance se fasse par le passage inéluctable d'une professionnalisation de certains postes-clés indispensables dans un Etat-major intercommunal (administration et gestion du matériel).

Protection civile

L'ORPC "Lausanne-Est", réunissant les communes de Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne a eu une année d'engagement exceptionnel, particulièrement au bénéfice de la collectivité publique. On notera l'excellente participation et la qualité de l'engagement des cadres et miliciens, on relèvera également la très bonne collaboration et coordination entre les partenaires sécuritaires et les services communaux.

Les travaux de réflexions des présidents directeurs sont également en cours afin de réunir les 3 régions en une organisation unique pour tout le district Lavaux-Oron. Lausanne-Est travaille déjà en collaboration avec les régions d'Oron et de Lavaux sur le plan de l'instruction.

Les premiers travaux entrepris dans le domaine des ressources humaines permettent d'établir pour notre région le maintien des postes actuels.

PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

SURÉLÉVATION DES PONTS CFF

Le pilotage du projet de rehaussement des passages supérieurs du Château-Sec, du Tirage et du Prieuré est assuré par la DTSI, les travaux relevant essentiellement du génie civil. Cependant, la situation stratégique des 3 ouvrages et les modifications importantes occasionnées par les travaux sur les réseaux de circulation du centre-ville et sur l'espace public de leurs abords immédiats exigent une attention particulière de la DUES afin de garantir une intégration positive des ouvrages dans leur contexte urbain. La DUES collabore ainsi de manière étroite avec la DTSI dans le pilotage et le développement du projet et l'assiste dans l'analyse des aspects techniques et financiers du dossier.

L'année écoulée aura été particulièrement dense et décisive pour le projet, avec plusieurs procédures de demandes d'autorisations, cantonales et communales, et la préparation du préavis communal pour la demande de crédit de construction. Un important travail d'encadrement des mandataires a également été nécessaire afin d'assurer autant que possible un bon déroulement des travaux pour la période 2012, selon un planning contraignant imposé par l'objectif des CFF de mettre en circulation leur nouveau matériel roulant dès décembre 2012.

GARE DE PULLY-CENTRE - ESPACES PUBLICS ET ACCÈS AUX QUAIS

En partenariat avec la division Architecture et Constructions des CFF, la DUES a mandaté le bureau Merlini & Ventura architectes pour une étude de faisabilité et un concept stratégique sur la requalification des espaces publics et des accès aux quais de la gare de Pully-centre. Une consultation ponctuelle de la DTSI et l'association du bureau d'ingénieurs Monod-Piguet SA à l'étude ont, en outre, permis de garantir la compatibilité du projet avec le rehaussement du pont du Tirage.

Les résultats de l'étude présentent une image de la gare répondant aux nouvelles normes des équipements CFF tout en améliorant considérablement son attractivité et sa fonction d'espace transitoire. Le projet propose, notamment, la création de nouveaux accès aux extrémités des quais ainsi qu'une liaison entre les quais et la pl. Neuve, l'amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou le réaménagement piéton du passage inférieur. La restructuration de la gare et l'amélioration de sa connexion spatiale et fonctionnelle à la pl. de la Gare et au secteur de la Clergère permettent également d'affirmer sa position centrale et son rôle structurel dans l'interface de transports publics du centre-ville.

Plusieurs démarches de concertation sont en cours, d'une part auprès des services cantonaux de la mobilité et du développement du territoire afin d'obtenir leur soutien pour les prochaines phases d'études, et, d'autre part, auprès des CFF pour le cofinancement des ouvrages.

PPA " RAMUZ-TIRAGE " ET " TIRAGE-GARE "

L'étude stratégique sur la requalification de l'espace public et des accès aux quais et la surélévation du pont du Tirage ont nécessité de mettre les 2 PPA ci-dessus entre parenthèses. Certains points de ces PPA ont pu ainsi être réexaminés, notamment la question de la liaison souterraine sous l'av. du Tirage.

Lesdites études étant désormais terminées, une mise à jour des PPA est indispensable. Il a été décidé de dissocier les 2 PPA, l'abandon de la liaison souterraine ne nécessitant plus une approbation concomitante des plans. En 2012, la priorité sera donnée au PPA " Tirage-Gare ". Un bureau d'urbanisme a été mandaté pour le mettre à jour.

PPA " LAVAUX - ROCHES - PALLIN - PANCHAUDE "

Ce PPA a été adopté par le Conseil communal le 13 avril 2011 et approuvé préalablement par le Département de l'économie le 7 septembre 2011.

Toutefois, un recours a été interjeté auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (ciaprès CDAP) par un des propriétaires d'une parcelle incluse dans ledit PPA. Des pourparlers transactionnels ont été engagés avec la recourante, mais ceux-ci ont malheureusement échoué. La procédure suit donc son cours devant l'autorité de justice administrative.

PLAN DE QUARTIER " ROCHES-ROCHETTAZ "

Le plan de quartier (ci-après PQ) "Roches-Rochettaz" concerne un secteur délimité au Nord par l'av. de Rochettaz, à l'Est par le ch. des Roches et à l'Ouest par le domaine public DP 54. Pour rappel, cette démarche fait suite à la décision prise par la Municipalité de refuser un permis de construire pour un projet immobilier sur 3 parcelles privées.

Ce projet de PQ est en cours d'élaboration par un bureau d'urbanisme. Son avancement a permis de rencontrer plusieurs propriétaires compris dans le périmètre du plan afin de leur présenter le projet. La prochaine étape consiste à finaliser le plan et le règlement ad hoc pour envoi à l'examen préalable.

PLAN DE QUARTIER " JARDIN DES DÉSERTES "

Ce projet concerne un secteur non bâti du territoire pulliéran, situé en amont de l'av. des Désertes à proximité du port de Pully et du gymnase de Chamblandes, actuellement colloqué en zone de villas. Une fondation privée envisage de créer un ensemble de logements de différentes tailles offrant des possibilités d'accès adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Ce projet a été favorablement accueilli par les services cantonaux lors de son examen préalable en mars 2011, moyennant la prise en compte d'un certain nombre d'adaptations. Après un ultime contrôle auprès du Service du développement territorial (ci-après SDT) en fin d'année, ce dossier est prêt à être mis à l'enquête publique au début 2012. La prochaine étape est la rédaction d'un préavis au Conseil communal, probablement pour le courant de l'automne 2012.

PLAN DE QUARTIER " NOS PÉNATES "

L'élaboration de ce PQ a pour but d'autoriser l'extension de l'EMS " Nos Pénates ". Il devrait être soumis pour examen préalable au SDT début 2012. Il sera proposé au Conseil communal probablement à fin 2012.

PLAN DE QUARTIER " RAMUZ-JOLIETTE "

A la demande de la Paroisse de l'Eglise catholique Saint-Maurice, l'élaboration d'un PQ est envisagée afin de permettre le développement des parcelles N^{os} 945, 946, 948 et 2259, situées entre l'av. C.-.F Ramuz, le ch. de la Joliette et l'av. des Collèges. La Ville s'est positionnée favorablement à la densification de ce secteur idéalement situé et qui présente des potentiels importants.

PLAN DIRECTEUR RÉGIONAL DANS LE DISTRICT LAVAUX-ORON

Sous l'impulsion du canton de Vaud, une procédure d'élaboration de plan directeur régional dans le District Lavaux-Oron a été lancée. Ce document définit les objectifs de développement de l'aménagement à l'échelle du district et coordonne les problèmes liés à l'organisation du territoire régional. En mai 2011, la Ville de Pully s'est associée à cette démarche et un montant de CHF 2.00/habitant, soit environ CHF 34'400.00, a été alloué au budget DUES 2012. Etant déjà engagée dans une réflexion intercommunale par l'intermédiaire du PALM et du SDEL, les enjeux majeurs du plan directeur régional, pour Pully, consistent à garantir la concordance de ce dernier avec les stratégies développées à l'échelle de l'agglomération.

A la fin de l'année 2011, un document cadre a été validé par l'ensemble des communes du District Lavaux-Oron en vue de l'adjudication du mandat de réalisation du plan directeur régional par l'intermédiaire d'une procédure d'appels d'offres.

POLITIQUE DU LOGEMENT

Face à la pénurie de logement qui sévit actuellement dans l'arc lémanique, la Municipalité de Pully a décidé de s'armer d'une stratégie en faveur de la promotion de l'habitat à loyer accessible sur son territoire. Après un diagnostic de l'état actuel, divers documents cartographiques ont été élaborés durant l'année 2011 afin de dresser les orientations de la future politique communale du logement.

Un groupe de travail, composé de la Municipalité et de quelques hauts fonctionnaires, a été constitué en vue de rédiger pour le Conseil communal un préavis " Objectif logement ", dossier piloté avec la DDGS.

CARTOGRAPHIE DES DANGERS NATURELS

Ce dossier, mené par le Département cantonal de la sécurité et de l'environnement (DSE), s'est concrétisé en 2011 par l'adjudication d'un mandat au groupement de bureau VD Nat chargé de réaliser les cartes de dangers naturels du lot N° 5 intitulé "Lausanne ", au sein duquel se trouve le territoire de Pully. Selon la planification faite par le Canton, le rendu des cartes des dangers naturels est prévu 27 à 30 mois après l'adjudication du mandat, soit au début de l'année 2014.

CONCEPTION PAYSAGÈRE

Diverses études ont été réalisées par la DUES afin d'offrir de nouveaux outils de gestion de l'image paysagère de la Ville de Pully. La conception d'une "charte des aménagements routiers " a été réalisée dans le but d'uniformiser les différents réaménagements routiers entrepris par la Ville. Une "charte des aménagements extérieurs sur fonds privés " a également été réalisée. Elle sert de support de discussion dans le cadre des autorisations de construire afin de sensibiliser les acteurs privés à certaines thématiques visant à favoriser l'intégration des projets dans leur environnement.

TOILETTAGE DU RÈGLEMENT COMMUNAL SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES CONSTRUCTIONS

Le projet de révision partielle du Règlement communal sur l'aménagement du territoire et des constructions a été adopté par le Conseil communal le 18 mai 2011. Il a été transmis au Département concerné en vue de son approbation et sa mise en vigueur devrait intervenir au début 2012.

PROJET D'AGGLOMÉRATION LAUSANNE-MORGES (CI-APRÈS PALM)

Selon le calendrier défini par la Confédération, les projets d'agglomération de 1^{re} génération déposés en 2009, dont le PALM fait partie, sont en phase de révision pour une nouvelle demande de cofinancement pour les mesures prévues entre 2015-2018. Le dépôt des projets d'agglomération de 2^e génération auprès de la Confédération est arrêté à juin 2012. En 2011, la Ville de Pully a fourni les données nécessaires à cette mise à jour, notamment concernant les projets de mobilité douce et de requalification routière. En parallèle, la DUES et la DTSI ont travaillé activement à la réalisation des mesures du PALM de 1^{re} génération planifiées à l'horizon 2011-2014.

L'autre volet important du PALM pour Pully est l'axe fort de transports publics. Les études de projet du 1^{er} tronçon entre Lutry et Pully (Samson Reymondin) ont été reportées afin de permettre une optimisation des études d'avant-projet. Un nouvel appel d'offre " projet " est prévu en juin 2012.

SCHEMA DIRECTEUR DE L'EST LAUSANNOIS (CI-APRES SDEL)

L'étude "transport et urbanisme "du SDEL, débutée en 2009, s'est achevée en novembre 2011. Elle a été validée par l'ensemble des partenaires concernés (Canton, communes). Cette étude servira de base à l'élaboration du futur SDEL qui intégrera également un volet paysager et un volet économique.

Plusieurs chantiers d'étude sont en cours. Le chantier 4 : *Centre-ville de Pully* est à ce jour le plus avancé. La Ville de Pully, par l'intermédiaire de son service d'urbanisme, réfléchit activement depuis quelques années à la valorisation et au renforcement de sa centralité urbaine. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans celle du PALM, qui identifie Pully comme un centre principal de l'agglomération. Des démarches ont été amorcées avec les services de l'Etat de Vaud afin de faire reconnaître le centre de Pully comme pôle de développement cantonal. Ces démarches se poursuivront en 2012.

Le chantier 1 : *Transports publics* est également en cours d'étude. La phase de diagnostic, réalisée par les tl, s'est achevée fin 2011. Elle devrait déboucher sur des séances bilatérales entre les tl et chacune des communes de l'Est.

Enfin, en ce qui concerne le chantier 6 : *Corsy/La Conversion*, la validation du cahier des charges de l'étude, élaborée en 2011, est en cours de validation. Dans le cadre de ce chantier, qui concerne principalement la commune de Lutry, les enjeux pour la Ville de Pully sont la maîtrise du trafic de transit dans l'Est lausannois.

SCHÉMA DIRECTEUR DE LA MOBILITÉ DOUCE (CI-APRÈS SDMD)

En 2009, la Ville de Pully, par l'intermédiaire de sa Municipalité, a décidé de se doter d'un SDMD. Ce document, élaboré en 2010 a été validé par la Municipalité en janvier 2011. Le SDMD s'avère extrêmement utile, en tant que guide d'aménagement pour la Municipalité et les services techniques. Il sert à la fois de référence pour tout projet d'aménagement de l'espace public et de base de négociation avec les propriétaires privés, lorsque leur projet entre en concordance avec la réalisation d'une mesure.

PARC GUILLEMIN

La reconstruction de l'aire de jeux du parc Guillemin a été étudiée ainsi que son environnement immédiat. Elle a conduit à proposer d'autres petits aménagements paysagers dans ce secteur. Un préavis sera déposé au Conseil communal courant 2012.

URBANISATION DU SECTEUR CLERGÈRE

Un nouveau projet d'aménagement du territoire sur ce secteur a été engagé en 2011. Le site comprend plusieurs parcelles appartenant à la Ville, dont une est actuellement affectée en parking. Situé le long du tracé du futur axe fort de transport public du PALM, il a été identifié par le SDEL comme un secteur d'urbanisation prioritaire à très forts enjeux. Des études internes ont d'ailleurs révélé des potentiels intéressants. Une demande d'accord préliminaire a été transmise au SDT avant le lancement d'une planification. Ce site est probablement l'enjeu majeur du développement de la Ville.

ÉTUDES-TEST PL. DE LA CLERGÈRE

A l'été 2011, la Ville a lancé une étude-test pour l'aménagement de son centre et du site de la Clergère. Cette étude a pour objectif de donner une cohérence et une identité forte à l'ensemble de ce secteur et permettre l'élaboration d'un concept d'aménagement global et coordonné du centre de Pully. Les bureaux Fischer et Montavon, Paysagestion et Team + ont été mandatés pour la préparation et l'organisation de cette étude-test. 3 groupements de bureaux pluridisplinaires (urbanistes, ingénieurs mobilité et architectes-paysagistes) ont été invités à travailler sur cette problématique et à confronter leurs idées, lors de 2 ateliers, à un collège d'experts. Ce collège, présidé par M. Feddersen, urbaniste, se compose de représentants politiques et techniques de la Ville et du Canton, ainsi que de spécialistes représentant les différentes disciplines de l'aménagement. Une synthèse des projets présentés par les différents groupements sera réalisée par les bureaux en charge de l'organisation et du suivi de l'étude pour avril 2012.

AMÉNAGEMENTS URBAINS

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AV. DE ROCHETTAZ ET DU CH. DES ROCHES

Une tranquillisation de la circulation sur l'av. de Rochettaz est préconisée tant par le PALM que par les riverains. Ainsi, en mai 2011, un bureau d'ingénieurs en mobilité a été mandaté pour la réalisation d'un projet de réaménagement comprenant l'av. de Rochettaz et le ch. des Roches. Initialement prévu pour fin 2011, le délai du rendu final est reporté en raison de réflexions en cours concernant l'organisation des circulations à l'échelle de la Commune.

ACTIVITÉS DE LA CONSTRUCTION

AIDE AU PROJET - CONCERTATION PRÉALABLE

L'année 2011 a permis de renforcer encore les bons contacts entre la DUES et la population ou les mandataires. Cette aide au projet porte ses fruits. La mise en place de nouvelles procédures de suivi des dossiers jusqu'à la délivrance du permis d'habiter/d'utiliser en a également fluidifié le déroulement. Les bureaux d'architectes, d'urbanistes ou d'ingénieurs apprécient cette collaboration.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Toutes catégories confondues, la masse financière représentée par les autorisations de construire délivrées en 2011 s'est élevée à CHF 77 mios d'investissements (CHF 89 mios en 2010, CHF 67 mios en 2009). Prédominent toujours les demandes concernant des immeubles d'habitation en propriété par étages et des habitations individuelles.

Le nombre de demandes d'autorisation de construire est resté soutenu avec 152 dossiers déposés (146 en 2010) et 96 permis de construire délivrés. Le nombre de projets soumis à une procédure d'enquête s'est élevé à 50 (75 en 2010, 39 en 2009) et 40 dossiers ont été dispensés d'enquête publique.

PROCÉDURES DE RECOURS

10 nouveaux recours contre des décisions municipales relevant de la police des constructions sont venus s'ajouter aux 3 recours encore pendants des années précédentes. Au cours de l'année, 5 causes ont été jugées par la CDAP, dont 4 ont été rejetées ou déclarées irrecevables. 4 recours ont été retirés et 1 a été admis. Au 1^{er} janvier 2012, 5 causes restent en attente d'un verdict.

S'agissant du recours admis, la décision municipale de refuser un permis de construire a été reformée, contre toute attente, par la CDAP. Ce refus était motivé par la qualité médiocre de l'architecture du projet présenté et sa très mauvaise intégration dans le site. La Municipalité a donc décidé de déposer un recours au Tribunal fédéral contre la décision de la CDAP.

INSPECTORAT DES CHANTIERS - PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Comme chaque année, cet organe a contrôlé la sécurité sur les chantiers du bâtiment et du génie civil, dans son rayon d'activité s'étendant sur les communes de Pully et de Paudex. Ainsi 80 chantiers ont été visités à plusieurs reprises : 61 à Pully et 19 à Paudex. 69 d'entre eux l'ont été à l'occasion de travaux liés à la construction ou à la transformation de bâtiments, dont 11 en rapport avec des travaux routiers ou d'infrastructures techniques. Par ailleurs, il a été procédé à l'inspection spécifique de 10 grues ou engins de levage et 23 échafaudages fixes ou mobiles.

TRANSFORMATIONS ET RÉNOVATIONS DU PATRIMOINE IMMOBILIER

LE PRIEURÉ

Le bâtiment a vieilli et devra faire l'objet, à court terme, d'importants travaux d'entretien (chauffage, ventilation, sanitaire, électricité, accessibilité, conformité et sécurité). Ces travaux représentant un coût important, une rénovation complète apparaît plus pertinente, englobant une valorisation d'ensemble des espaces inutilisés (combles, cour, sous-sol).

Actuellement, le bâtiment communal est mal exploité malgré un potentiel considérable. Agencé de façon plus rationnelle, il permettrait, par exemple, de regrouper plusieurs services sous un même toit ou encore d'envisager un guichet unique pour la population. Comme corollaire, certains immeubles pourraient être vendus ou remis sur le marché.

Un rapport historique a été produit par un historien de l'art. En 2011, un relevé complet du site a été réalisé informatiquement pour produire des documents d'une grande précision en vue de travaux futurs. En parallèle, la DUES a étudié des variantes d'occupations potentielles des locaux existants et a effectué un repérage des extensions possibles du bâtiment. Sur la base de ces démarches préalables, un concours d'architecture serait probablement le meilleur moyen d'envisager la restructuration de ce site.

PAVILLON DU TENNIS-CLUB DE PULLY

Une solution doit être trouvée rapidement pour remplacer cette construction sans hypothéquer l'édification ou la rénovation d'autres bâtiments sportifs sis dans le secteur.

Après une 1^{re} phase d'étude consacrée à une réflexion sur le programme et le site, une 2^e phase d'étude est actuellement en cours. Elle a pour but de prendre en compte plus précisément tous les enjeux urbanistiques qui seront à concilier dans le secteur (autres sociétés sportives, futurs tracés routiers et bâtiments résidentiels, etc.). Il a été déjà démontré qu'il est possible de réaliser le pavillon du Tennis-Club au sein d'un complexe sportif réalisé comme un campus, où chaque étape de développement peut être conçue de façon autonome, sans entraver les étapes ultérieures. Ce document sera prochainement présenté par le mandataire aux sociétés sportives concernées.

KIOSQUE DU PORT

Un bureau d'architecte a été mandaté afin de concevoir une nouvelle construction mieux intégrée au site. Après une 1^{re} phase d'étude préliminaire, une étude détaillée a permis d'évaluer précisément son coût. Courant 2012, la Municipalité prendra la décision d'engager la phase suivante, soit la préparation de la réalisation.

DÉMOLITION DE L'IMMEUBLE LOCATIF SIS PL. DE LA GARE 2

Les travaux de démolition se sont déroulés durant l'été 2011, la planification prévue dans le préavis a été adaptée en fonction du départ des derniers locataires. Les travaux ont débuté par une phase préalable de désamiantage, suivie d'une phase de démolition rendue particulièrement contraignante par le contexte urbain et la proximité des voies de circulation sur tout le périmètre de la parcelle.

La parcelle sera utilisée temporairement comme aire de chantier pour les travaux de surélévation du pont du Tirage et ensuite valorisée dans le cadre du PPA Tirage-Gare.

RÉNOVATION ET ADAPTATION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DE LA DAMATAIRE

Plusieurs problèmes concernant les installations techniques du bâtiment administratif communal de la Damataire se sont révélés ces dernières années. Les installations sanitaires, de ventilation et d'électricité accusent divers défauts de conformité, d'obsolescence, d'adaptation aux usages actuels ou d'usure.

Un avant-projet a été étudié et une demande de crédit d'ouvrage fera l'objet d'un préavis au Conseil communal début 2012. Les interventions pouvant être planifiées dans le cadre de travaux d'entretien ont été écartées du préavis dans le but de réduire les dépenses immédiates, d'échelonner les investissements ainsi que de réduire l'impact du chantier sur le fonctionnement de l'administration et des logements situés dans les étages supérieurs. Les travaux envisagés consistent à remplacer les canalisations d'eaux usées fissurées (eaux provenant des appartements) et à améliorer la ventilation mécanique des locaux de réunion et locaux borgnes de l'administration.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ASSAINISSEMENT DU BRUIT ROUTIER

L'étude, confiée à un bureau spécialisé, arrive à son terme et devrait être validée par la Municipalité dans le courant du printemps 2012. La suite de la démarche consiste à transmettre les résultats de cette étude et les mesures d'aménagement proposées au Service des routes pour approbation, puis à la Confédération qui subventionne les études et les travaux y relatifs. Ceux-ci devront ensuite être mis à l'enquête publique, au fur et à mesure, avant leur réalisation. Rappelons que le délai fixé par la Confédération, pour réaliser ces mesures d'assainissement, est le 31 mars 2018.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

JOURNÉE DU SOLEIL

Les Journées du soleil se sont déroulées du 6 au 15 mai 2011, avec plus de 200 manifestations en Suisse.

A Pully, le vendredi 6 mai, sur la Place d'Obernai, des entreprises locales et l'Association pour le développement des énergies renouvelables (ADER) ont donné des informations et des conseils pour encourager la prise de conscience du public sur le potentiel des énergies renouvelables, dont le solaire.

Cette journée était l'opportunité d'informer le public du résultat de 130'000 KW/h produits depuis la mise en service des centrales photovoltaïques du Collège de l'Annexe Ouest (1999) et du bâtiment administratif de la Damataire (1992), le tout dans un cadre convivial autour d'une raclette solaire.

BIKE TO WORK

Le programme "Bike to work " ou " A vélo au boulot ", lancé sous l'impulsion de Pro vélo Suisse, a pour objectif d'encourager les déplacements pendulaires à vélo, afin de promouvoir la santé publique. Il s'adresse aux entreprises et services publics.

Durant cette action, qui s'est déroulée du 1^{er} au 30 juin 2011, quelques collaborateurs/trices de l'Administration ont enfourché leur bicyclette et parcouru au total 4'402 km.

En Suisse, plus de 50'000 personnes se sont rendues sur leur lieu de travail à vélo dans le cadre de cette action.

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Sous le thème de "Attaché à ma ville, détaché de ma voiture ", plus de 20 villes du Canton ont participé à la Semaine européenne de la mobilité en organisant diverses manifestations destinées à promouvoir les avantages de la mobilité douce (marche, vélo, transports en commun).

Le vendredi 16 septembre, la Municipalité a convié, avec succès, la population à un apéro-mobilité à la Place d'Obernai. Au programme : concept de la "Semaine de la mobilité ", distribution de bons de réduction sur les titres de transport Mobilis offerts par la Communauté tarifaire vaudoise, essais de vélos électriques en collaboration avec NewRide et balade en Cyclopod (véhicule urbain à pédales avec assistance électrique se composant d'une cabine deux places à l'arrière et d'un conducteur-guide).

PLAN DE MOBILITÉ D'ENTREPRISE

En vigueur depuis bientôt 2 ans, le plan de mobilité d'entreprise de l'Administration communale rencontre un certain succès auprès du personnel. Les mesures principales sont : l'introduction d'un loyer pour les places de stationnement des collaborateurs de la Ville, l'encouragement à l'utilisation des transports publics par le versement de subside, la mise à disposition de vélos électriques pour les déplacements professionnels, ainsi que la mise en place de Mobility CarSharing.

CITÉ DE L'ÉNERGIE

La Ville de Pully est membre de l'Association Cité de l'énergie depuis 2005. Dans ce cadre, la politique énergétique communale est réévaluée chaque année lors de la visite de "SuisseEnergie pour les communes ".

En 2011, bon nombre d'actions ont été réalisées et suivies dans le sens de "Partenaires en processus".

CAMPAGNE DISPLAY

La campagne européenne "Display " pour l'affichage d'informations sur les consommations d'énergie, d'eau et les émissions de CO² des bâtiments communaux n'a pas été poursuivie cette année.

L'affichage des performances énergétiques et environnementales des bâtiments avec l'étiquette énergie Display devrait être poursuivi en 2012.

NEWRIDE

Le programme "NewRide", lancé sous l'impulsion de SuisseEnergie en 2001, a pour objectif d'inciter les municipalités à promouvoir et soutenir l'introduction des deux-roues électriques sur le marché suisse qui est actuellement en pleine expansion.

A Pully, la Municipalité a décidé de poursuivre son engagement pour la mobilité douce, en octroyant pour la 3^e année consécutive, une subvention communale de CHF 300.00 pour l'acquisition d'un vélo électrique par un Pulliéran.

Lors de la Journée du soleil et de la Semaine de la mobilité, deux expositions ont été organisées afin de permettre de tester des vélos électriques en partenariat avec des revendeurs locaux.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

COMMISSION PERMANENTE D'URBANISME

Cette Commission, placée sous la présidence de M. G. Mieli, Conseiller communal, a siégé à 4 reprises :

- le 17 février pour prendre connaissance des résultats de l'étude du schéma directeur de la mobilité douce ;
- le 21 mars pour examiner le préavis N° 03-2011 Plan partiel d'affectation (PPA) "Lavaux-Roches-Pallin-Panchaude";
- le 2 mai pour examiner le préavis N° 06-2011 Révision partielle du règlement communal sur l'aménagement du territoire et les constructions (RCATC) et la réponse à la motion de M. le Conseiller Michel Aguet concernant l'abandon des toits cintrés à Pully ;
- le 8 novembre pour une séance d'information générale sur les études et projets en cours.

COMMISSION CONSULTATIVE D'URBANISME

Cette Commission, placée sous la présidence de M. M. Lambert, Conseiller municipal, a siégé à 2 reprises pour examiner et donner son avis sur des projets immobiliers.

COMMISSION DE SALUBRITÉ

La nouvelle Municipalité a édicté une directive relative à l'organisation de cette Commission, pour en simplifier les tâches, tout en maintenant et renforçant son efficacité en rapport avec les exigences actuelles.

Toujours présidée par Mme la Conseillère communale L. Vasserot sous cette législature, la Commission s'est réunie à 17 reprises en 2011 pour examiner 41 demandes d'autorisations de construire et donner son préavis sur la délivrance de 12 permis d'habiter. Elle a procédé à la visite de 18 réalisations nécessitant des interventions complémentaires en vue de l'octroi du permis d'habiter définitif. De surcroît, elle a été interpellée à 11 reprises par des locataires et des propriétaires confrontés ou divisés par des problèmes de sécurité et d'hygiène qui se sont finalement résolus à satisfaction

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DES CIMETIÈRES

PARCS ET PROMENADES

Le personnel de Parcs et Promenades s'élève actuellement à 12 personnes et 4 apprentis. Il a pu compter sur l'aide de 6 auxiliaires, stagiaires et demandeurs d'emploi totalisant près de 4'400 heures de travail. Parcs et Promenades s'est investi, en partenariat avec le secteur privé, dans de nombreux travaux paysagers et de tailles d'arbres, principalement dans les secteurs du Village, du Port et du Centre sportif de Rochettaz.

Les incivilités et le vandalisme restent préoccupants : feu bouté pour la 3^e fois sur la cabane du terrain de jeux de Guillemin, plusieurs interventions dans le secteur du Pré de la Tour, du Collège Arnold-Reymond et du terrain de sport de Chantemerle .La problématique des déjections canines laissées par les propriétaires de chien reste également un sujet lancinant, notamment dans le secteur du Port. Les procédures d'abattage ou d'élagage d'arbres sont en augmentation par rapport à 2010 (64 dossiers pour 115 arbres).

En outre, comme chaque année, Parcs et Promenades a également prêté son concours pour égayer, par des arrangements floraux, de nombreuses manifestations officielles (40), qui ponctuent la vie associative, sportive et culturelle de Pully.

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

Plusieurs projets ont été mis en œuvre en vue d'améliorer l'usage de certains lieux fort fréquentés. Il s'agit notamment de :

- la mise en conformité de plusieurs places de jeux à la suite d'une expertise effectuée par le BPA (Quai Milliquet, Pré de la Cure, Chamblandes-Emilienne, collège des Alpes, UAPE C.-F. Ramuz, Chantemerle);
- la création d'un jardin de plantes à feuillages colorés au Port de Pully, dans le cadre du travail pratique individuel de l'apprenti de 2^e année en floriculture ;
- la plantation de la plate-bande du restaurant du Port avec des plantes vivaces, démarche nouvelle pour les jardiniers.

Le renouvellement du patrimoine arboricole communal s'est poursuivi avec la plantation de 74 nouveaux arbres, notamment à l'av. de Bellevue, sur la pl. de Chantemerle et sur le parking de la piscine Puly-plage. La problématique des plantes envahissantes a été suivie de près.

Parcs et Promenades est intervenu également pour lutter contre les chenilles processionnaires dans différents secteurs du territoire communal, notamment Rochettaz et Mallieu.

Sur le front de la lutte contre le feu bactérien, il a été procédé aux contrôles officiels des parcelles attenantes au foyer découvert et éradiqué en 2010 au ch. de Fontanettaz, ainsi que dans le quartier des Daillettes.

Une aide fort appréciée a également été apportée aux vendanges du vignoble communal, au déneigement des routes et des trottoirs, à la mise en place de sapins de Noël, au ramassage des feuilles mortes en bordure des chaussées et à des travaux pour les autres directions.

Les collaborateurs ont consacré environ 1'400 heures (2'400 en 2010) à l'exécution de ces prestations.

CIMETIÈRES

Suivant les instructions de la police municipale, le personnel a procédé à la désaffectation des tombes, caveaux et concessions venus à échéance au cimetière de Chamblandes (87).

Il a également accompli les tâches d'accompagnement qui ont permis aux familles en deuil de conduire 142 personnes (133 en 2010) à leur dernière demeure.

ÉTABLISSEMENT HORTICOLE DE RENNIER 44

Plantes cultivées	
Plantes pour massifs, bacs et vasques (décorations estivales) dont 15'800 jeunes	36'650
plantes achetées	
Plantes pour massifs, bacs et vasques (décorations automnales et printanières) dont 17'900 jeunes plantes et 21'000 bulbes achetés	45'750
Plantes pour fleurs coupées	5'350
Plantes diverses pour décorations et manifestations dont 620 chrysanthèmes pour les décorations d'automne	2'350
Plantes diverses cultivées pour vente aux communes voisines (Paudex, Belmont, Epalinges et Crissier)	10'200

SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

GÉNÉRALITÉS

A la fin de l'année 2011, la Police intercommunale de Pully n'est plus de la compétence de la Municipalité de Pully, mais de l'Association Sécurité Est-Lausannois, regroupant les communes de Pully, Paudex, Savigny et Belmont-sur-Lausanne. Ce passage inéluctable, voulu par le peuple vaudois en 2009, s'est fait en tenant compte des ressources humaines et d'une assistance permanente sur le plan de la gestion du changement. Avec les nouvelles missions attribuées aux polices communales, notamment sur le plan des interventions, des enregistrements de plaintes et des constats judiciaires, la qualité du service aux citoyens de la région sera nettement améliorée.

Le projet " développement d'une véritable police de proximité ", challenge important pour l'avenir de toutes les polices communales du canton de Vaud, va déployer ses effets pour être en relation permanente avec les habitants, les commerçants et les sociétés locales.

FORMATION

273.5 jours de cours (sous-officiers, circulation routière, tir, pilotage, moyens de contraintes, informatique, ACPMV, champignons, etc.).

ACTIVITÉS GÉNÉRALES Services d'ordre préventif et de circulation

- 52 marchés ;
- 126 manifestations diverses (sportives, culturelles, concerts, expositions, réceptions, assemblées, etc.).



	Pully	Paudex	Savigny	Belmont	Total
Dénonciations à					
L'autorité communale :					
Commission de police	859	98	32	20	
Loi sur les amendes d'ordre	12'421	1'395	724	764	
La Préfecture (divers, circulations, police commerce, etc.)	381	46	65	30	
Le Ministère public	181	29	19	5	
Le Tribunal des mineurs	25	1	2	0	
Intervention de police-secours	3'622	166	260	150	4'198
Arrestation					100
Rapport de renseignements divers					518
Enregistrements de plaintes					376
Exécution de mandats et notifications diverses					2'624

En plus de toutes les interventions spontanées des policiers, les mesures préventives suivantes ont été prises :

- 303 automobilistes ont fait l'objet de " fichets conseils " (avertissements) pour diverses infractions aux règles de stationnement;
- 63 lettres d'avertissement ont été adressées pour non-respect de la priorité aux piétons engagés sur un passage de sécurité, ainsi que pour des infractions relatives au bruit, au comportement des chiens et à la pratique dangereuse du patin à roulettes sur la voie publique.

Cartes journalières " Commune " des CFF

3 cartes journalières "Commune" sont disponibles au prix attractif de CHF 40.00/pièce. Ces dernières peuvent être réservées deux mois à l'avance, puis retirées au poste de police. 974 cartes journalières ont été vendues cette année pour un montant total de CHF 38'960.00 (977 pour CHF 39'080.00 en 2010).

Circulation

Le Service de police a enregistré 232 accidents dont les causes principales restent l'inattention, le refus de priorité, la vitesse et l'alcool, soit :

- 90 avec dommages matériels (Pully 66 Paudex 5 Savigny 15 Belmont 4);
- 42 avec lésions corporelles (Pully 32 Paudex 3 Savigny 6 Belmont 1);
- 100 avec dommages matériels, sans faute grave (arrangement à l'amiable) (Pully 68 Paudex 12 Savigny 13 Belmont 7).

	Pully	Paudex	Savigny	Belmont	Total
Ivresse au volant sans accident					
• + 0,5 %	58	11	4	0	73
• + 0,8 %	66	9	5	0	80
Ivresse au volant avec accident					
• + 0,5 %	1	0	0	0	1
• + 0,8 %	8	0	2	0	10
Taux d'alcoolémie maximum enregistré					2,81 ‰

Enseignement de la circulation

Les instructeurs spécialisés ont visité 25 classes à Pully, 2 à Paudex et 8 à Belmont. De nombreux contrôles ponctuels ont également été effectués aux abords des établissements scolaires, afin, notamment, de sensibiliser les usagers à la problématique du stationnement à proximité des écoles et du port de la ceinture.

Véhicules volés et trouvés

59 véhicules ont été annoncés volés, soit : 29 cycles, 5 voitures, 18 motocycles légers, 4 motos, 2 cyclomoteurs, 1 bateau, 10 plaques d'immatriculation. 30 véhicules ont été trouvés sur le territoire de la Commune : 1 voiture, 18 cycles, 1 cyclomoteur, 7 motocycles, 1 moto, 1 carcasse de cyclomoteur, 1 chaise d'handicapé.

Infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants

Dans le domaine de la lutte contre la consommation et le trafic de stupéfiants, notons une forte augmentation des infractions avec 62 personnes interpellées, dont 28 mineurs.

Surveillance automatique du trafic

7 carrefours sont équipés d'installations de contrôle des feux rouges et de la vitesse, soit :

- Carrefour de la Damataire Sud (direction Vevey);
- Av. C. F. Ramuz ch. du Préau (direction Lausanne);
- Carrefour de la Clergère (direction Lausanne);
- Av. de Lavaux av. du Tirage (direction Lausanne);
- Bd de la Forêt av. de la Rosiaz (direction Belmont);
- Av. des Désertes rte du Port (direction Vevey);
- Av. C.-F. Ramuz, hauteur du Collège de Chamblandes (direction Vevey).

L'unique appareil de surveillance est déplacé d'un poste à l'autre. La caméra de contrôle a fonctionné durant 7'118 heures; 1'771'367 véhicules ont été " surveillés ", dont 226 ont franchi la signalisation lumineuse rouge, soit 0,0127 %.

CONTRÔLE DE LA VITESSE Radar mobile (véhicule) Pully



- 148 heures de contrôle "radar "effectuées sur 12 artères différentes avec 37'222 véhicules contrôlés. 1'505 contraventions (soit 4,22 %) relevées, dont 18 conducteurs dénoncés à la Préfecture (dépassement de plus 15 km/h) et 3 au Ministère public (dépassement de plus de 25 km/h).
- Vitesses maximales enregistrées : 101 km/h à l'av. G. Guisan, 76 km/h à l'av. Rochettaz et 52 km/h au ch. de Somais (zone 30 km/h).

Savigny

- 29 heures de contrôle "radar" effectuées sur 8 artères différentes avec 4'138 véhicules contrôlés. 483 contraventions (soit 11,67 %) relevées dont 22 conducteurs dénoncés à la Préfecture (dépassement de plus de 15 km/h) et 3 au Ministère public (dépassement de plus de 25 km/h).
- Vitesses maximales enregistrées : 83 km/h à la rte de Lutry (60 km/h) et 82 km/h à la rte de la Claie-aux-Moines (50 km/h).

Belmont

- 30 heures de contrôle "radar" effectuées sur 4 artères différentes avec 3'810 véhicules contrôlés. 427 contraventions (soit 11,20 %) relevées, dont 9 conducteurs dénoncés à la Préfecture (dépassement de plus de 15 km/h) et 1 au Ministère public (dépassement de plus de 25 km/h).
- Vitesses maximales enregistrées : 55 km/h au ch. de Villars (zone 30 km/h) et 84 km/h à la rte des Monts de Lavaux (50 km/h).

Paudex

- 30 heures de contrôle "radar" effectuées sur 2 artères différentes avec 11'176 véhicules contrôlés. 600 contraventions (soit 5,36 %) relevées, dont 5 conducteurs dénoncés à la Préfecture (dépassement de plus de 15 km/h) et 1 au Ministère public (dépassement de plus de 25 km/h).
- Vitesses maximales enregistrées : 81 km/h à la rte du Lac (50 km/h) et 76 km/h à la rte du Simplon (50 km/h).

Radar fixe (contrôle automatique de la vitesse, couplé avec celui des feux rouges)

- 7'118 heures de contrôle avec 1'771'367 véhicules contrôlés. 4'822 infractions constatées (soit 0,27 %), dont 31 conducteurs dénoncés à la Préfecture (dépassement de plus de 15 km/h) et 5 au Ministère public (dépassement de plus de 25 km/h).
- Vitesse maximale enregistrée : 88 km/h à l'av. C. F. Ramuz, à la hauteur du Collège de Chamblandes (50 km/h) et 86 km/h au Carrefour de la Clergère (50 km/h).

Signalisation routière

La signalisation routière (ci-après SR) a procédé à la pose de nombreux signaux, miroirs, bornes lumineuses réfléchissantes et a réalisé du marquage routier sur l'ensemble des communes de Pully, Belmont et Paudex, ceci en fonction des décisions des Autorités et des exigences légales.

A 26 reprises, la SR est intervenue pour la remise en état de signaux endommagés ou démolis à la suite d'accidents ou de déprédations.

Le personnel de la SR a consacré 156h30 pour réaliser divers travaux sur les communes de Belmont et Paudex, principalement pour du marquage. 793 interdictions de parquer ont été posées sur l'ensemble de la Ville.

Les employés de la SR ont été appelés à collaborer pour les principales manifestations suivantes : For Noise - 20 kilomètres de Lausanne - Marathon de Lausanne - Fête du Sauvetage - 1^{er} août - Triathlon de Lausanne - Course à travers Pully - Régates du soir - Sunday's Cycling - Course de la société de gym - Marcheurs de Pully - Festival'entre2 - Marathon - Manifestations diverses à Verte Rive - Nocturnes.

En 2011, l'appareil Mini-Speedy, affichant instantanément la vitesse des véhicules, a été installé à 223 reprises, essentiellement dans les zones 30 km/h et sur les trajets empruntés par les écoliers.



L'appareil Viasis Mini a été posé 25 fois à Paudex et mis à disposition des communes de Belmont durant 13 semaines et de Savigny durant 9 semaines.

Les appareils de mesure de la vitesse et de comptage des véhicules TMS ont été mis en place, pour des contrôles d'une semaine à chaque fois, sur les communes de Pully (7), Paudex (0), Savigny (0) et Belmont (2). Les données recueillies ont permis de répondre aux nombreuses interrogations des riverains et de parfaire la signalisation routière.

CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Le sgtm O. Bujard a procédé, durant son activité, au contrôle de 45 récoltes, composées de 93 espèces pour un poids total de 27,62 kg. 16 récoltes contenaient au moins un champignon toxique ou mortel.

Il a été appelé à 6 reprises par les services d'urgences de divers centres hospitaliers pour des intoxications fongiques.

COMMISSION DE POLICE

Elle a traité 1'044 cas. La Commission a prononcé 1'009 amendes par voie de sentence sans citation, soit : 654 pour des fautes de circulation et de parcage, 57 pour des infractions au Règlement général de police et 298 pour des dénonciations sur fonds privé. De plus, elle a cité 35 contrevenants, dont 11 mineurs et prononcé 15 amendes par sentence ou par sentence rendue par défaut, 10 libérés de toute peine, 1 ordonnance de classement, 3 prestations au travail, 5 réprimandes, 1 TIG (travail d'intérêt général).

Le secrétariat de la Commission de police a envoyé 448 sommations de payer, dont certaines sont restées sans effet. Une procédure a alors été engagée. Ces actions peuvent s'échelonner sur plusieurs années et, pour 2011, c'est une somme de CHF 930.00 qui a été rétrocédée par la Préfecture ou le Service pénitentiaire.

La gestion administrative de la Commission de police de Paudex et de Savigny incombe à Pully. 98 dossiers ont été traités pour Paudex, dont 38 dénonciations sur fonds privé. 32 dossiers ont été traités pour Savigny, dont 4 dénonciations sur fonds privé.

440 objets trouvés ont été enregistrés au poste de police, 207 objets restitués aux ayants droit, 24 objets transmis à d'autres autorités (Police cantonale, Service des automobiles, etc.) et 65 récompenses (CHF 1'910.00) remises aux déposants. La somme d'argent enregistrée atteint CHF 2'698.75.

	Pully	Paudex	Savigny	Belmont	Total
Amendes encaissées					
Procédure d'amendes d'ordre					
Règles de circulation	282'080.00				
Radar mobile	96'110.00				
Radar fixe	252'730.00				
Surveillance automatique des feux	52'750.00				
Procédure ordinaire en Commission de police					
Règles de circulation - Radar mobile - Radar fixe et surveillance automatique des feux - Règlements communaux	61'762.75	72'762.00*	52'790.00*	46'920.00*	*Comprend AO et commission de police
Infractions sur fonds privés	36'031.00	3'380.00	180.00		
Rétrocession par le Service pénitentiaire	930.00				
Revenu brut des amendes encaissées y.c.frais proc.	782'393.75	76'142.00	52'970.00	46'920.00	
Taxes CPP et frais bancaires					7'119.53
Frais de poursuites et de mainlevées d'oppositions					16'669.00
Horodateurs - macarons					598'433.18
 Horodateurs 					311'379.75
• Cash					6'194.43
Parking des Alpes - abonnements					13'890.00
Autorisations de stationnement (macarons)					265'179.00
Autorisations de stationner pour entreprises					1'820.00
Taxes et émoluments divers					
Taxes sur spectacles					1'906.50
Tombolas					1'308.00
Taxes de séjour					43'302.46
Permissions (établissements publics)					2'257.50
Cartes journalières					38'960.00
Permis de pêches					885.00

POLICE INTERCOMMUNALE

Police intercommunale	Paudex	Savigny	Belmont
Nbre d'heures planifiées au 31 décembre 2011 selon Convention	1'960.00	3'765.00	3'120.00
Nbre d'heures réelles au 31 décembre 2011	2'369.30	4'308.00	3'124.00
Interventions	169.30	530.30	278.30
Contrôles de circulation	147.00	267.00	193.30
Rédaction d'écrits	108.00	115.00	53.00
Patrouilles motorisées	1'383.00	2'484.30	1'943.00*
Patrouilles pédestres - cyclistes	191.00	137.30	385.00
Patrouilles motorisées, police de proximité		279.30	
Patrouilles pédestres		144.30	

Contrôles du stationnement (assistants de police)	271.00		271.00
Présence au bureau, police de proximité		349.30	
Différence par rapport aux heures planifiées	+ 409.30	+ 543.00	+ 4.00
Moyenne hebdomadaire	7.50	10.30	

^{*} Il s'agit de pondérer ce chiffre. Un véhicule de police peut également avoir transité par Belmont pour se rendre à Savigny ou vice-versa, sans considérer ce déplacement comme une patrouille de police au sens propre. Il devient donc difficile de chiffrer avec exactitude le nombre d'heures réel effectué.

	Paudex	Savigny	Belmont
Frais de fonctionnement	193'857.20	330'463.90	286'907.80
Participation selon Convention	162'000.00	310'100.00	257'000.00
Prestations " hors Convention "	25'501.25	17'935.00	28'321.25
Participation locale " fourrière "	200.00		
Prestations Commission de police	5'663.95	2'360.90	1'370.55
Carnets d'amendes d'ordre	492.00	168.00	216.00

ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE

INTRODUCTION

Au cours de sa 14e année d'activité, l'Organisation Régionale de Protection Civile (ci-après ORPC) de Lausanne-Est (Pully - Paudex - Belmont-sur-Lausanne) a suivi les planifications obligatoires découlant des lois fédérales et cantonales selon les vœux, les intentions et priorités du Comité directeur. Les objectifs de formation et d'aide à la collectivité ont été entièrement remplis.

Le Comité directeur, présidé par M. M. Lambert, Conseiller municipal à Pully et composé de MM. G. Muheim, syndic de Belmont-sur-Lausanne et C. Quartier, Conseiller municipal à Paudex, s'est réuni à 2 reprises. Au 30 juin 2011, suite aux élections des nouvelles municipalités, MM. Martial Lambert, Conseiller municipal à Pully, Daniel Delaplace, Conseiller municipal à Belmont-sur-Lausanne et Gérald Fontannaz, Conseiller municipal à Paudex, forment le nouveau Comité. Ils se sont réunis pour vérifier les comptes 2010, fixer les priorités du budget 2012, en tenant compte des règlements et du plan comptable usuel.

La Commission régionale, composée de 6 membres (2 délégués de chaque commune) a tenu 2 séances d'études pour les présentations du budget et des comptes. Deux nouveaux membres ont été désignés par leurs municipalités en début de législature, il s'agit de M. Stéphane Coendoz, Ville de Pully, et Mme Claudine Gygi, commune de Belmont-sur-Lausanne.

L'ORPC en intervention

Les engagements peuvent être en situation d'urgence ou au profit des partenaires dans des missions telles que la retenue de circulation et la sécurité de la population, ou encore lors de manifestations comme la Course à travers Pully, le Festival for Noise ou le Marathon.

L'appel en situation d'urgence relève toujours du défi, la difficulté consistant à atteindre un contingent suffisant. Pour cette raison les régions doivent préparer les engagements en rassemblant leurs moyens d'intervention. Ainsi, accompagné de Lausanne-Ville et Ouest-Lausanne, l'ORPC Lausanne-Est souhaite mettre en place les principes de partenariat définissant les domaines d'activités principaux, tel l'accueil en urgence d'un important nombre de personne.

La Battue, recherche de personne perdue, est malheureusement une mission récurrente. Tout comme en 2010, la Formation d'Intervention Régionale (ci-après FIR) a été mobilisée le 21 septembre 2011 par la Police cantonale, en appui de l'ORPC de Lavaux. L'élément d'apprentissage pour tous, dans ce genre de mission, est que l'ensemble coordonné et organisé des recherches permette d'assurer la couverture de la zone d'investigation pour ainsi progresser et aboutir au plus vite dans cette opération.

Actualités

Lors de sa séance du 17 juin 2011, le Conseil National et le Conseil des Etats ont approuvé la révision partielle de la Loi sur la protection de la population et sur la protection civile. Dorénavant, la durée totale d'engagement dans la protection civile sera limitée à 40 jours par an et par personne astreinte, dont 21 jours au maximum pour des interventions en faveur de la collectivité. Le projet de révision est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2012.

Outre les divers engagements, l'ORPC a géré 40 exercices dans tous les domaines pour un total de 1'393 jours de service, 671 personnes convoquées, 37 dossiers de défaillance et 89 dispenses accordées.

L'année 2011 a été marquée par un gigantesque évènement populaire qui s'est déroulé à Lausanne du 10 au 16 juillet : Gymnaestrada. 19'000 gymnastes amateurs, 4'400 bénévoles et des milliers d'accompagnants se sont mobilisés. Pour la Ville de Pully, l'accueil de 1'200 portugais a nécessité une préparation et un engagement sur tout le mois de juillet. Hébergés dans les collèges de la Ville, la protection civile a mis à disposition de l'effectif pour la préparation et remise en état des classes, la mise en place et l'exploitation d'une cellule de conduite avec rapport de coordination quotidien.

Pour la Fête de la musique du district de Lavaux-Oron, qui a eu lieu à Belmont-sur-Lausanne du 20 au 22 mai 2011, deux sections Appui ont été engagées du 16 au 27 mai pour l'installation et la reddition des infrastructures.

Les promeneurs apprécieront la réfection de chemins pédestres effectuées par les sections Appui comme celui du sentier des Gottes à Belmont-sur-Lausanne, ou de la Chandelard à Pully. Dans cet engagement, divers travaux d'aménagement et pose de conduite ont été réalisés pour le nouveau refuge de Malatête à Belmont-sur-Lausanne

Un chœur de 150 enfants a été logé dans 3 constructions différentes du 1er au 6 juin 2011 lors de la Fête fédérale des chorales.

Le 27 mai 2011 a eu lieu la Course à travers Pully où pour la première fois l'ORPC a installé et exploité une cellule de conduite. Chaque poste était sous contrôle radio, chaque départ donné en liaison avec les organisateurs et tout événement relaté sur les panneaux de conduite. Une excellente collaboration a été soulignée par les organisateurs entre les policiers, sapeurs-pompiers et miliciens engagés.

Le service de transfusion d'Epalinges " Ma Vie, ton sang " souhaitait installer une collecte de sang dans l'Est lausannois pour offrir à la population une alternative de proximité. Le 3 novembre 2011, la section sanitaire mobile a été engagée dans cette mission auprès de la population, et le mot d'ordre était : " discipline et sourire !" Une journée où le sentiment d'être utile est devenu réalité pour de jeunes miliciens, vivant leur premier engagement, investis jusqu'au bout de cette opération, dont l'objectif final n'échappe à personne : Sauver des vies !

Du 3 au 5 octobre a eu lieu un important cours réunissant toute la section Protection des Biens culturels (ci-après PBC). Une partie de l'effectif a réalisé un inventaire des biens de Belmont-sur-Lausanne selon une systématique précise en créant un fichier recensant par priorité et localisant chaque objet. La 2^e équipe s'est occupée, selon les prescriptions données par les responsables du Musée de la Ville de Pully, d'un déménagement de 1'500 œuvres réalisé en 3 jours.

Instructions

Les cours d'instruction au Centre de compétence vaudois et auprès de l'Office Fédéral de la Protection de la Population (OFPP) ont accueilli 18 personnes en formation, perfectionnement ou spécialisation.

Les promus 2011 sont les suivants :

Nommés au grade d'appointé

B. CardisF. MantkeSanitaire mobileSanitaire mobile

• G. Romano Sanitaire mobile

• C. Borel Détecteur A

• B. Kraege Spécialiste Protection des Biens Culturels

Formations au grade de caporal

• G. Schilt Chef de groupe Protection &

Assistance

• F. Parisod Chef de groupe Suivi de situation

Paiements de galons effectués par

Cpl C. Cosendai
 Cpl L. Chatelain
 Chef de groupe Protection & Assistance
 Chef de groupe Appui et Sécurité

Cpl J. Birbaum
 Cpl C. Borel
 Lt M. Stampfli
 Chef de groupe Appui et Sécurité
 Chef de groupe Protection & Assistance
 Chef de section Appui et Sécurité (1ère partie)

• Lt J. Freymond Chef de section Appui et Sécurité

Au niveau cantonal, un cours de perfectionnement par domaine réunit les officiers représentant chaque région. Mme C. Bianchi, responsable des archives de la Ville de Pully et de la section PBC a saisi l'occasion de présenter la Déclaration Universelle sur les Archives, avalisé par l'Unesco en novembre 2011. L'évolution de la loi PBC depuis 1966 est considérable, notamment le développement des procédures pour protéger les œuvres, ainsi que la définition du patrimoine immatériel.

Organisation

Un commandant, un remplaçant du commandant et un collaborateur logistique exécutent l'ensemble des tâches de la protection civile des 3 communes.

Technique

5 nouveaux abris privés ont été contrôlés avec la Commission de salubrité des 3 communes. 20 nouveaux dossiers ont été mis à l'enquête, dont 15 dispenses et 5 demandes d'approbation d'abri.

Le contrôle périodique des abris a eu lieu du 10 au 14 octobre. 102 abris ont été contrôlés sur les communes de Pully et Belmont-sur-Lausanne, représentant 3'345 places protégées. 80 % des abris contrôlés sont en excellent état. L'ensemble des constructions et abris publics est régulièrement entretenu et réparé durant l'année. L'abri du collège de Mallieu a été doté des équipements obligatoires selon les directives de l'Office fédéral. L'abri de Chantemerle a été révisé au niveau des appareils déshumidificateurs.

Le remplacement des sirènes, projet à l'échelle nationale d'ici à 2015, prévoit le changement de plus de 2'500 sirènes d'ancienne génération par des sirènes de type électronique pour assurer une réserve d'énergie permettant l'émission des signaux d'alarme en cas d'interruption de réseau. Ainsi, en fin d'année, les sirènes fixes sur les toits ont été changées. Une nouvelle sirène fixe a été installée sur le bâtiment administratif de l'ECA, av. Guisan, afin de compléter la couverture de zone de la partie sud-ouest de la commune.

Au mois de juin, le parc de véhicules a été complété par l'achat d'un nouveau bus de transport de personnes dédié aux interventions et aux déplacements en exercice.

Planification

Les Autorités cantonales et communales soucieuses de leur population reconduisent la programmation du plan Canicule. Les objectifs pour la région sont de permettre une intervention ciblée des services engagés, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, ainsi que de soutenir les communes afin d'organiser, dès le recensement prospectif, l'uniformité des actions et en finalité de garantir auprès de la population le suivi de l'action.

Une période d'engagement du 8 août au 30 novembre a été demandée par la Division opérations du Service de la sécurité civile et militaire pour anticiper les mesures d'intervention en cas d'événements lors des nombreux chantiers réalisés sur l'autoroute A9 entre Vennes et Villeneuve.

EFFECTIFS

L'effectif composé des Formations d'Intervention Régionale (FIR) et d'Appui Régional (FAR) représente le personnel actif, soit 270 personnes. A sa tête, 11 officiers se partagent les domaines suivants :

- Aide à la conduite avec les sections de la Télématique, Suivi de situation et Protection Nucléaire Biologique et Chimique
- Protection & Assistance, incluant la section Sanitaire
- Appui-Sécurité
- Protection des Biens Culturels
- Logistique avec les groupes de Ravitaillement, Transport, Matériel et Constructions.

Ils reçoivent chaque année les objectifs du commandant et sont amenés à gérer, dès le concept, la réalisation de l'instruction auprès des miliciens, permettant l'acquisition des réflexes appropriés.

Dès 2010, deux fois par année et pour la dernière fois en 2011, deux journées par an sont réservées à l'accueil des nouvelles recrues. 58 jeunes ont été incorporés dans les différents domaines de la protection civile. Placée juste après leur recrutement, ils ont découvert, pour la grande majorité, la variété des missions et compris le fonctionnement de la protection civile.

ASSOCIATIONS - INSTITUTIONS

Les officiers et professionnels suivent des formations parallèles dans le cadre de l'Association Cantonale Vaudoise de la Sécurité et de la Protection Civile (ci-après ACVSPC), présidée par M. M. Lambert, et auprès de la Fédération Suisse de la Protection Civile (FSPC). L'ACVSPC regroupant les commandants vaudois et les chefs d'office régionaux, traite des thèmes comme le projet AGILE, avec la projection du regroupement et du fonctionnement des dix régions. Cette Association se veut l'égide de la protection civile vaudoise et peut, selon les thèmes, être une force de propositions.

Les Présidents des Comités Directeurs des 21 régions vaudoises se réunissent plusieurs fois par année en séance consultative ou plénière. M. M. Lambert préside cette Assemblée qui a travaillé sur diverses opérations telles que le dossier ARGUS, demande de restitutions par les Caisses de compensations des jours de services réalisés en trop par les professionnels PCi. L'Assemblée des Présidents Vaudois a étudié et fortement influencé le projet cantonal AGILE – réforme vaudoise de la protection civile, dont la volonté est de regrouper, rationaliser et optimiser les services. L'évolution la plus marquante est la réduction du nombre d'organisations régionales de 21 à 10, qui correspondront désormais aux limites de districts.

CONCLUSIONS

La protection civile est un des éléments importants dans la chaîne de sécurité suisse. Des catastrophes naturelles ou technologiques peuvent atteindre la population. Ce n'est pas tant la liste des dangers qui effraie, mais les conséquences liées à chacun d'eux sur la population ou dégâts environnementaux, ou encore les impacts politiques et économiques. La collaboration et la coordination se doivent de fonctionner, la stratégie du Conseil fédéral se résumant d'ailleurs par le mot d'ordre suivant : la sécurité par la coopération. Dans l'optique de l'efficacité du système, il s'agit, en cas de catastrophe, de concentrer les forces là où elles sont nécessaires. Au niveau local, les connaissances du terrain et du personnel sécuritaire sont déjà une base certaine. Le fait de rassembler les ressources et les moyens permettra de mieux faire face aux divers évènements importants, de courte comme de longue durée. En œuvrant ensemble, l'aide sera opérante. La prochaine réorganisation participe à cette solution, sans rien enlever à la responsabilité locale.

La Direction de l'ORPC se réjouit de poursuivre les diverses collaborations avec les partenaires de la protection de la population et d'autres institutions.

SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS

INTRODUCTION

Au 1^{er} janvier 2011, la nouvelle Loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS) est entrée en vigueur, accordant 3 ans aux communes pour mettre en application les nouvelles dispositions du projet de l'ECA " SDIS Evolution ". Ce projet a pour but de structurer le territoire cantonal en 34 SDIS régionaux et 76 sites opérationnels. Ces derniers sont les répondants de l'ensemble des missions qui leurs sont confiées dans le secteur attribué.

Chaque SDIS régional est formé d'un détachement premier secours (ci-après DPS) et d'un détachement d'appui (ci-après DAP). Cela signifie qu'au 1^{er} janvier 2014, les 4 communes de Belmont, Paudex, Pully et Lutry ne formeront plus qu'une seule entité avec 3 casernes (Belmont, Pully et Lutry), avec un contingent d'environ 80 pompiers formés pour les missions du DPS et d'un apport de personnel DAP d'environ 140 sapeurs, le tout pour un bassin de population de plus de 30'000 habitants.



Dans cette perspective, le SDIS de Pully et le SDIS de Belmont ont fusionné le 1er janvier 2011, pour devenir " SDIS de la Paudèze ", avec un Etat-major de 7 personnes.

14 séances ont été tenues pour assurer la marche du service et 1'280 heures ont été effectuées.

Courant de l'année, J.-L, Schlaefli, pour des raisons de surcharge professionnelle, a fait part de sa volonté de quitter son poste de commandant, poste repris le 10 septembre par Y. Tornare. Un grand merci à J.-L. Schlaefli pour toutes ses années de collaboration et de partage qui ont permis de mettre sur pied le SDIS de la Paudèze.

EFFECTIF DE LA COMPAGNIE

Au 1^{er} janvier 2011 98 sapeurs-pompiers constituaient l'effectif du SDIS. Les 16 recrues engagées sont venues compléter les rangs fin mars, après avoir effectué avec succès les 2 jours de formation de base données par l'ECA.

L'année 2011 a vu le départ de 6 collaborateurs, principalement dû à des changements de domicile ou à un manque de disponibilité pour des raisons professionnelles. L'année a été clôturée avec 108 miliciens.

ACTIVITÉS DE CORPS

Traditionnelle lors du changement de Municipalité, la revue quinquennale du SDIS s'est déroulée samedi 10 septembre 2011. L'Etat-major a décidé que cette édition 2011 se déroulerait sur les deux communes.



Le matin à Belmont, des chantiers de présentation, un exercice d'intervention avec sauvetage, ainsi qu'une partie officielle avec réception du nouveau tonne-pompe (TP1000) remis par l'ECA pour le site de Belmont.

L'après-midi à Pully, même organisation, des démonstrations suivies par un cortège de présentation des troupes et des véhicules, accompagné par la Fanfare de Pully jusqu' au local du feu de la Clergère pour une partie officielle où la Municipalité, l'ECA et le Service du Feu ont eu l'occasion de remercier chaleureusement le Cap. J.-L. Schlaefli pour ses années de commandement.

En collaboration avec l'ECA 3 journées cantonales de formation pour les aspirants sous-officiers (SO01) ont été organisées, ainsi qu'avec le Groupement Vaudois des Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) pour les 3 journées cantonales et la revue des JSPS.

Une délégation a participé au 104^e Concours Cantonal de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-pompiers qui se déroulait à Morges, obtenant de très bons résultats.

Une équipe de 8 rameurs a participé aux concours de rames des sociétés de Sauvetage de Pully et de Lutry et est rentrée avec le challenge de la 1^{re} place pour ces 2 manifestations.

Ont été organisées la traditionnelle broche familiale sur le site des Bas-Monts à Belmont, le Noël des enfants au local de Pully et la vente de peluches et autres victuailles en faveur du Téléthon à Belmont.

ALARMES ET INTERVENTIONS

Du 1^{er} janvier au 31 décembre, le SDIS a été alarmé à 163 reprises, 39 fois sur le territoire de Belmont et des Monts-de-Pully, 117 fois sur Pully, 2 fois sur Paudex et 5 fois sur Lutry pour : 38 feux dont 6 en renfort du SDIS Porte de Lavaux (Lutry-Paudex), 38 inondations, 13 sauvetages de personnes bloquées dans des ascenseurs, 40 alarmes automatiques, 21 interventions diverses, 6 interventions DCH (défense contre les hydrocarbures), 5 interventions éléments naturels, 2 interventions en prévention (odeur de gaz). Le tout représentant un total de 1'341h d'engagements.

Ces interventions se sont déroulées 66 fois pendant le service de piquet du week-end qui va du vendredi soir 18h00 au lundi matin 06h00, 65 fois la semaine en journée de 06h00 à 18h00 dont 13 entre 12 et 13 heures et à 32 reprises en semaine, de nuit.



ue ıle

SERVICES DE PERMANENCE

Afin d'assurer la conduite des interventions, l'ECA requiert et subventionne en fonction de la catégorie du site, un certain nombre d'intervenants. La fusion a permis la mise en place d'un seul officier chef d'intervention qui couvre l'entier du territoire. Il répond pour toutes les alarmes et se déplace avec le véhicule de fonction Carlo 9.

Le site de Pully, en catégorie C, doit garantir un service de piquet de jour nominatif en semaine (06h00-18h00), composé d'un 1 chauffeur et de 2 hommes, assuré par roulement dans l'effectif des employés communaux incorporés volontaires, ainsi que par les autres intervenants, membres du SDIS, disponibles en journée. Ils sont astreints en permanence week-end compris. Pour le site de Belmont, en catégorie B, 2 sapeurs-pompiers sont requis le week-end et les jours fériés.

En semaine, les employés des services extérieurs, astreints d'office aux pompiers pour le service de jour et quelques motivés au sein des bureaux de la Commune assurent le service de permanence.

Cette organisation permet d'avoir à disposition, en plus des autres intervenants disponibles en journée, du personnel en suffisance pour les alarmes de jour. Un service de piquet de nuit nominatif en semaine (18h00-06h00), de 3 à 4 hommes par commune, est assuré principalement par les autres membres du SDIS. Les services de jour, de nuit et de week-end, jours fériés compris ont été organisés pour un total de 37'848 heures de permanence.

SERVICES DE GARDE

14 services ont été mis sur pied pour assurer la surveillance et/ou la prévention pendant des manifestations telles que " la Course à travers Pully ", la " Régionale des musiques de Lavaux " à Belmont, la fête du 1^{er} août sur les 2 communes, le " Marathon de Lausanne ", ainsi que différentes missions de parcages.

Les 3 séances de présentation et d'essai des divers engins des sapeurs-pompiers à des jeunes de 10 à 15 ans, dans le cadre du passeport-vacance, ont toujours autant de succès et affichent complet à chaque édition.

EXERCICES ET FORMATIONS

L'année 2011 a vu l'arrivée d'un nouveau règlement fédéral d'aide à la conduite. Les exercices se sont déroulés selon le programme général accepté par les Municipalités. Le thème d'instruction général décidé par l'ECA pour l'année était " Aide à l'intervention et rythme de conduite ".

Le responsable de l'instruction a mis sur pied le planning et les différents thèmes pour l'année. En collaboration avec les responsables de détachements, ils ont préparé les exercices suivants: 5 exercices DAP, 7x DPS, 14x ARI + 8 soirées à la piste gaz de la Grangette, 7x Chauffeurs dont 2 jours au Centre de Formation Routière (CFR) à Savigny, 6x cadres, 4x Recrues, 1 exercice d'une journée à la maison du feu du CRIE à Villeneuve avec le DAP et les recrues et 2 journées au CRIE pour le DPS, 4 demi-journées de formation ont réuni les intervenants du DPS jour.

La collaboration intercommunale avec le SDIS Porte de Lavaux s'est faite pour les exercices recrues, le DPS et les cours de cadres. Au total, ce sont 3'963 heures d'exercices qui ont été données. Ces divers exercices ont pu être effectués sur le territoire des 4 communes et chez quelques particuliers, auxquels vont les remerciements du SDIS.

COURS CANTONAUX ECAFORM

Les 16 nouvelles recrues ont participé aux 2 jours de formation (FB01) obligatoires dispensés par l'ECA et 40 pompiers se sont inscrits pour des cours de formation spécifique, le tout représentant 143 jours de formation pour un total de 1'292 heures.

DOSSIERS TECHNIQUES

L'officier technique a mis à jour les plans de cheminements et les plans d'interventions. Il a répondu aux demandes de privés pour la pose de cylindres à clés ou la mise en conformité d'installations techniques. Par ailleurs, 17 dossiers de mise à l'enquête, sur les communes de Belmont de Pully, ont été soumis au SDIS pour remarques et observations portant principalement sur les accès aux bâtiments pour les véhicules de secours, l'accès aux machineries d'ascenseurs et sur le positionnement des points d'eau ou des citernes à gaz.

PROMOTIONS

Les promotions (effectives au 1er janvier 2012) sont les suivantes :

- Sapeur S. Morier-Genoud à la distinction d'Appointée
- Sapeur Y. Besse au grade d'Appointé
- Sapeur Ch. Chaverri au grade d'Appointé
- Sapeur E. Barmes au grade de Caporal
- Appointé A. Aniceto au grade de Caporal
- Appointé C. Latorre au grade de Caporal
- Appointé O. Compte au grade de Caporal
- Appointé L. Métraux au grade de Caporal
- Caporal J. Gertsch au grade de Sergent
- Caporal M. Rodriguez au grade de Sergent
- Caporal P. Tundo au grade de Sergent

- Sergent D. Ganière au grade de Sergent-Major
- · Sergent-major Ph. Gertsch au grade de Lieutenant

Un grand merci à tous pour la motivation et l'implication qu'ils fournissent dans leurs nouvelles responsabilités.

CONCLUSIONS

Pour cette première année du SDIS de la Paudèze, le commandant tient à remercier son État-major, les cadres et tous les pompiers qui se sont investis dans leurs missions.

Le regroupement de 2 sites qui, dans le fond, défendent la même cause et les mêmes valeurs, se déroule rarement sans grincement de dents. Mais tous ont su trouver les bénéfices et le côté positif de cette fusion grâce à leur esprit d'ouverture.

La formation et la motivation de chacun restent le souci principal. Bien que correct, l'effectif ne va pas en s'améliorant et la charge de travail en diminuant.

Merci à ces miliciens qui s'impliquent pendant leur temps libre pour cette noble cause au service de la population. Il faut cependant rester attentif à chercher et trouver des solutions pour motiver et garder les jeunes sapeurs-pompiers, qui seront la relève indispensable de demain.

Merci aux partenaires sécuritaires que sont la Police intercommunale, l'ORPC, le SDIS Porte de Lavaux et les collègues du SPSL avec lesquels les relations sont excellentes, tant au niveau interventions que dans le cadre de manifestations.

Finalement, merci également aux Municipalités de Pully et de Belmont ainsi qu'aux membres de la conférence des Commissions du feu pour leur confiance et leur soutien.

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES AFFAIRES SOCIALES

MESSAGE DU CONSEILLER MUNICIPAL

Pour un nouveau chef de dicastère, une demi-année suffit à peine pour faire le tour des problèmes à résoudre, et apprécier la capacité de l'équipe en place à trouver des solutions, après les avoir cherchées ensemble.

C'est dire la satisfaction qu'on peut éprouver à constater que la machine fonctionne bien. Parce que les responsabilités de chacune et chacun sont définies et hiérarchisées ou finissent par l'être après quelques inévitables mises au point. Parce qu'on s'identifie volontiers à la subdivision communale où l'on a choisi d'œuvrer. Parce qu'on est à l'écoute de celles et ceux qui sont en droit d'attendre conseils, assistance ou aide de notre part. Avec l'image qu'on en donne et le souffle qui anime l'équipe à l'ouvrage, cela relève d'une culture d'entreprise qui ne demande encore qu'à s'affirmer, comme aussi notre visibilité globale.

On ne peut certes pas toujours donner entière satisfaction, ou ne le peut que dans la mesure du possible. C'est là qu'intervient un souci de pragmatisme propre à pratiquer l'art du possible sans rechigner, notamment aux niveaux du financement et des moyens en personnel - de loin pas en notre pouvoir - dans le respect des besoins et des projets des autres dicastères. Il s'agit également de considérer de nouvelles exigences propres. A cet égard, le cas des jeunes mérite toute notre attention, si l'on veut favoriser leur intégration progressive à la communauté, à commencer par chercher à mieux connaître leurs aspirations - parfois floues - de futures citoyennes et futurs citoyens. C'est affaire de proximité.

Quant à l'année écoulée, elle nous a déjà révélé la nécessité ou l'opportunité d'affronter les conséquences de la nouvelle Loi sur l'enseignement obligatoire et de son harmonisation au plan strictement logistique, de réviser le calcul des coûts et leur facturation entre les communes concernées, d'anticiper les attentes parascolaires des parents d'enfants en bas âge, de contrôler les situations financières de tous les bénéficiaires pour les cas d'aide complémentaire communale, de créer de nouveaux lieux d'accueil. En raison aussi de statistiques quasi alarmantes, s'agissant par exemple du vieillissement inexorable d'une couche de la population, une étude a été menée afin de connaître leurs besoins immédiats en matière de "simple" sécurité personnelle. Le tout sans oublier les vertus d'une fluide adaptation de l'organisation de notre propre service.

Tout paraît stable, et tout bouge pourtant, en profondeur sinon en surface. Oui, Pully bouge, elle aussi. Mais en définitive, la mission constante de la Direction de la jeunesse et des affaires sociales reste d'assurer ce dernier "filet de sécurité " qu'est l'aide sociale communale au sens large du terme.

LES PÔLES DE COMPÉTENCE DE LA DJAS

La Direction de la jeunesse et des affaires sociales (ci-après DJAS) fournit à la population pulliéranne des prestations qui, de par leur nature, impliquent une compétence de proximité et relèvent du domaine de l'intégration au sens large du terme. Elle déploie ses activités autour des pôles des aides individuelles, de l'accueil de la petite enfance et des activités parascolaires liées à la jeunesse. L'ensemble de ces prestations sont assurées par 9 collaborateurs au sein du Service de la jeunesse et des affaires sociales, 4 collaborateurs au Home-école des Mosses, 2 collaboratrices à la Bibliothèque des jeunes, 34 Accueillantes en milieu familial, 15 dames de réfectoires et des auxiliaires (moniteurs de ski et surveillants pour les études surveillées).

SERVICE SOCIAL COMMUNAL

AIDE SOCIALE DIRECTE

La DJAS intervient, par des aides ponctuelles, en faveur des Pulliérans et Pulliérannes se trouvant dans une situation financière très précaire. Cette année, 7 dossiers ont été traités pour un montant total de CHF 4'700.00 (CHF 4'678.20 en 2010). Une partie de cette aide est remboursée par acomptes dès le mois suivant son octroi.

AIDE COMMUNALE AU LOGEMENT

Dans le contexte des loyers élevés à Pully, 117 personnes (127 en 2010), au bénéfice des prestations complémentaires AVS/AI, ont obtenu un soutien financier mensuel de CHF 80.00 ou CHF 110.00, à titre d'aide au logement. C'est un montant total de CHF 117'310.00 (CHF 127'800.00 en 2010) qui a ainsi été alloué. Un contrôle des situations financières de tous les bénéficiaires de cette prestation a été effectué en été. En parallèle, une procédure précise de pointage a été établie et conduira à une vérification bisannuelle.

EXPULSIONS

En 2011, la DJAS s'est chargée de 6 cas d'expulsion, concernant 3 familles, 2 couples sans enfant et 1 locataire d'un local commercial. La DJAS informe la personne expulsée de ses droits et lui explique le déroulement de la procédure. A cela s'ajoute un soutien psychologique et une assistance dans la recherche d'un nouveau logement. Une famille a pu être relogée dans un appartement subventionné de la Ville de Pully. Malheureusement, la pénurie de logement ne permet souvent pas aux personnes expulsées de poursuivre leur vie sur le territoire pulliéran.

APPARTEMENTS PL. NEUVE 4

La Ville de Pully possède 5 appartements de 1½ pièce et 9 appartements de 2½ pièces, destinés aux personnes à mobilité réduite et à faible revenu. En 2011, aucun changement de locataire n'est intervenu. La pénurie de ce type de logement est récurrente, alors que les demandes sont en constante augmentation. 94 personnes seules et 24 couples figurent sur les listes d'attente.

AIDES DENTAIRES ET ORTHODONTIQUES

Des aides, pour un total de CHF 1'414.90, ont été octroyées à 5 familles, dont les enfants, en âge de scolarité obligatoire, nécessitaient un traitement dentaire ou orthodontique. 4 demandes ont été refusées, conformément au Règlement et au barème des revenus en vigueur.

AIDE AU TRANSPORT POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

En février 2007, la Ville de Pully a signé un accord avec le Service des assurances sociales et de l'hébergement du Canton de Vaud et de nombreuses communes concernant le subventionnement des transports pour les personnes à mobilité réduite. Par le biais de cette subvention, Pully visait à établir une égalité de traitement entre personnes valides et invalides, en permettant aux personnes à mobilité réduite d'effectuer des courses de loisirs pour le prix d'un billet de transports publics. Ainsi, ces dernières, souffrant d'une mobilité réduite attestée par le Centre médico-social (CMS), peuvent obtenir annuellement 96 bons de transports.

Les courses sont organisées et gérées par "Transport Handicap Vaud" et "Transport à mobilité réduite Lausanne".

	TMRL	THV	
Nbre de bénéficiaires	88	28	La participation de la Ville de Pully se monte à
Nbre d'utilisateurs	65	13	CHF 65'132.70 (CHF 2'845.50 de plus qu'en 2010,
Nbre de courses	2'693	576	soit une augmentation de 4.57 %).

POLITIQUE SOCIALE EN FAVEUR DES SENIORS

Dans le but de clarifier et de déterminer précisément les besoins concrets et les préoccupations des Aînés habitant Pully, une étude préliminaire a été lancée en juin 2011 en collaboration avec Pro Senectute Vaud.

Les résultats de cette étude ont permis de vérifier qu'une démarche plus vaste devait être effectuée. Un véritable diagnostic communautaire, portant sur la qualité de vie des Aînés de Pully, en collaboration avec les intéressés sera donc lancé en mars 2012. Cette démarche permettra de construire une vraie politique d'intégration sociale pour les Seniors, à moyen et long termes.

STRUCTURE D'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

SITUATION DES ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL

Au 31 décembre 2011, la structure de l'accueil familial de jour (ci-après AFJ) comptait 34 Accueillantes en milieu familial (ci-après AMF).

	2011	2010	2009
Nombre d'AMF agréées	34	32	27
Nombre d'heures d'accueil	87'393 h	80'497 h	67'432 h

Sur 35 personnes intéressées par cette activité, 15 ont assisté à une séance d'information et seules 4 AMF ont choisi cette voie. Chaque année, plusieurs AMF (4 en 2011, 9 en 2010, 3 en 2009) renoncent à leur activité. Les raisons principales sont : la difficulté d'avoir un revenu fixe, un salaire horaire de seulement CHF 4.90 brut et la difficulté à conjuguer leurs disponibilités avec la demande des parents.

Dans le but d'améliorer les conditions salariales des AMF (augmentation de CHF 0.50 du tarif horaire, paiement des jours fériés, versement d'un montant forfaitaire pour les formations et séance d'information), un projet, soutenu par les Municipalités du Réseau d'accueil de jour de Pully, Paudex, Belmont et Lutry (ci-après Réseau PPBL), a été mené par la DJAS. L'ensemble des améliorations proposées a été accepté pour entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012. Parallèlement, en novembre 2011, la majorité des AMF a envoyé une pétition au Conseiller municipal en charge de la DJAS, lui demandant une augmentation salariale. Une séance d'échanges avec 3 déléguées des AMF sera planifiée durant le 1^{er} semestre 2012.

La coordinatrice AFJ a effectué 67 visites/entretiens avec des AMF et des parents placeurs. Elle a animé 6 séances d'information pour des candidates. Il s'en est suivi 4 agréments et 12 entretiens pour les enquêtes socio-éducatives. En 2011, la coordinatrice a commencé une formation de médiatrice qui s'achèvera en 2012. La formation continue des AMF est assurée régulièrement par des Relais-contacts, des soirées d'analyse de pratique et d'un cours annuel sur les " urgences chez les petits ". Chaque année sont organisés un souper pour les Accueillantes et une fête de Noël pour les enfants des AMF et ceux qu'elles accueillent.

LISTE D'ATTENTE ET PLACEMENTS

A fin 2011, 193 demandes de parents placeurs concernant 221 enfants étaient pendantes. 39 enfants sont toujours en liste d'attente. Les demandes concernent majoritairement des bébés. La gestion de la liste d'attente est compliquée, beaucoup de parents renonçant à ce mode de garde (100 en 2011). 152 enfants ont été placés en 2011, dont une vingtaine a quitté la structure en cours d'année.

Nombre d'heures d'accueil des enfants		Nombre d'AMF agréées		
Lieu d'accueil	Nbre d'heures	Lieu de domicile	Nbre d'AMF	
Pully	53'236	Pully	20	
Paudex	2'826	Paudex	2	
Lutry, La Croix	19'146	Lutry, La Croix	8	
Belmont	12'186	Belmont	4	
Total heures d'accueil	87'393	Total AMF	34	

La tendance de demandes de placement à temps très partiel, ou selon un planning irrégulier, se confirme et génère des tensions. La gestion du travail des AMF s'en trouve compliquée et des places restent vacantes. La durée des placements enregistre de fréquentes fluctuations, lorsque des parents inscrits en garderie obtiennent une place, même pour un jour, et modifient la convention d'accueil avec l'AMF. Ces placements d'une journée sont difficiles pour les enfants qui peinent à s'habituer à leur place d'accueil et pour les AMF qui doivent fournir une énergie accrue pour faciliter leur intégration. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs décidé de n'entrer en matière que pour des placements hebdomadaires de 3 jours au minimum ou de résilier la convention d'accueil lorsque le parent modifie les jours d'accueil à la baisse.

LA VIE DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

Une nouvelle assistante a pris ses fonctions le 8 août 2011. 30 % de son taux d'activité est dédié à la structure AFJ pour la partie administrative (versement des salaires et facturation aux parents). Afin d'offrir une meilleure compréhension de la prestation " accueil familial ", 2 dossiers ont été mis en ligne sur le site de la Ville de Pully : www.pully.ch/enfance, l'un à l'intention des AMF et l'autre des parents.

La structure AFJ met tout en place afin de favoriser un bon début d'accueil pour l'enfant. A cette fin, la coordinatrice rencontre en priorité les parents, l'enfant et l'AMF, pour discuter des modalités d'accueil, en parcourant la convention et autres documents administratifs importants.

LES OBJECTIFS 2012

Logiciel de gestion

Actuellement, la structure AFJ n'a pas encore trouvé de logiciel efficace pour la gestion de l'accueil familial et du collectif (crèches, garderies, unités d'accueil pour écoliers). Le but étant de mettre en place une liste d'attente centralisée, ainsi que la gestion complète des accueils de jour.

Recherche des AMF

Dans le but de répondre aux besoins des parents recherchant une solution d'accueil, la coordinatrice continuera d'organiser des séances d'information pour les candidates, soutenues par des annonces dans le Régional ou des affiches.

Collaboration entre l'accueil familial et collectif

Une étude sur la création d'une liste centralisée et la mise en place de colloques réguliers, entre la coordinatrice AFJ et les directrices de crèches/garderies, sera lancée dans le courant de l'été 2012. Cela permettrait de valoriser le travail de chacune, d'offrir des synergies entre structures, de favoriser la traçabilité de l'accueil de l'enfant et d'offrir un soutien aux parents.

ADMINISTRATION SCOLAIRE DE COMPÉTENCE COMMUNALE

Deux collaborateurs de la DJAS assurent les tâches communales dédiées aux élèves, conformément aux obligations légales et organisent les activités en dehors du temps scolaire, ainsi que certaines bénéficiant de subsides communaux.

GESTION DES EFFECTIFS ET COORDONNÉES DES ÉLÈVES

Le suivi des effectifs scolaires et des domiciles, nécessaire aux tâches liées à la scolarité, telles que les visites dentaires, la gestion des études surveillées, les assurances et transports, demande la tenue à jour de fichiers informatiques des 2'300 élèves du primaire et du secondaire, données transmises par le répondant informatique des établissements scolaires.

CONTRÔLE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

En collaboration avec le Service informatique, le contrôle de la scolarité a été simplifié grâce à une comparaison semi-automatique entre les fichiers scolaires cantonaux et les données de l'Office de la population (enfants âgés de 6 à 15 ans). Sur les 2'744 enfants en âge de scolarité, et après retrait des enfants attestés par des écoles privées, ce ne sont finalement que 69 demandes d'attestation scolaire qui ont dû être envoyées aux parents en fin d'année, avec un taux de réponse de 58 %.

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE POUR ÉLÈVES

En 2011, 64 déclarations d'accident ont été établies et traitées (21 en primaire, 43 en secondaire), contre 86 en 2010 et 90 en 2009. Ces dernières concernaient des accidents survenus durant les horaires scolaires (gymnastique/piscine : 27, intérieurs des bâtiments : 7, préaux : 13, plein air et course : 1, camps et Mosses : 14, colonies : 2). La baisse significative de ces dernières années est indubitablement liée au fait que les accidents ne sont pas tous annoncés depuis que les franchises ne sont plus prises en charge (nouvelle LAMAL).

LOCAUX, MOBILIER ET ÉQUIPEMENT

La DJAS tient le relevé de l'état général du mobilier scolaire dans les 180 salles de classes et locaux des 11 collèges, pour en planifier le renouvellement à long terme. Ainsi, depuis 2008, le mobilier d'environ 4 classes par année est complètement remplacé, en plus de l'entretien courant. Les réparations de première nécessité, ainsi que la maintenance des installations scolaires, ont été assurées, en conformité avec le budget d'entretien. L'entretien courant et la collaboration des concierges et collaborateurs de la DDGS permettent de maintenir l'ensemble du parc mobilier et immobilier scolaire en état et d'en maîtriser les coûts.

En 2011, CHF 40'000.00 ont été investis dans le primaire permettant notamment le remplacement d'une classe complète à Chantemerle, différentes armoires et chaises de classe à l'Annexe-Ouest, ainsi que la remise à neuf des sièges du minibus scolaire.

CHF 70'000.00 ont été consacrés au renouvellement de mobilier dans le secondaire : 1 classe au collège Arnold-Reymond et 1 au collège Principal, ainsi qu'une nouvelle série de casiers-vestiaires. 16 établis de travaux manuels sur 21 ne répondant plus aux normes de sécurité et ne pouvant plus être réparés ont dû être remplacés.

Les dégâts dus au vandalisme demeurent un problème persistant, malgré la prévention assurée par l'ensemble du personnel des collèges et des réfectoires. Avec leur collaboration, ces coûts sont reportés, autant que possible, à la charge des assurances ou des responsables lorsqu'ils ont pu être identifiés. En 2011, les dégâts de ce type ont été particulièrement élevés avec l'incendie de la Tour des Mosses, le minibus scolaire (vitres brisées et sièges lacérés) et les cambriolages répétés du réfectoire scolaire secondaire.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le service de taxi-minibus, desservant les Monts-de-Pully, a véhiculé quotidiennement matin, midi et soir 5-7 élèves du primaire vers et depuis les collèges de Chantemerle et Fontanettaz. S'y sont ajoutés quelques élèves du quartier de Fontanettaz et de la nouvelle UAPE enclassés au collège de Chantemerle et qui profitent de cette navette.

Le bus scolaire de la Ville de Pully a assuré les transports entre collèges pour les leçons de gymnastique et de natation pour Chamblandes, Chantemerle et Fontanettaz, de même que pour les déplacements des 5^e et 6^e années à l'école à la montagne aux Mosses, les lundis et vendredis durant 17 semaines.

Selon la réglementation cantonale, les frais de transport et de repas des élèves, déplacés dans d'autres établissements afin d'y effectuer une 10^e année de raccordement ou un cursus Sports/ Musique-et-Etudes, sont à la charge de la Commune. 19 enfants ont bénéficié de cette subvention en 2011 pour un montant de près de CHF 15'000.00.



Les coûts de transport ont pu être maintenus pour le 1^{er} semestre à leur niveau antérieur en renégociant les contrats existants et en rationalisant la planification. Les études de globalisation des transports scolaires se sont poursuivies pour en optimiser la gestion et en limiter les coûts, mais l'appel aux fournisseurs potentiels a rencontré peu de succès vu la disparité de l'offre et de la demande sur ce marché.

Pour le 2^e semestre 2011, du fait de l'abandon des services hors ligne par les "tl", un nouvel appel d'offres a été lancé basé sur les éléments suivants : le transport des élèves domiciliés à plus de 2.5 km de leur domicile, les transports entre collèges pour la gymnastique, piscine ainsi que les déplacements hebdomadaires des classes aux Mosses, transportés par notre bus scolaire avec un chauffeur extérieur. Finalement, la DJAS a pu négocier et conclure une nouvelle convention avec un transporteur unique, la maison Madafy Voyages Sàrl. Ainsi, tous les transports scolaires ont pu être assurés, dès la rentrée 2011-12, à satisfaction et sans dépense supplémentaire.

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DES ABONNEMENTS DE BUS POUR JEUNES EN FORMATION

Afin de répondre à une demande récurrente des familles et, à l'instar des communes de Paudex, Lausanne et Epalinges offrant une prise en charge des frais de transports pour les jeunes en formation, la DJAS, après étude, a finalement retenu le principe consistant en :

- un abaissement de la limite actuelle, donnant droit au remboursement de l'abonnement de bus, de 2.5 km à 1 km pour la distance entre domiciles et collèges des écoliers de la 3^e à la 9^e année ;
- une prise en charge des frais d'abonnement, à hauteur de 50 %, pour les enfants ou jeunes, scolarisés dans une école privée ou en formation, âgés de 11 à 20 ans et habitant à plus de 1 km de leur lieu de formation. De plus, le total des revenus annuels bruts doit être inférieur à CHF 95'000.00.

Cette décision a été communiquée au Conseil communal en juin 2011 et approuvée au budget 2012. Cette nouvelle prestation entrera en vigueur dès la rentrée scolaire d'août 2012. Il est estimé qu'environ 175 élèves, ainsi que 320 jeunes de 11 à 20 ans, feront appel à cette prestation.

SERVICE MÉDICAL

Dans le cadre du Règlement cantonal sur la santé scolaire, les médecins scolaires supervisent l'activité des infirmières scolaires et sont membres des équipes de santé des établissements. Ils participent aux actions de prévention et de promotion de la santé en accord avec l'Office des écoles en santé (ODES). Ils peuvent être appelés à examiner un ou une élève en particulier. Ils sont rémunérés à l'heure par les Municipalités qui les engagent selon un barème établi par le Département de la santé.

Les rapports annuels détaillés de la santé scolaire, établis par les infirmières du primaire et du secondaire, sont remis à la DJAS en fin d'année scolaire. La Commune n'intervient que pour l'engagement des médecins, le règlement de leurs honoraires et l'équipement adéquat des locaux. L'arrivée d'une nouvelle infirmière en 2011 a occasionné quelques frais d'aménagement, absorbés par les crédits de mobilier scolaire.

SERVICE PSYCHOPÉDAGOGIQUE ET LOGOPÉDISTE

Ce service dépend de l'Office cantonal psychopédagogique et logopédiste (PPLS), et est rattaché à un centre régional localisé à Grandvaux, avec une participation financière des communes régionales liées à cette infrastructure. Ainsi, seuls les coûts des locaux et du mobilier restent à la charge de la Commune pour la douzaine de bureaux à disposition de l'équipe de Pully.

VISITES DE DÉPISTAGE DENTAIRE ET PROPHYLAXIE

Les dépistages obligatoires, prescrits par le Canton et réalisés par les 4 dentistes scolaires de Pully et Paudex, se sont déroulés en novembre 2011. La totalité des élèves du secondaire, ainsi que les classes enfantines et primaires de la Ville de Pully uniquement, ont bénéficié de ces contrôles, soit 1'955 enfants et 98 classes. Sur l'ensemble des enfants dépistés, 60.44 % ne présentaient ni carie, ni obturation, contre 54.6 % en 2010. Les coûts annuels, à hauteur de CHF 28'000.00, sont à la charge de la Commune. De plus, les 730 enfants des classes enfantines et primaires de Pully ont bénéficié de l'intervention d'une enseignante en hygiène dentaire, prestation de prophylaxie entièrement à la charge de la Commune.

ANIMATION ET PRÉVENTION " SANTÉ "

La Ville de Pully participe, à concurrence de CHF 16'000.00 par année, aux programmes des établissements scolaires et de l'ODES en matière d'animation et prévention. En 2011, ceci a contribué à sensibiliser les enfants à des problématiques telles que la protection de l'enfant avec "Le jeu Action Innocence ", l'alimentation avec l'action "Pommes à la récré ", la violence, les dépendances ou le Sida. Dans le même domaine, la Ville de Pully rembourse l'intégralité du salaire de la personne (employée à 80 %) détachée par la Fondation de l'enfance et de la jeunesse auprès des écoles pour une animation théâtrale éducative et préventive.

SUBSIDES AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

FÊTES DES ÉCOLES ET PROMOTIONS

Ces 2 manifestations ont été organisées par les établissements scolaires et financées par la Commune pour CHF 4'450.00, avec une participation du Canton à hauteur de 50 %. Les prix décernés chaque année, par les établissements scolaires, à des élèves méritants sont financés par un fonds communal dit "Rentier des Ecoles" et par des dons privés ou associatifs.

COURSES D'ÉCOLE ET DÉPLACEMENTS SPÉCIAUX

50 classes du primaire (949 élèves) ont fait appel à tout ou partie des subsides communaux alloués et sont partis en course d'école, pour un coût moyen de CHF 7.74 par élève. Des tickets de bus collectifs TL ont été délivrés par la DJAS à environ 900 enfants et 75 accompagnants pour les déplacements "spéciaux " (spectacles, visites de musée, piscine, etc.).



VOYAGES HORS-CADRE

Des subsides communaux sont octroyés pour les voyages hors-cadre des élèves du secondaire :

- 13 classes de 7^e (270 élèves) en camps de ski, subvention de CHF 70.00 par élève (environ ¹/₄ par la Commune et ³/₄ par les parents). Les subsides Jeunesse & Sports viennent en déduction des frais globaux ;
- 3 classes de 8^e VSO (53 élèves);
- 9 classes de 9^e année (174 élèves) sur 12, en voyage de fin d'études 2011, subvention de CHF 110.00 par élève (1/4 par la Commune et 3/4 par les parents);
- Il n'y a pas eu d'échanges linguistiques avec l'Allemagne en 2011 mais ils seront reportés sur 2012.

SPECTACLES ET CULTURE

Depuis 2006, les spectacles présentés à toutes les classes du primaire sont subventionnés à 100 % par la Commune jusqu'à concurrence du budget autorisé de CHF 11'000.00.

Une quarantaine de classes du secondaire ont assisté à des représentations de théâtre et d'opéra, les subsides communaux s'élevant à 50 % du prix des places, le solde était demandé aux participants. Toutes les classes de 6^e année ont participé à une animation d'une journée au Petit Théâtre de Lausanne (financée à 50 % par la Commune).

En outre, dans le cadre du Festival'Entre2, des élèves ont pu assister au spectacle du slameur "Narcisse", la première partie état assurée par des élèves qui ont récité le slam écrit durant les cours de français (activité pédagogique financée par le Canton).

CARREFOUR-CHANSONS

Les 17, 18 et 19 mai 2011, le traditionnel et annuel Carrefour-Chansons a eu lieu à l'Octogone. Ce spectacle musical, basé sur le thème "Amadou, l'ami des animaux ", a été interprété par 11 classes (environ 200 élèves). Comme chaque année, l'organisation musicale a été réalisée par MM. F. Di Donato et B. Klaus, en collaboration avec leurs collègues enseignant-es des collèges de Mallieu et de Paudex, sur une mise en scène de M. M. Giauque, animateur de théâtre des établissements scolaires de Pully. Ce spectacle annuel est financé par la Commune, les établissements scolaires mettant à contribution maîtres, maîtresses et enfants. Les 3 représentations, offertes gratuitement aux parents et à la population, ont rencontré le succès habituel, tant sur scène que dans la salle.

ÉCOLE À LA MONTAGNE ET SEMAINES DE SKI AUX MOSSES



Durant 27 semaines en 2011, 8 classes de 4^e (147 élèves primaires) et 9 classes de 5^e et 6^e années (181 élèves), soit 1'312 nuitées, ont participé à une semaine d'école à la montagne ou de ski. En hiver, ce sont 10 classes de 6^e année (179 élèves), soit 716 nuitées, qui sont parties en semaine de ski.

La mise à disposition des locaux et du personnel des Mosses, ainsi que les subsides communaux, permettent de maintenir la participation financière des parents à CHF 130.00 la semaine. Ces semaines représentent la majeure partie de l'activité du Home-école durant l'année. Ces activités " recommandées " par le Canton sont planifiées

par les établissements scolaires, avec le soutien logistique de la DJAS. Grâce à la formation des responsables, les subsides cantonaux Jeunesse & Sports ont quasiment triplés depuis 2009 et se montent à près de CHF 15'000.00 par année.

Incendie de la Touré des Mosses : Bien connue de tous les enfants et moniteurs ayant séjourné au chalet des Mosses, la fameuse "Touré à Fernand " située dans la forêt non loin de la colonie, était destinée à l'observation de la faune et de la flore et à l'organisation d'activités didactiques.

Malheureusement, le samedi 25 juin 2011, tôt le matin, la construction, imaginée et réalisée artisanalement par l'ancien responsable des Mosses, a été entièrement détruite par la négligence de jeunes gens externes à la Commune, et les divers aménagements construits aux alentours ont été endommagés par les flammes.

La procédure visant à déterminer les responsabilités des auteurs est toujours en cours.



PRESTATIONS PARASCOLAIRES

COLONIES ET CAMPS DE VACANCES

La DJAS a entièrement organisé et veillé au bon déroulement des camps de vacances et des colonies d'été.

Colonies des Monts-de-Pully

28 enfants de Pully (5 à 10 ans), dont 1 invité d'Obernai, ont été reçus du 4 au 16 juillet au chalet communal du Bois-du-Moulin. Le séjour du 25 juillet au 6 août, n'a à nouveau pas pu avoir lieu, faute d'inscriptions suffisantes. Les 7 enfants inscrits à ce séjour ont pu être accueillis aux Mosses.

Colonies des Mosses

2 colonies d'été ont été organisées et ont affiché complet, avec 36 enfants (10 à16 ans), pour le séjour du 5 au 17 juillet, et avec 39 enfants (10-16 ans), dont 2 enfants d'Obernai invités par la Municipalité, pour le séjour du 26 juillet au 7 août.

Camps de vacances des Mosses

Camp de ski des relâches du 28 février au 4 mars 2011 : 36 enfants (9 à 13 ans)
Camp d'automne du 24 au 28 octobre 2011 : 36 enfants (6 à 16 ans)

Au total, ce sont 172 enfants de Pully qui ont bénéficié durant 36 jours de leurs vacances 2011, de ces prestations communales, ces camps étant toujours largement subventionnés malgré l'adaptation des prix. Afin de maintenir leur caractère social, des aides individuelles et réductions familiales ciblées sont accordées (CHF 4'762.00 en 2011, CHF 3'929.00 en 2010, CHF 5'980.00 en 2009).

RÉFECTOIRES PRIMAIRES ET SECONDAIRE

3 réfectoires **primaires** surveillés desservent tous les collèges primaires de Pully et ont accueilli 416 enfants entre 11h00 et 14h00, 4 jours par semaine. 13'631 repas et 2'452 pique-niques ont été consommés. Les diététiciennes, mandatées par les organismes et ligues de santé vaudoise dans le cadre du label "Fourchette verte ", ont visité ces 3 structures.



Suite à une enquête menée auprès des parents, l'ouverture du réfectoire de Fontanettaz est passée de 2 à 4 jours. En outre, dès la rentrée d'août, le réfectoire de Fontanettaz a été adapté et a permis la création d'une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) du quartier. Le réfectoire poursuit ses activités, en parallèle, pour les enfants accueillis seulement pour le repas de midi. C'est ainsi que le personnel, les locaux et les infrastructures sont partagés avec cette nouvelle structure gérée par la Fondation pour l'enfance et la jeunesse.

Le réfectoire secondaire, pour les élèves de Pully et de l'arrondissement, est ouvert toute la journée, servant également de lieu d'accueil et de " cafétéria ". 800 à 900 élèves y prennent leur repas les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Chaque jour, un menu, sous le label " Fourchette verte " est proposé au prix de CHF 8.00. Toutefois, les jeunes préfèrent les autres mets proposés (95 % du chiffre d'affaires 2011, contre 90 % en 2010), tels que buffet de salades quotidien (10 sortes), sandwiches, frites, steaks ou spaghetti et boissons diverses. En dehors des heures d'école et certains week-ends, le réfectoire secondaire et son " équipe " sont mis à disposition du public ou de sociétés contre rémunérations. Ces recettes figurent dans le montant total cité ci-dessous.

	2008	2009	2010	2011
Chiffre d'affaires	CHF 143'000.00	CHF 153'059.00	CHF 168'897.00	CHF 158'452.00
Menus vendus	1'402	999	967	791

ÉTUDES SURVEILLÉES

3 classes ont été réparties dans les collèges de Mallieu, de Chantemerle et de l'Annexe Ouest, ainsi qu'une 4º classe mixte (primaire et 6 à 8 enfants du secondaire). Le nombre d'enfants du primaire oscille entre 55 et 70 selon les jours (lundis, mardis et/ou jeudis de 15h15 à 16h45). La facturation, basée sur des forfaits trimestriels pour 1, 2 ou 3 jours par semaine, rapporte plus de CHF 12'000.00. Ce montant couvre une grande part des frais de personnel.

BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES " LA BOUQUINERIE "

Le personnel de la Bibliothèque communale a assuré la permanence du prêt jusqu'à l'entrée en fonction de la nouvelle bibliothécaire en mars. L'horaire adopté durant cette période de transition a été maintenu toute l'année, à savoir l'ouverture au public limitée aux après-midis et la fermeture totale de la Bibliothèque durant les vacances scolaires. Ouverte 38 semaines à raison de 23h/semaine, la Bouquinerie a prêté au moins 1 livre à 649 lecteurs individuels, 82 familles et 40 enseignants (collections de classe). Le nombre total de nouvelles inscriptions atteint 86 lecteurs individuels et 56 familles (fratrie de 2 ou 3 enfants).



Durant les trois premiers mois, aucun document n'a été acquis. Par la suite, 1'588 nouveaux titres (1'817 exemplaires dont 185 rachats) ont pu être mis à disposition des lecteurs.

Par manque de ressources et d'expérience, l'accueil des classes n'a pas été assuré de janvier à novembre 2011.

Dans le cadre du "Petit Noël des bibliothèques ", la Bouquinerie a proposé 1 heure de contes de Noël animée par la conteuse pulliéranne S. Lo Pinto et sa musicienne, suivie d'un goûter. 21 enfants âgés de 7 à 11 ans étaient présents, accompagnés de 12 adultes.

Un apprenant AID a débuté sa 3^e année d'apprentissage et quelques stagiaires ont pu à nouveau être accueillis. De plus, le poste de 20 %, attribué pour les différents travaux de réparation et d'équipement, a pu être repourvu de mars (départ de la titulaire) à l'été 2011. Enfin, un inventaire complet du fonds de livres a été effectué, avec l'aide d'un étudiant sous forme de " job " d'été.

GROUPE DE TRAVAIL " COÛT DE L'ÉLÈVE "

Depuis 1985-86, les échanges d'élèves de l'arrondissement scolaire de Pully-Lavaux font l'objet de conventions entre les communes de domicile, réglementant le calcul des coûts et la facturation. Sous l'égide de la DJAS, lors d'une séance préparatoire réunissant les syndics de l'arrondissement en juin 2010, le principe d'un montant forfaitaire a été admis (CHF 3'200.00 par élève), ainsi que son évolution vers une valeur-cible fixée pour 2015, qui englobera tous les coûts y compris ceux de construction et financiers.

Le groupe de travail, composé de délégations des communes partenaires, a pu terminer en 2011 les travaux de mise à jour des conventions, réglementant le calcul des coûts et la facturation entre les communes de l'arrondissement scolaire de Pully-Lavaux, en prévision du futur changement de la Loi scolaire et du processus d'harmonisation scolaire HarmoS. Une nouvelle convention intérimaire proposée par Pully à l'ensemble des syndics a pu être ainsi signée pour les années 2011 à 2015. Elle règle les échanges d'élèves et leur facturation entre communes avoisinantes.

GROUPE DE TRAVAIL " RÉORGANISATION SCOLAIRE "

Sous l'impulsion de la Direction générale de l'enseignement obligatoire, un groupe de travail, composé de représentants politiques des communes de l'arrondissement du district de Lavaux, a été créé en septembre. Ses travaux s'articulent autour de la mise en place de la nouvelle réorganisation scolaire, conformément aux prescriptions du Concordat d'harmonisation scolaire (HarmoS) et de la nouvelle Loi sur l'enseignement scolaire (LEO). Il en découlera un nouveau découpage scolaire et la signature d'un accord intercommunal, voire la création d'une association intercommunale. Ce groupe de travail s'est réuni à 2 reprises et ses travaux se poursuivront activement durant l'année 2012.

ACCUEIL PARASCOLAIRE À LA JOURNÉE - DÉBUT DES TRAVAUX

En septembre 2009, le peuple votait la modification de la Constitution vaudoise par l'introduction de l'art. 63a imposant, désormais, aux communes l'organisation d'un accueil parascolaire, sous forme d'école à journée continue, durant toute la scolarité obligatoire. Afin de mieux cerner les besoins et attentes des parents en matière d'accueil parascolaire, un questionnaire a été réalisé à leur intention. Toutefois, le manque de places d'accueil pour les petits de 0 à 4 ans reste très présent. Il a donc été décidé d'associer ces familles à cette démarche. 1'500 familles, dont les enfants sont âgés de 0 à 14 ans, recevront ce questionnaire en début d'année 2012.

PÉDIBUS

A la demande de plusieurs familles, une 4^e ligne du Pédibus à Pully a vu le jour en août 2011. Elle relie le quartier des Alpes au collège de Chantemerle. Depuis l'introduction, en 2010, d'un nouveau service clé en mains en faveur des familles en matière de Pédibus, une nouvelle ligne a été créée au début de chaque nouvelle rentrée scolaire. Le bilan est donc positif, même s'il reste de nombreux quartiers pour lesquels cette démarche devrait être mise en place.



ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les éléments ci-après ont été fournis par les établissements scolaires

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE PULLY-PAUDEX-BELMONT

L'établissement primaire de Pully-Paudex-Belmont, dirigé par Mme J. Jan jusqu'au 31 décembre 2011, compte 1'012 élèves, soit 54 classes réparties dans les collèges des 3 communes (CIN : 17 enfantines, CYP1 : 18 de 1^{re} et 2^e année (dont 1 classe semi-enfantine à Fontanettaz, 2 classes multi 1^{re} et 2^e à Chamblandes et 1 multi 2^e et 3^e à Mallieu), CYP2 : 17 de 3^e et 4^e, DEP : 1 classe de développement primaire, COES : 1 classe d'enseignement spécialisé).

CLASSE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

A l'instar des dernières années, l'organisation des transports et de sa gestion financière sont confiées aux établissements scolaires primaires et au Service de l'enseignement spécialisé (ci-après SESAF), la Commune n'assurant plus que la mise à disposition des locaux avec facturation d'un loyer au SESAF.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE DE PULLY-LAVAUX

Cet établissement, dirigé par M. J.-M. Corbaz, accueille 1'233 élèves répartis en 59 classes :

5 ^e degré	9	classes		184 élèves
6 ^e degré	10	classes		193 élèves
7 ^e degré	13	classes	(7 VSB, 3 VSG, 3 VSO)	272 élèves
8 ^e degré	13	classes	(8 VSB, 3 VSG, 2 VSO)	292 élèves
9 ^e degré	13	classes	(7 VSB, 3 VSG, 3 VSO)	284 élèves
Classe " Ressources "	1	classe		8 élèves

La répartition structurelle des 1'233 élèves est de 31 % en cycle de transition (CYT), 10 % en voie secondaire à options (VSO), 16 % en voie secondaire générale (VSG) et 43 % en voie secondaire baccalauréat (VSB).

		Provenance des é	elèves		
Pully	729	Bourg-en-Lavaux	62	Chexbres	4
Belmont	209	Paudex	57	Savigny	3
Lutry	156	Lausanne	4	Epalinges	1

COURS FACULTATIFS ET SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

Atelier-chanson donné par Mme D. Rosset et M. J. Bevilacqua (80 participants):

Ces cours sont entièrement financés par l'Etat de Vaud, la Ville de Pully ne prenant à sa charge que quelques frais liés aux représentations publiques de l'Atelier-chanson. Ce dernier a donné 4 concerts (3 pour les élèves, 1 pour les parents) au Théâtre de l'Octogone devant une salle comble de 450 personnes. Les interprètes, âgés de 12 à 16 ans, se produisent également chaque année durant les cérémonies de promotions à fin juin-début juillet. Cette année, Mme D. Rosset et M. J. Bevilacqua ont été épaulés par M. F. Di Donato, enseignant de musique qui les aidera également durant l'année scolaire 2011-2012.

Sport scolaire facultatif donné par Mme N. Bersier et M. M. Vaucher (246 participants) :

Le sport scolaire facultatif rencontre toujours du succès auprès des élèves, malgré un certain nombre d'abandons durant l'année. Toutefois, des difficultés sont rencontrées dans le cadre du recrutement des enseignants. Les salaires des moniteurs du sport facultatif sont payés par la Commune, mais remboursés à raison de 80-90 % par le Canton.

FONDATION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

La Fondation de l'enfance et de la jeunesse (ci-après la Fondation) gère :

Lieu d'accueil	Enfants accueillis en 2011
Nursery de la Tourterelle	45 enfants
Nursery des Alpes	44 enfants
Garderie du Relais maternel	75 enfants
Garderie du Coteau	42 enfants
Garderie des " Petits Pas " de Paudex	15 enfants (de Pully)
UAPE «les Copains d'abord	113 enfants
UAPE des Alpes	93 enfants
UAPE de Fontanettaz	24 enfants
UAPE de Paudex	31 enfants (de Pully)
Espace jeunes (lieu d'animation pour les 12-18 ans)	126 jeunes

Les missions confiées à la Fondation sont effectuées par 95 collaborateurs fixes (soit 65.44 EPT. 7 apprenties, 6 stagiaires et 4 étudiants bénéficiant d'une formation appropriée dans les structures.

Après 4 ans de présidence, Mme J. Roux, présidente du Conseil de fondation a remis son mandat. Mme B. Tailleur Bolli lui a succédé depuis le 1er février 2011.

Au 31 décembre 2011, une centaine d'enfants attendaient une place en nursery, 40 une place en garderie et 28 une place en UAPE.

L'évènement phare de 2011 a été la participation très active de la Fondation à la création d'une nouvelle UAPE de 24 places au collège de Fontanettaz et à celle de la garderie de Paudex " les Petits Pas ", dont 10 places sont occupées par des enfants de Pully. La garderie de Paudex s'est ouverte le 1er septembre et occupe le rez-de-chaussée du collège de Paudex dans un quartier calme et vert. Elle a une capacité de 22 places occupées par des enfants de 4 mois à 4½ ans. Dès janvier 2012, 5 places supplémentaires seront ouvertes pour des bébés de 4 à 30 mois, portant de 22 à 27 le nombre de places autorisées.

L'UAPE de Fontanettaz s'est installée dans la grande salle de quartier du collège de Fontanettaz. L'espace rénové offre 24 places à la journée en dehors des heures d'école et accueille également à midi les enfants du réfectoire primaire.



Par ailleurs, un animateur intervient à 50 % auprès des classes primaires dans un but préventif de socialisation et anime des ateliers (30 %) dans les classes VSO de l'établissement secondaire. Ces interventions sont un outil important pour une sensibilisation des élèves aux relations sociales et l'estime de soi. La Commune de Pully subventionne cette activité de la Fondation, laquelle en assure la gestion.

CONCLUSIONS

En application de l'article 110 du Règlement communal et fondées sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

le Conseil communal de Pully

- vu le rapport de gestion 2011,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,

décide

- d'approuver la gestion de l'exercice 2011,
- de donner décharge aux organes responsables.

Approuvé par la Municipalité lors de sa séance du 4 avril 2012.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
La cheffe de service

G. Reichen

C. Schwander

GLOSSAIRE

Abréviations	Explications
ACPMV	Journée de cours de la sécurité publique
ACVSPC	Association cantonale vaudoise de la sécurité et de la protection civile
AFJ	Accueil familial de jour
Al	Assurance invalidité
AIEJ	Association Intercommunale des Eaux du Jorat
AMF	Accueillantes en milieu familial
CDAP	Cour de droit administratif et public
CFC	Certificat fédéral de capacité
CFF	Chemins de fer fédéraux
CGN	Compagnie générale de navigation
CHF	Francs suisse
CIN	Cycle initial (classes enfantines)
COES	Classe d'enseignement spécialisé
CPNV	Centre professionnel du Nord vaudois
CYP1	Cycle primaire 1 (1 ^{re} et 2 ^e années)
CYP2	Cycle primaire 2 (3 ^e et 4 années)
CYT	Cycle de transition (5 ^e et 6 ^e années)
DAGF	Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles
DCH	Défense contre les hydrocarbures
DDGS	Direction des domaines, gérances, sports et sécurité publique
DEP	Classe de développement primaire
DJAS	Direction de la jeunesse et des affaires sociales
DPS	Détachement premier-secours
DTSI	Direction des travaux et des services industriels
DUES	Direction de l'urbanisme et de l'environnement
EC	Collecteurs d'eaux claires
ECA	Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels
ECAFORM	Formation de première intervention de l'ECA
EH	Equivalents-habitants
FAR	Formation appui régional
FIR	Formation d'Intervention Régionale
LAAL	Loi sur l'aliénation d'appartements loués
LapEl	Loi sur l'approvisionnement en électricité
OapEl	Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité
OIBT	Ordonnance sur les installations à basse tension
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile Lausanne-Est
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PC	Personal computer (ordinateur)
PDDE	Plan directeur de distribution de l'eau
PDEP	Plan directeur de l'éclairage public
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PPA	Plan partiel d'affectation

PPBL	Pully, Paudex, Belmont et Lutry
PPLS	Office cantonal psycho-pédagogique et logopédiste
PPPB	Association " Promotion Pully Paudex Belmont "
PQ	Plan de quartier
RAC	Raccordement (10 ^e année scolaire)
RCB	Registre cantonal des bâtiments
RTP	Réforme de la péréquation financière et la répartition des tâches entre cantons et Confédération
SCI	Système de contrôle interne
SDEL	Schéma directeur de l'Est lausannois
SDT	Service du développement territorial
SESAF	Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
SIGIP	Système d'information géographique intercommunal de Pully
SR	Signalisation routière
STEP	Station d'épuration de Pully
tl	Transports lausannois
TMS	Véhicule de police
TTC	Toutes taxes comprises
UAPE	Unité d'accueil de la petite enfance
VSB	Voie secondaire baccalauréat (7 ^e , 8 ^e et 9 ^e années)
VSG	Voie secondaire générale (7°, 8° et 9° années)
VSO	Voie secondaire à options (7 ^e , 8 ^e et 9 ^e années)